

Nord – Pas-de-Calais NORD

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 5

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Annœullin , Chemin Denoullet	14045	157873	Bertrand PERRIER (PRIVÉ)	FPREV	FER GAL	1
Annœullin , Chemin Denoullet	14044	157877	Renaud LEROY (COLLECTIVITÉ)	FPREV	GAL	1
Aubers , Route d'Herlies, « Valmonchy »	15083	158020	Lydie BLONDIAU (INRAP)	OPD	MA	2
Avesnes-sur-Helpe , Rue Pierre Charpy	14199	157945	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	NEG	3
Baisieux , Rue de la Malterie	14167	157803	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	NEO FER	4
Bavay , Forum antique		157076	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	FPROG	GAL	5
Bavay , Rue des Allées	14191	157842	Julien RAPPASSE (INRAP)	OPD	GAL	5
Bavay , Rue du Vieux Chemin	15106	158068	David LABARRE (INRAP)	OPD	GAL	5
Bouchain , Rue Roger Darthois		157112	Gilles LEROY (SRA)	FPROG	NEO	6
Bourbourg , Place du Marché aux Chevaux	13172	157712	Mathieu LANÇON (INRAP)	OPD	NEG	7
Broxeele , Rue des Peupliers	14154	157838	Thierry MARCY (INRAP)	OPD	MOD CON	8
Cambrai , Château de Selles		156825	Virginie MOTTE (SRA)	FPROG	MA MOD	9
Cantin , Rue de la Gare	15039	157944	Renaud LEROY (INRAP)	OPD	MOD	59
Comines , Rue du Château	13226	157711	Ludovic NOTTE (INRAP)	OPD	MA MOD	10
Condé-sur-l'Escaut , Château de l'Arsenal		156267	Lionel DROIN (UNIVERSITÉ)	FPROG	MA MOD	11
Condé-sur-l'Escaut , Place Rombault	12146	157805	Virginie DECOUPIGNY (INRAP)	OPD	MA MOD CON	11
Craywick , Plume Strate		158034	Claire BARBET (INRAP)	OPD	MA	12
Douai , Institution Saint-Jean	15074	158065	Étienne LOUIS (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA MOD	13
Douai , Rue d'Esquerchin	13227	157943	Étienne LOUIS (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA MOD CON	13
Douai , Rue Pecqueur	14174	157808	Étienne LOUIS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	13
Escautpont , Rue Jean Jaurès	12339	157837	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	GAL	14
Famars , PCR : <i>Fanum Martis</i>		156832	Raphaël CLOTUCHE (INRAP)	PCR	GAL	15

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Flines-lez-Râches , Rue du Cornet Sabine	15144	158026	Stéphane VENET (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA MOD CON	16
Fresnes-sur-Escaut , Rue Ghesquière	15013	158037	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	NEG	17
Genech , Le Village	14152	157983	Carole DEFLORENNE (INRAP)	OPD	GAL	18
Grand-Fort-Philippe , Allée des Peupliers	14103	157841	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG	19
Haussey , Projet éolien de la Chaussée Brunehaut	14084	157946	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	NEG	20
Hordain , Rue des Écoles	15030	158019	Thierry MARCY (INRAP)	OPD	NEG	21
Hordain , Rue de la Liberté	07056	154304	Pascal NEAUD (INRAP)	FPREV	GAL	21
Illies , Rue du Calvaire	14136	157949	Julien RAPPASSE (INRAP)	OPD	GAL	22
Lambres-lez-Douai , ZAC Ermitage 2	14189	157965, 157989	Géraldine PERNIN (COLLECTIVITÉ)	FPREV	PRO GAL MA	23
Lambres-lez-Douai , ZAC tranche 2 zone 1	14186	157992	Angélique SERGENT (COLLECTIVITÉ)	FPREV	BRO FER	23
Lauwin-Planque , Merlon phonique	14213	157814	Christian SÉVERIN (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	24
Lécluse , Le Pont des Vaches	13210	157964	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	FPREV	PAL NEO GAL MA	25
Lederzele , Allée des Charmilles	14135	157950	Pierre-Yves GROCH (INRAP)	OPD	GAL	26
Le Quesnoy , Chemin du Vivier à Prêtres	15108	158032	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	PAL GAL	27
Les Rues des Vignes , Rue de Bel Aise	15107	158067	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	NEG	28
Lewarde , La Noire Terre		158136	Marion AUDOLY (SRA)	FPROG	GAL	29
Lille , Rue Chaude Rivière	13200	157802	Vincent LASCOUR (INRAP)	OPD	GAL MA MOD	30
Lille , Rue de Tournai	15001	157847	Christine CERCY (INRAP)	FPREV	MA MOD	30
Loon-Plage , Rue de l'Église	14205	157981	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG	31
Loon-Plage , Extension du Port Autonome de Dunkerque	14190	157887	Bruno VANWALSCAPPEL (INRAP)	OPD	GAL MA MOD CON	31
Loos , Centre pénitentiaire	11042	158015	Ludovic NOTTE (INRAP)	OPD	MOD	32
Marcoing , Rue Pierre Curie	14083	157839	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	PAL	33
Nieppe , Rue de l'Église	14113	157804	Benoît LERICHE (INRAP)	OPD	GAL MOD	34
Nivelle , Rue Achille Dufresne	13145	157884	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	35
Orchies , Rue Marcel Delommez	13259	157713	Vaiana VINCENT (INRAP)	OPD	NEG	36
Orchies , Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	15115	158069	Ludovic NOTTE (INRAP)	OPD	MA MOD	36
Pitgam , Gazoduc Artère des Flandres	15034	157879	Pierre Yves GROCH (INRAP)	FPREV	GAL	60
Pitgam , Route de Nieppe	15035	157880	Ludovic NOTTE (INRAP)	FPREV	GAL	60
Provin , Rue du Bois	15100	158036	Virginie BAK (INRAP)	OPD	NEG	37
Provin , Rue Pasteur	15064	158035	Virginie BAK (INRAP)	OPD	NEO	37
Quesnoy-sur-Deûle , Rue de Warneton	14121	157806	Benoît LERICHE (INRAP)	OPD	NEG	38
Râches , Rue du Vert-Debout	15007	158027	Étienne LOUIS (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	39
Roncq , Rue de la Vieille Cour	15076	157984	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	40
Roncq , Rue Joseph Hentgès	14168	157952	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	NEG	40
Roucourt , Derrière le Château	12283	158025	Damien CENSER (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEO FER GAL	41

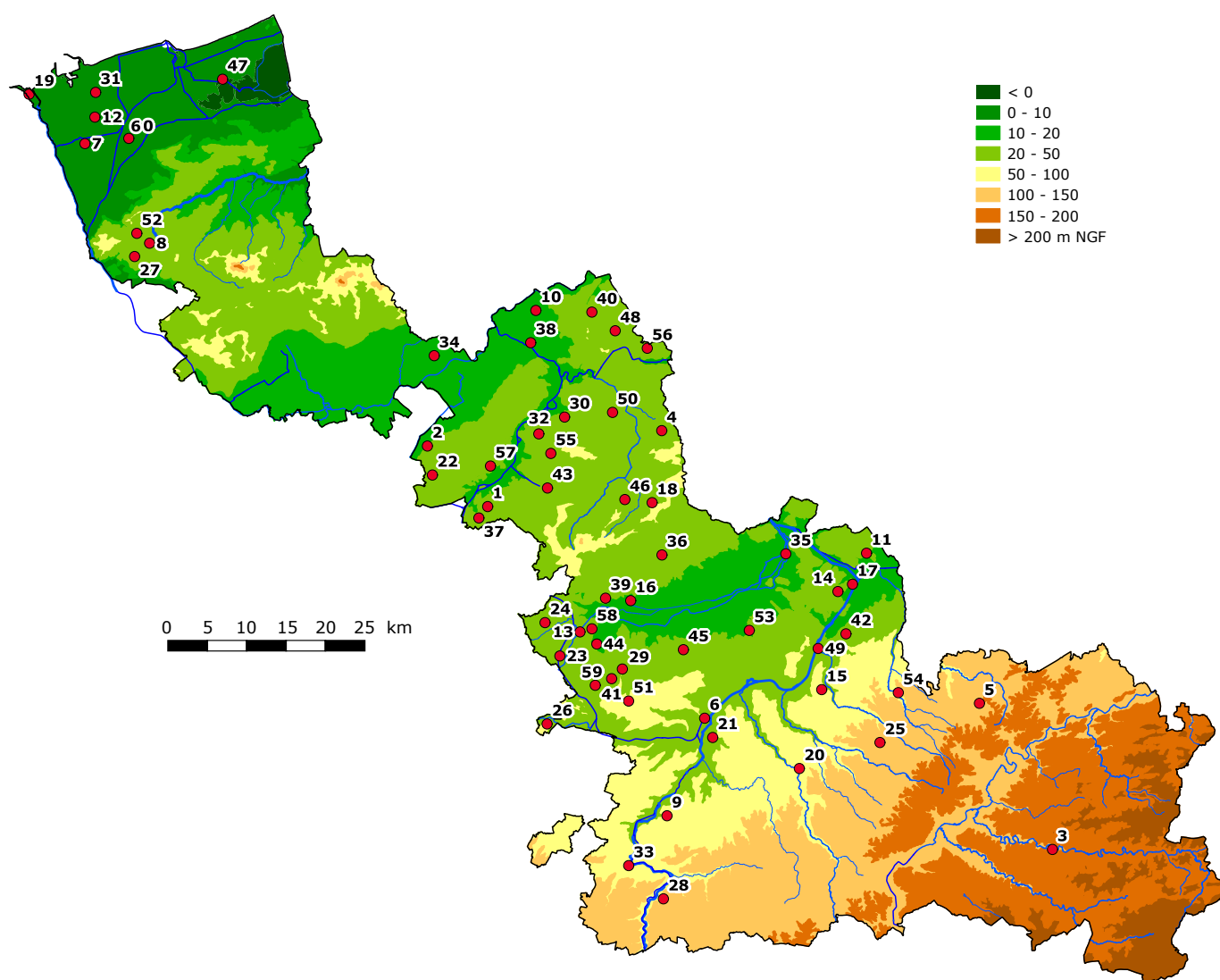
Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Saint-Saulve , Rue du Rôleur	12028	157840	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	FER GAL MOD	42
Seclin , Place Charles de Gaulle	15116	158049	Guillaume LASSAUNIÈRE (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA MOD	43
Seclin , Rue Maurice Bouchery	14184	157707	Jérôme TELLIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	MOD CON	43
Sin-le-Noble , Le Raquet, Tranche 12	08031	157811	Faustine CARPENTIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEO BRO FER	44
Somain , Rue Wilson	15086	158021	Éveline GILLET (INRAP)	OPD	NEG	45
Templeuve , Chemin de la Campagnette	15032	157915	François LALOUX (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	46
Templeuve , Rue du Riez	14200 15009	157875 157876	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	NEO PRO MOD CON	46
Templeuve , Rue Grande Campagne	15033	157886	Éveline GILLET (INRAP)	FPREV	GAL MOD	46
Téteghem , Rue de la Tranquillité	14008	157885	Mathieu LANÇON (INRAP)	OPD	NEG	47
Tourcoing , Jardin du couvent des Ursulines		157971	José BARBIEUX (COLLECTIVITÉ)		MOD	48
Tourcoing , Rue de l'Ermitage	14145	157954	Ludovic NOTTE (INRAP)	OPD	NEG	48
Valenciennes , Avenue de Verdun	08052	157801	David DELASSUS (COLLECTIVITÉ)	OPD	PRO MA MOD	49
Valenciennes , Rue de l'Épaix	13087	158003	Patrice KORPIUN (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	49
Valenciennes , Rue des Hospices	08234	158008	David DELASSUS (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	49
Villeneuve d'Ascq , Rue de la Liberté	13242	157962	Hélène DUVIVIER (INRAP)	FPREV	FER MA	50
Villeneuve d'Ascq , Rue du 8 mai 1945	15011	158016	Carole DEFLORENNE (INRAP)	OPD	GAL	50
Villers-au-Tertre , Le Bois de l'Épinette	15059	158002	Damien CENSIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	51
Volckerinckhove , Rue Principale	14039	157982	Pierre-Yves GROCH (INRAP)	OPD	NEG	52
Wallers , Rue Gustave Delory	13215	158031	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	NEO FER	53
Wargnies-le-Grand , Chemin de Villers-Pol	14185	157987	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	54
Wattignies , Rue Sadi Carnot	14165	157947	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	55
Wattrelos , Boulevard Mendès France	14196	157948	Thierry MARCY (INRAP)	OPD	NEG	56
Wavrin , La Vallée et Château de la Vallée	15075	158017 158018	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	GAL MA MOD	57
Waziers , Le Bas Terroir		157075	David HÉRISSON (BÉNÉVOLE)	FPROG	PAL	58

Nord – Pas-de-Calais Nord

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 5



Nord – Pas-de-Calais NORD

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 5

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

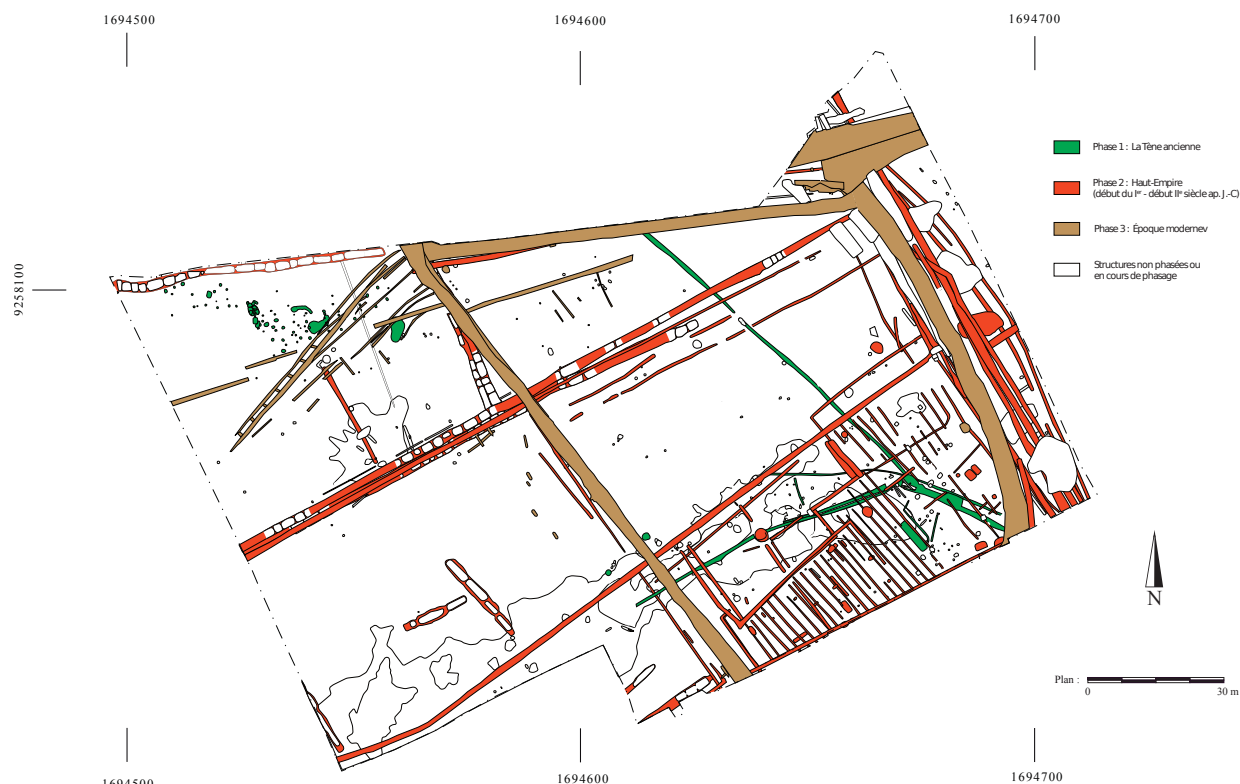
ANNŒULLIN Chemin Denoullet

157873

La réalisation de cette opération archéologique de fouille préventive s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement porté par LTO Habitat sur le territoire de la commune d'Annœullin. La commune d'Annœullin se situe au sud-ouest de l'agglomération lilloise non loin du Pas-de-Calais, au nord du bassin minier. Localisée dans le Carembault, elle est intégrée à l'arrondissement de Lille et se positionne au sein de la vallée de la Deûle. L'emprise concernée se trouve au sud-ouest de la commune, à l'ouest d'une zone lotie il y a peu, sur un versant limoneux implanté au

nord-est d'une zone anciennement marécageuse, se rattachant à un contexte de fond de vallée.

La fouille d'Annœullin « Chemin Denoullet » s'est déroulée de mai à juillet 2015 et a dévoilé, sur une surface d'environ 20 000 m², les vestiges de plusieurs occupations rurales successives débutant au second âge du Fer et se terminant à la période moderne. Le phasage étant toujours en cours, trois grandes phases allant de La Tène ancienne à la période moderne ont, pour l'instant, été déterminées sur le site.



ANNŒULLIN Chemin Denoullet
Plan général partiellement phasé.

Le site est vraisemblablement occupé pour la première fois à La Tène ancienne (phase 1). Un ensemble de trous de poteau formant plusieurs bâtiments et associé à des structures fossoyées (fosses, silos et fossés) témoignent d'une activité humaine en bordure de la Deûle dès le début du second âge du Fer. Ces vestiges constituent probablement les traces d'une installation rurale qui se développe plus largement et dont le cœur est situé en marge de l'emprise de fouille.



ANNŒULLIN Chemin Denoullet

Les fossés de culture et le réseaux fossoyé gallo-romain.

La plupart des structures documentées remontent donc au Haut-Empire (phase 2). Les vestiges, plusieurs réseaux fossoyés successifs associés à des fosses, des silos et quelques trous de poteau, constituent les traces d'une occupation rurale du Haut-Empire que l'on peut dater, au vu de l'étude préliminaire du mobilier céramique, entre le début du I^{er} siècle apr. J.-C. et le début du II^e siècle apr. J.-C. La fourchette chronologique se révèle donc très restreinte pour cette occupation et à ce stade de l'étude, notre vision est encore beaucoup trop restreinte et partielle pour pouvoir caractériser la nature fonctionnelle de cette occupation et en apprécier son organisation spatiale.

Au sud-est de l'emprise, de nombreux segments de fossés relatifs à plusieurs réseaux fossoyés successifs ont été décelés. L'un d'eux est associé à un réseau de petits fossés parallèles s'organisant de façon régulière, selon une orientation stricte nord-ouest / sud-est, tous les 2 mètres environ. Il pourrait s'agir de fossés de culture en banquette liés à la création de sols cultivés, déjà connus pour la période médiévale, mais très rarement rencontrés pour le Haut-Empire. Des dispositifs similaires, datés du Haut-Empire, ont été rencontrés à Harnes et à Dourges. Autre originalité, la mise au jour de fossés « discontinus » ou « alvéolés » formés à partir d'une succession de fosses oblongues en chapelet, reliées les unes aux autres par des « déversoirs ». Décelées sur des longueurs parfois supérieures à 100 mètres, le remplissage de ces fossés « discontinus » comportent des traces nettes d'hydromorphie associées à une couche organique caractéristique très sombre, le tout scellé par une couche de stabilisation. La présence

de graines a également été observée dans leur remplissage inférieur. Le matériel archéologique qu'ils renferment, assez riche en termes de céramiques et de petits objets (fibules, bracelet, anneau...), leur confère une datation aux alentours de la deuxième moitié du I^{er} – début II^e siècle de notre ère. Ces structures pourraient se rattacher à des activités spécifiques : décantation d'argile, rouissage du lin ou du chanvre... Les études étant encore en cours, il est difficile d'aller plus avant dans les interprétations. Toutefois, il est plus que probable que nous soyons en présence d'un centre de production agricole antique, dont la configuration pour cette période reste inédite à l'échelle régionale, voire extra-régionale.



ANNŒULLIN Chemin Denoullet

Le fossé en chapelet 1001.

À l'est de l'emprise, un important réseau de fossés associé à des collecteurs a été repéré. Ces structures fossoyées, orientées nord-ouest / sud-est, ne sont pas toutes synchrones, ce qui laisse penser à des aménagements successifs dont il est difficile de mesurer l'ampleur. Néanmoins, ces vestiges témoignent de plusieurs restructurations du paysage à l'époque gallo-romaine.



ANNŒULLIN Chemin Denoullet

Le fossé en chapelet 1001.

À l'époque moderne (phase 3), le site est encore marqué par la présence de l'homme puisque l'on assiste notamment à la mise en place d'un nouveau réseau de fossés parcellaire qui structure le paysage et délimite vraisemblablement des parcelles agricoles.

Ces aménagements fossoyés semblent avoir eu pour usage de délimiter de nouveaux espaces dans le paysage tout en drainant les eaux pluviales.

La fouille devait permettre d'apporter de nouvelles données sur la nature des occupations humaines dans le secteur du Carembault et sur l'économie agraire dans le bassin de la Deûle à l'époque gallo-romaine. Bien que les données soient encore en cours d'exploitation, les résultats de cette opération de fouille sont d'ores et déjà très intéressants pour le secteur concerné. Les lieux semblent être fréquentés dès La Tène ancienne et les vestiges de l'occupation gallo-romaine, objet de la prescription, représentent une réelle opportunité de recherche sur le monde rural gallo-romain et son économie agraire dans le bassin de la Deûle. La présence des fossés

« discontinus » témoignent peut-être d'une activité spécifique (décantation, activités de rouissage du lin ou du chanvre...) et la découverte remarquable des petits fossés réguliers permettrait également d'envisager une activité agricole de culture (maraîchère ou autre). Les études paléo-environnementales (carpologie, phytolithes, palynologie) et géomorphologiques permettront, on peut l'espérer, de pouvoir avancer des hypothèses sur la nature fonctionnelle de ces structures pour le moins originales et, plus largement, de pouvoir caractériser au mieux les activités humaines et leurs interactions avec leur milieu environnant.

Bertrand PERRIER

GALLO-ROMAIN

ANNŒULLIN

Chemin Denoullet

157877

La société SRCJ envisage la construction d'un lotissement, « Chemin Desnoullet » à Annœullin, sur une surface de 8 000 m². La Communauté d'Agglomération du Douaisis (Direction de l'archéologie préventive) a procédé à une fouille archéologique sur les parcelles concernées du 11 mai 2015 au 8 juillet 2015. Le rapport n'est pas finalisé.

Néanmoins, les premiers résultats montrent une occupation dense du site datée de la période gallo-

romaine. Elle est caractérisée par un ensemble de fossés organisés en réseaux ainsi que des aménagements complexes de fosses. Ces dernières ont, semble-t-il, une vocation artisanale (probablement des fosses de rouissage). L'analyse des sédiments prélevés par la société GéoArkéon devrait confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Renaud LEROY

MOYEN-ÂGE

AUBERS

Route d'Herlies, « Valmonchy »

158020

Au terme de cette opération de diagnostic, les trois tranchées et les sept extensions réalisées sur l'emprise ont mis au jour soixante-six vestiges de nature anthropique, en exceptant les dix-huit faits liés aux conflits de la Première Guerre mondiale.

Le mobilier rattache la majorité des structures à une phase d'occupation. Certaines d'entre elles, pour lesquelles l'absence de mobilier ne permet aucune datation, ont pu trouver une attribution chronologique par leur morphométrie, l'association et l'analyse des comblements. Un bon niveau de conservation générale est à noter.

Ainsi, l'implantation rurale est caractérisée par un site fossoyé et un chemin creux du X^e - XI^e siècle

L'organisation des vestiges est largement représentée par un ancien réseau parcellaire qui se prolonge au-delà de la surface diagnostiquée. Quelques fosses et trous de poteau ayant livré des rejets domestiques

ont été mis en évidence. L'activité agricole sur ce site se traduit par d'importants réseaux de fossés de drainage pour la plupart. En ce qui concerne la possibilité d'installations et d'une activité domestique, celle-ci est appréhendée par les rejets détritiques et les fosses associées.

Ce type d'occupation, parcellaire et chemin, est inédite sur Aubers et ses environs. La conservation des limites dans le parcellaire actuel confère un intérêt particulier pour le patrimoine archéologique de ce secteur de la plaine des Weppes. Une étude plus poussée des anciens cadastres pourrait fournir des éléments intéressants. Il serait ainsi possible de relier les fossés au parcellaire accolé à la ferme Wicart dont l'origine pourrait remonter à la période médiévale.

Lydie BLONDIAU

Le diagnostic archéologique préventif conduit par l'Inrap sur le projet d'extension de la station d'épuration d'Avesnes-sur-Helpe par Noréade a permis d'explorer une surface d'environ 9 165 m² en contexte de bas de versant/fond de vallée de l'Helpe majeure.

Mis à part deux segments de fossés non datés mais pas antérieurs aux Temps Modernes, le seul indice anthropique est un éclat cortical du Paléolithique moyen découvert en position secondaire dans une

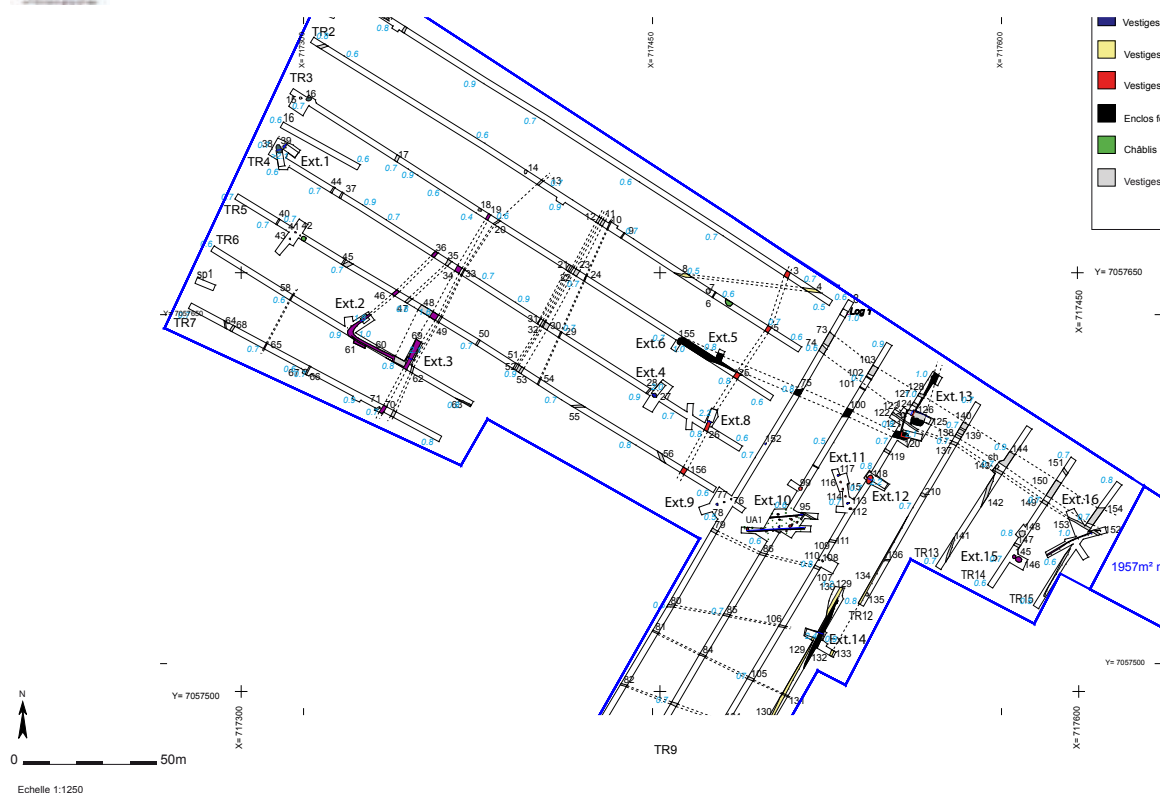
stratigraphie quaternaire lacunaire.

Cette découverte isolée vient confirmer le potentiel préhistorique du secteur d'Avesnes-sur-Helpe. En effet, depuis 1999, plusieurs diagnostics préventifs, un sur la carrière de Dompierre-sur-Helpe et quatre autres sur la carrière des Ardennes à Saint-Hilaire-sur-Helpe, ont livré des indices stratigraphiques et/ou archéologiques du Paléolithique moyen.

Philippe FERAY

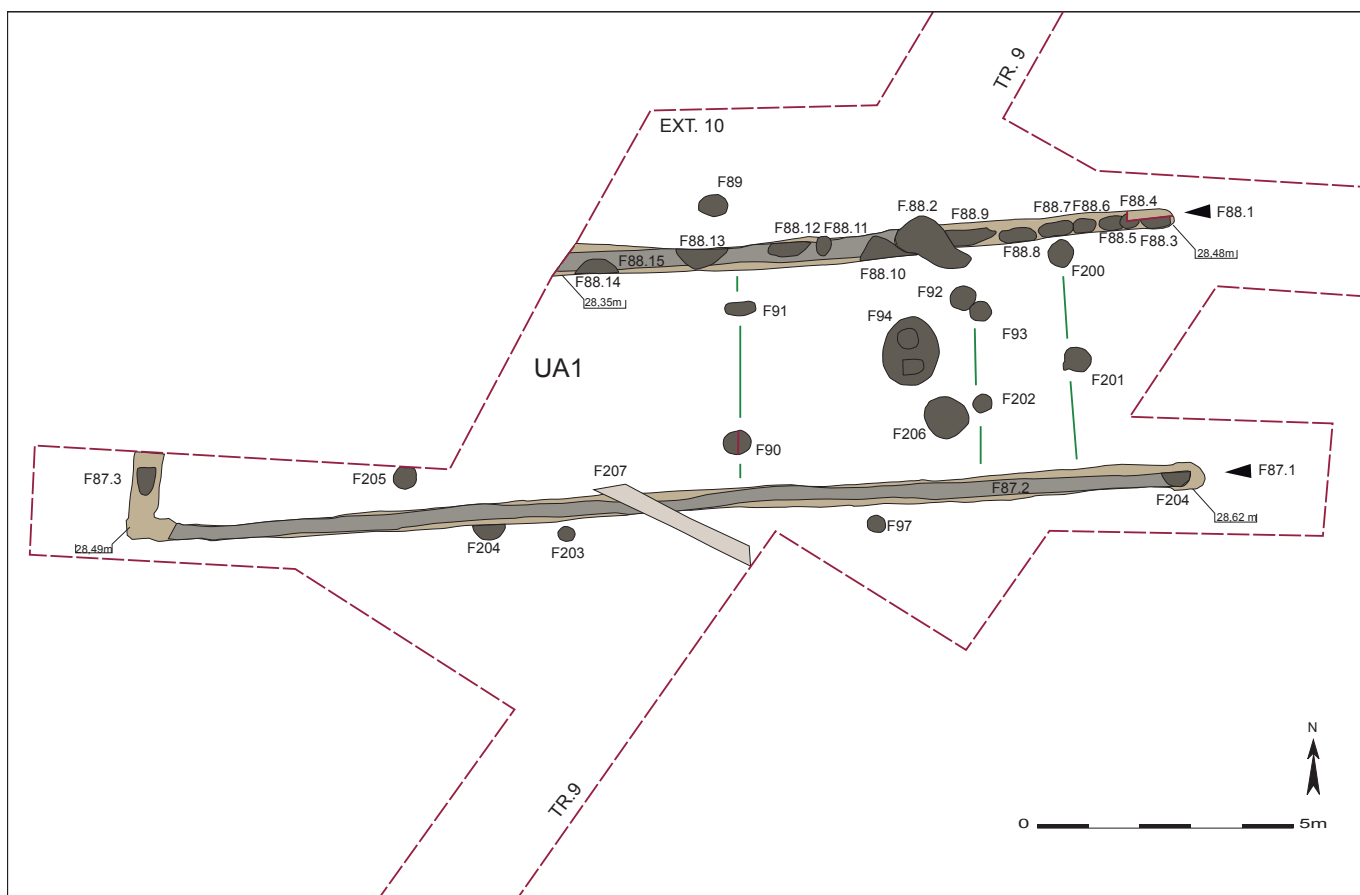
Une opération de diagnostic a été réalisée au nord-ouest de la commune de Baisieux, entre la rue de la Malterie et la rue de la Mairie. L'emprise prescrite porte sur une aire accessible de 41 523 m². Quinze tranchées et 16 extensions ont été réalisées portant le taux d'ouverture totale à 13 %, soit 5 521 m². Elles

ont livré les traces d'une occupation documentant principalement les périodes du Néolithique final – début âge du Bronze, de l'Hallstatt D2/3 ainsi que de La Tène A/B, B/C, et C/D. Un total de 163 faits archéologiques a été dénombré.



BAISIEUX Rue de la Malterie

Plan masse du diagnostic de Baisieux, Rue de la Malterie, au 1 250^e. RGF93 Lambert 93-ign69. © Évelyne Gillet - Inrap et TopoSIG, Frédéric Audouit - Inrap.



BAISIEUX Rue de la Malterie

Plan d'ensemble de l'unité architecturale n° 1 (UA1). © Évelyne Gillet - Inrap, relevés de terrain Véréna Marie et Sébastien Van Acker, Inrap.



BAISIEUX Rue de la Malterie

Cliché de l'UA1. Vue d'ensemble. © Évelyne Gillet - Inrap.

Le cœur de l'emprise présente plusieurs types de structures susceptibles d'être rattachées au Néolithique final. Parmi celles-ci ont été reconnus une

construction à poteaux sur tranchée de fondation, un alignement de poteaux, une fosse en « Y » et quelques structures en creux éparées.

Le bâtiment rectangulaire sur tranchée de fondation présente une forme en « U » mesurant 21 m x 5,2 m. La structuration de ce gisement amène un ensemble d'informations archéologiques majeures qui nécessiteraient la poursuite des recherches. L'architecture du bâtiment présente des similitudes dans sa forme comme dans ses techniques constructives avec les bâtiments Deûle-Escaut reconnus dans la région Nord-Picardie. La morphologie rectangulaire, la longueur, l'entrée axiale supposée, l'existence d'un axe faîtière qui reste à confirmer et l'organisation de l'espace interne offrent d'excellents points communs avec les bâtiments du III^e millénaire avant notre ère. La proximité d'une palissade a priori contemporaine lui donne, en outre, un caractère exceptionnel reconnu uniquement sur les grands sites d'Houplin-Ancoisne « Le Marais de Santes » et d'Arleux « Chemin des Croix » dans le Nord. Seule la largeur du bâtiment de Baisieux (5 m) ne correspondrait pas à ces constructions souvent beaucoup plus larges (12,8 m pour Houplin et 7,2 m pour Arleux). Elle se rapproche de celle des petits bâtiments à poteaux plantés de Lauwin-Planque et de Méaulte. Les dimensions et les techniques constructives du bâtiment 600 de Sauchy-Lestrée (16,6 m sur 5 m, tranchée de fondation), daté du XXVI^e siècle avant notre ère et fouillé dans le cadre des travaux du canal Seine Nord-Europe sur la plateforme de Marquion, coïncident avec les

éléments relevés à Baisieux. Seul son pignon arrière est légèrement curviligne, chose que nous ne pouvons pas comparer avec la construction de Baisieux car ce secteur n'a pas été décapé.



BAISIEUX Rue de la Malterie

Vue de la fosse en "Y". © Évelyne Gillet - Inrap.

Malgré l'indigence du mobilier étudié dans le cadre de ce diagnostic, les premiers résultats sont encourageants. L'industrie en silex montre de réelles affinités techno-typologiques avec les séries du Deûle-Escaut (microdenticulés, fragment de hache polie exogène). La céramique témoigne à la fois de « traditions » anciennes dans l'utilisation massive de chamotte, des décors digités sur bandeau et la présence d'une fusaïole conique. Des différences sont néanmoins à remarquer comme : l'utilisation complémentaire de silex et de végétaux dans les dégraissants peu reconnue dans les ensembles Deûle-Escaut, la morphologie du vase 87.1, la présence de cordon et lèvre digités sur le même récipient.

L'architecture et la production d'outils en silex cadrent donc bien avec une attribution de ce gisement au Néolithique final. Deux hypothèses pourraient alors être avancées. La première serait d'y voir deux périodes se côtoyer : le Deûle – Escaut et l'âge du Bronze ancien. L'existence d'un « diachronisme » sur cet espace structuré n'aurait alors pas été perçue lors du diagnostic et resterait à valider. La seconde hypothèse envisagerait l'implantation d'une communauté appartenant à une période de transition située à la fin du Néolithique et aux débuts de l'âge du Bronze. Mais la perdurance sur plusieurs

siècles d'une tradition architecturale appartenant à la première moitié du III^e millénaire soulèverait plusieurs problèmes, notamment celui de l'évolution de la morphologie des bâtiments Deûle-Escaut. En effet, la forme des bâtiments passe du rectangle à un plan à pignon curviligne et la tranchée de fondation disparaît au profit de poteaux plantés dans la seconde moitié du III^e millénaire.

Les constatations préliminaires opérées dans le cadre de ce diagnostic se limitent à un examen rapide qui mériterait une étude plus approfondie grâce, notamment, à un décapage intégral de cet ensemble architectural complexe. La réalisation d'une cartographie du phosphore à l'intérieur et l'extérieur de la bâtisse associée à des analyses paléobotaniques permettraient également de mieux appréhender l'organisation des espaces intérieurs ainsi que leur fonction (espaces de stockage, de stabulation, de transformation des denrées...). La bonne conservation générale des vestiges favorise également le recours aux datations radiocarbone permettant dès lors de préciser le cadre chronologique de la construction.

Quant aux vestiges de l'âge du Fer, ils révèlent plusieurs indices d'occupations s'échelonnant entre la fin du premier âge du Fer et la période de La Tène moyenne à finale. L'occupation la plus ancienne est représentée par un silo d'époque Hallstatt D2/3 (F. 27) implanté en périphérie nord-ouest des vestiges néolithiques. Elle est révélatrice d'une première occupation à caractère domestique. Un second établissement de nature similaire lui succède à l'extrémité nord-ouest de l'emprise. Il est principalement représenté par deux silos (F. 38-39) se rattachant à la période de La Tène A/B. À l'extrémité sud-est du périmètre du diagnostic, quelques structures en creux de type fosses et fossés documentent la période de La Tène moyenne à finale. Ces dernières sont toutefois difficilement caractérisables. Enfin, la fin de l'âge du Fer est marquée par le développement de plusieurs réseaux fossoyés visibles dans le tiers nord-ouest de l'emprise. Certains tronçons pourraient constituer un système d'enclos d'habitat. Malgré la réalisation de diverses extensions, aucune trace concrète de construction organisée n'a pu être mise en évidence pour cette période. Quelques rares traces de trous de poteau isolés suggèrent néanmoins leur existence.

Si le matériel recueilli permet d'établir certaines comparaisons significatives avec les corpus locaux et régionaux, le manque de données relatives à l'organisation et au développement spatial des différents indices d'occupations limite fortement le champ interprétatif.

Évelyne GILLET
avec la collaboration de
Ivan PRAUD
Emmanuelle MARTIAL
David BARDEL
Laurent DESCHODT

En accord avec le Forum antique de Bavay, Musée du Conseil départemental du Nord et le soutien de la DRAC Nord-Pas-de-Calais-Picardie, le service archéologique du Conseil départemental du Nord et l'Université de Lille (Centre de recherche HALMA – UMR 8164, CNRS, Univ. Lille [SHS], MCC) se sont associés pour entreprendre une opération de fouilles programmées sous l'ancienne rue de la Réunion, qui traverse la basilique du forum gallo-romain. En 2014, une première intervention a consisté en une reconnaissance du terrain destinée à évaluer les modalités d'une future opération pluriannuelle (2015-2017). Cette dernière a permis de mettre en évidence une stratigraphie dont la chronologie s'étend de la fin du II^e siècle à l'époque contemporaine et plus particulièrement des niveaux de destruction du Bas-Empire et de maçonneries médiévales.

Consécutivement à cette année probatoire, un programme de recherche pluriannuel a été déposé

auprès de la CIRA Centre Nord. Le projet de fouilles programmées triennales (2015-2017) ayant reçu un avis favorable, la campagne de juillet 2015 a accueilli une douzaine d'étudiants en archéologie de l'université de Lille, dans le cadre du chantier-école de l'unité HALMA. Tout en s'inscrivant dans la continuité des enseignements dispensés à l'université, le stage permet aux étudiants (Licence/Master Archéologie) de se former à la fouille et à l'enregistrement des données. Un temps est aussi consacré à la découverte des collections du musée et des activités de gestion, de conservation et de valorisation qui leur sont liées.

En 2015, l'opération portait sur le tiers méridional de l'ancienne rue de la Réunion. Les travaux se sont concentrés sur l'aile orientale de la basilique civile du forum et ses abords où un réseau de canalisation contemporaine a fortement endommagé les couches et les maçonneries antiques.



BAVAY Forum antique

Le soubassement en grand appareil de la première enceinte adossée à l'abside de la basilique. A l'arrière, l'esplanade du forum, l'aire sacrée et les arcades du cryptoportique entourant l'aire sacrée. (Service archéologique départemental du Nord/HALMA-UMR 8164).

Les vestiges de l'époque moderne consistent essentiellement en fosses, tranchées de récupération et en remblais ayant livré de la céramique caractéristique de cette période, mais aussi un abondant matériel résiduel antique et médiéval. Ce dernier, caractérisé par une pâte à dégraissant calcaire et/ou coquillier, est à rapprocher de formes connues pendant les IX^e - X^e siècles dans l'établissement médiéval de Quaregnon (Belgique, Hainaut) situé à une vingtaine de kilomètres de Bavay. L'intervention a également permis de mettre au jour les murs maçonnés d'une cave, constitués par des moellons et blocs de grès verts liés à l'argile brune. Le mobilier récolté dans les niveaux de destruction permet de dater cette construction du XIII^e ou du XIV^e siècle.

Si la rue de la Réunion est restée jusqu'à présent un obstacle majeur à l'étude de l'abside située au centre du long côté oriental de la basilique, elle a aussi contribué à conserver les niveaux en place. Son exploration a révélé une stratigraphie témoignant de la destruction du bâtiment au cours du III^e siècle

(couche d'incendie, effondrement de toiture) et de sa réoccupation au moins pendant la seconde moitié du IV^e siècle (aménagement de sol en limon argileux). Par ailleurs, la fouille a révélé la partie supérieure d'un soubassement rectangulaire maçonné. Adossé au centre de l'abside de la basilique du dernier état du forum, cet aménagement peut être interprété comme le socle d'une statue, incitant à voir dans cet exèdre semi-circulaire un *aedes augusti* dédié à la gloire de l'empereur. Les fouilles à venir permettront le dégagement total de ce massif mais aussi d'observer, sur toute la surface de l'abside, le sol en *opus sectile* aperçu en 1995, sol appartenant à la basilique du premier état du forum.

Enfin, l'intervention a également permis de vérifier l'état de conservation de la première muraille du Bas-Empire accolée au mur oriental de la basilique et d'en observer le soubassement en grand appareil.

Patrice HERBIN
Laetitia MEURISSE

GALLO-ROMAIN

BAVAY

Rue des Allées

157842

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée suite à un dépôt de permis d'aménagement sur la commune de Bavay. Les deux parcelles AH 206 et 57 qui sont concernées par le projet sont situées au niveau de l'extrémité nord de la rue des Allées, à environ 500 mètres au sud-est du forum. Il s'agit d'un terrain en friche, dont la surface avoisine les 830 m². Les surfaces sondées pendant le diagnostic couvrent 37% de la surface totale du terrain. Un sondage pratiqué à l'extrémité est du terrain a mis en évidence des éléments constitutifs d'une voirie qui scelle trois structures plus anciennes, une fosse, un fossé et une structure de combustion, qui doivent appartenir aux premières phases d'occupation du site. Pour les autres sondages, la période du Haut-Empire est largement représentée. Elle concerne des vestiges liés à de l'habitat. Elle succède à une phase d'occupation primitive représentée par au moins deux creusements, dont la fonction demeure indéterminée.

Les vestiges du Haut-Empire sont scellés par un

remblai de démolition incendié, observé partout sur le site. La découverte la plus remarquable du diagnostic est sans aucun doute un bâtiment mis au jour au nord/est du terrain. Celui-ci apparaît à environ 0,70 m sous le niveau de circulation actuelle. Les alignements de blocs de calcaire bleu qui constituent les fondations de ce bâtiment émergent d'un remblai de terre sombre avec des nodules de terre cuite. Ce niveau, dont l'épaisseur varie entre 0,40 et 0,50 m, a été observé partout sur le site. Il scelle les niveaux d'incendie du Haut-Empire.

La position stratigraphique du bâtiment, ses fondations frustes, son décalage par rapport aux orientations antérieures et la présence de mobilier daté du IV^e siècle dans le remblai encaissant, concluent naturellement à considérer ce dernier comme appartenant à la période tardive de l'Antiquité, période à ce jour peu représentée à Bavay.

Julien RAPPASSE

GALLO-ROMAIN

BAVAY

Rue du Vieux Chemin

158068

Les terrains concernés par le diagnostic archéologique réalisé en décembre 2015 sont situés le long de la rue du Vieux Chemin. Le projet à l'origine du diagnostic, prévoit la construction d'un logement individuel au milieu de la parcelle AE 64.

Au total, 30% de la surface de la parcelle ont été décapés. Cette ouverture a donc permis

de reconnaître un nombre important de vestiges, mais également de mettre en évidence quelques informations sur l'environnement dans lequel s'inscrivent ces derniers.

Le site de la rue du Vieux Chemin offre un nouveau point d'observations sur le secteur est de la ville. Le site est situé à moins de 100 m du rempart

médiéval, entre les voies en direction de Reims et de Trèves. La rue du Vieux Chemin avait fait l'objet de quelques observations archéologiques dans les années 1960 et 1970, réalisées respectivement par le chanoine BIÉVELET et par J.-C. CARMELEZ. Ces derniers ont notamment mis en évidence les vestiges d'un aqueduc, sur des parcelles plus au sud-est. Celui-ci est orienté selon un axe nord-ouest/sud-est, qui correspond à l'axe de la rue du Vieux Chemin.

L'opération révèle la présence d'au moins trois périodes d'occupation sur le site. La première période correspond à quelques fosses et fossés installés dans le terrain naturel. Les quelques tessons collectés au sein des comblements de ces structures situent l'abandon de celles-ci durant le II^e siècle de notre ère. La période suivante est caractérisée par la présence

d'un bâtiment qui recoupe quelques structures environnantes. Celui-ci n'a été que partiellement découvert : il se développe sans doute au nord-est de la fenêtre 1. La période d'occupation de ce bâtiment semble se situer durant le II^e siècle apr. J.-C.

La troisième période d'occupation est marquée par la présence de quelques éléments de fondations en calcaire bleu, observés dans la fenêtre 1. Ces vestiges apparaissent au sein d'un remblai de limon brun foncé qui scelle les vestiges du Haut-Empire. La découverte de ces quelques structures semble s'inscrire dans la problématique d'une occupation Bas-Empire sur la ville de Bavay.

David LABARRE

Néolithique

BOUCHAIN Rue Roger Darthois

157112

Le site de Bouchain occupe un bas de versant au compte de plaine alluviale de l'Escaut et de la Sensée à la hauteur de la confluence de ces deux cours d'eau. À la fin du Néolithique récent une communauté fréquente la berge d'un chenal et y pratique des activités diverses, sans relation avérée avec un habitat.



BOUCHAIN Rue Roger Darthois

Prise de vue verticale de la fouille du niveau principal en cours (cliché G. Leroy).

Le développement de la tourbière et des phénomènes de crues saisonnières ont très rapidement contribué à l'ensevelissement de la surface néolithique avant même que celle-ci ne soit totalement abandonnée. Ceci explique les conditions de conservations exceptionnelles dont a bénéficié le site et le grand potentiel qu'il offre en matière d'études de certains domaines techniques ou simplement économiques en lien avec des populations particulièrement mal connues pour le Nord de la France et la Belgique. Révélé en 2012 par un diagnostic préventif, le site a fait l'objet d'une première campagne

programmée en 2014. La mise en évidence du grand potentiel du site et la présence d'éléments significatifs (pirogue monoxyle, travail du bois, industrie en bois de cerf abondante) ont suscité la poursuite de l'opération sous une forme triennale.



BOUCHAIN Rue Roger Darthois

Hache complète avec sa lame de silex, sa gaine perforée et son manche, en place sur la surface d'occupation du Néolithique récent.

Le rapport présenté en mars 2015 suite à la première campagne regroupait un ensemble de présentations préliminaires qui permettait notamment de mettre en évidence le potentiel scientifique du

site de Bouchain en termes de renouvellement des connaissances concernant le Néolithique récent dans le Nord de la France. Ces contributions se sont faites, dans la plupart des cas, sur la base de simples observations ou tests.



BOUCHAIN Rue Roger Darthois

Partie appointée d'un pieu prélevé dans le chenal néolithique.

Ce fut notamment le cas pour ce qui concerne les études paléoenvironnementales (palynologie, xylologie), et pour celles liées aux mobiliers archéologiques (mobilier et éléments façonnés en bois végétal, mobilier en matières dures animales, mobiliers lithiques et céramique). Les études proprement dites ne débuteront que durant l'année 2016 et leur développement suivra l'évolution des problématiques induites entre autre par l'activité de terrain. Notons que l'équipe scientifique continue à ce jour de se mettre en place avec l'implication de nouveaux chercheurs appartenant à différents organismes et intervenant dans des domaines pour lesquelles le site de Bouchain est susceptible de livrer des données de référence (xylologie, restes de colles, outillages en matières dures animales...).

La seconde campagne de fouille menée sur le site néolithique récent de Bouchain confirme le niveau de conservation hors norme du niveau archéologique, son homogénéité et son important potentiel en matière d'étude des environnements techniques et plus généralement culturels de ces populations.

Les problématiques concernant le travail du bois se sont affirmées avec la mise au jour d'éléments d'outillage et de pièces façonnées en nombre significatif. Nous sommes toujours au stade de l'hypothèse concernant le statut particulier de cette « berge occupée ». En revanche, la présence d'aménagements, voir de constructions sur pieux sur le bord du chenal, devra être confirmée, notamment par la datation ^{14}C des échantillons prélevés. Les grumes de chêne, dont une ébauche de pirogue, les concentrations d'éclats de bois et les nombreuses « perches » abandonnées ou re-mobilisées par le fleuve, indiquent indéniablement la diversité des productions en lien avec la navigation et probablement la construction d'ouvrages terrestres.

Le commencement des études botaniques et technologiques (bois, bois de cerf, silex, grès...) apporteront dès 2016 des éléments de précisions. Les deux campagnes de terrain restant à venir permettront d'étendre la surface fouillée et de mieux définir la nature et l'étendue des activités humaines.

Gilles LEROY

NÉGATIF

BOURBOURG

Place du Marché aux Chevaux

157712

La communauté urbaine de Dunkerque porte un projet de reconstruction des bâtiments situés aux 15, 17 et 19 Place du marché aux chevaux et 14 et 16 de la rue Pasteur à Bourbourg. Le permis de démolir a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. L'emprise borde le chœur actuel de l'église paroissiale Saint-Jean Baptiste de Bourbourg.

L'opération s'est déroulée le 14 Janvier 2015 et a mobilisé 3 archéologues. 3 sondages (83 m²) ont été implantés dans l'emprise de 380 m² suite à la démolition des bâtiments. Les archéologues n'ont donc pu que constater la démolition effective des bâtiments et le remaniement du substrat sur 1,80 m d'épaisseur en moyenne. Les indices funéraires repérés en périphérie des sondages indiquent, s'il le

fallait, la présence du cimetière paroissiale aux abords est de l'église.

Les sondages ont permis d'observer les niveaux naturels en place sous les niveaux de démolition. Ils sont caractérisés par des niveaux sableux, laminés d'argiles, typiques des chenaux de marées observés dans la plaine maritime. Aucune tourbe n'a été observée.

Le projet construction a été abandonné suite à une demande des habitants de la ville, le secteur va donc être réaménagé en parc public ce qui n'aura aucune incidence sur l'absence de vestige archéologique constaté.

Mathieu LANÇON

MODERNE

CONTEMPORAIN

BROXEELE Rue des Peupliers

157838

À Broxeele, commune située à quelques kilomètres au nord de St-Omer, la société DK Consult prévoit de lotir une parcelle d'environ 11 000 m² sous forme d'un lotissement pavillonnaire. Pour faire suite à ce projet, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic sur cette parcelle. L'opération a été menée par l'Inrap les 24 et 25 mars 2015.

À l'issue de l'ouverture de 6 tranchées linéaires et 1 fenêtre quadrangulaire, seul un réseau de multiples structures linéaires a été mis au jour. Ce dernier, constitué principalement d'aménagements parallèles, correspond à un réseau de drainage dont les formes les plus récentes ont été détectées sous l'aspect d'un réseau en tuyau céramique auquel a succédé un réseau plastifié. Cette volonté de conduite des eaux est d'ailleurs toujours marquée dans cette parcelle de

pâturage par un fossé peu enterré qui la traverse en son centre selon un axe nord-sud.

Aucun mobilier datant n'a été extrait de ce réseau linéaire, ce qui ne permet pas de juger de la datation de la mise en place de ce dernier.

De même, aucune structure ancienne en lien avec un quelconque lieu de vie n'a été découverte.

Les seules vestiges d'un établissement humain sur la parcelle sont caractérisés par un angle de maçonnerie en briques et une fosse. Ces deux vestiges ont livré un mobilier incontestablement moderne (bouteille en verre, faïence, céramiques à couverte noire...). La consultation des cadastres anciens permet d'ailleurs de juger de la date d'implantation de la maçonnerie entre 1810 et 1850.

Thierry MARCY

MOYEN-ÂGE

MODERNE

CAMBRAI Château de Selles

156825

Le château de Selles se situe à Cambrai, dans le département du Nord. Classé au titre des Monuments historiques depuis le 21 septembre 1981, il est partiellement conservé sous la terrasse d'un bastion moderne qui porte aujourd'hui le Palais de Justice, à l'angle du boulevard Duplex et de la rue du Château de Selles.

Ce programme de recherche, initié dès 2011, dans un souci de sauvegarde par l'image des manifestations graphiques en voie de disparition, a pour objectif l'inventaire et l'étude des ensembles gravés du château de Selles dans une approche interdisciplinaire.

Dès l'origine du projet, ces gravures ont été considérées comme un art rupestre médiéval et moderne au même titre que les manifestations graphiques de l'art rupestre préhistorique. Considérées comme témoins précieux, intimes et fragiles du passé, ouvrant une vue dans des instants de vie des prisonniers, soldats et visiteurs du site, les expressions graphiques du Château de Selles

constituent des vestiges de grande valeur historique et patrimoniale justifiant étude et sauvegarde. Un protocole d'étude, comparable à ceux mis en œuvre pour les grottes ornées préhistoriques, comprenant la photographie, le relevé et le scan 3D, a été défini et mis en œuvre. La numérisation tridimensionnelle constitue un point important de ce projet.

La première opération programmée trisannuelle 2012-2014 a permis de faire évoluer le projet de recherche sur trois niveaux : les études iconographiques, le scan 3D et l'observation des phénomènes de dégradation. Elle a favorisé la construction d'une équipe qui ne cesse de s'agrandir et d'ouvrir la voie à des projets de publications et de valorisation. Un bilan positif de ces 3 années de recherche a pu être établi et a mené à une suite de trois années de recherches programmées supplémentaires (2015-2017). Ce trois années ont pour but de compléter les données de sauvegarde sur le terrain et d'approfondir les recherches iconographiques et historiques.

Étude des gravures

Les études iconographiques menées depuis 2011 sur les gravures témoignent de la complexité mais surtout de la richesse et de l'originalité de ces vestiges. Des études classiques, avec une méthode empruntée à l'histoire de l'art, sont difficiles à mener car les comparaisons stylistiques et techniques entre les œuvres d'art médiévales et modernes et les gravures, parfois spontanées, s'avèrent compliquées. Les motivations, les supports, les techniques employées (peinture, gravure, sculpture) et l'état d'esprit des auteurs (artistes, prisonniers, soldats, citoyens sans formation artistique) semblent parfois très différents. Toutefois, les détails figuratifs ainsi que les thèmes représentés dans les gravures livrent des éléments intéressants et propices à une étude approfondie. Les lectures croisées par différents chercheurs s'avèrent particulièrement fructueuses et livrent, pour nos objets d'étude, des éléments visant à mieux appréhender les ensembles et à affiner des fourchettes de datation (détermination de *termini ante* et *post quem*).

Les études ont ouvert un regard sur les auteurs des divers graffitis du site. En effet, l'histoire du monument a favorisé la fréquentation des couloirs et des salles du château par des personnes d'horizons divers, sur des périodes plus ou moins longues et pour des raisons très diverses. Certaines gravures sont à attribuer directement aux prisonniers qui y ont séjourné du XIV^e au XVIII^e siècle. Il va de soi en effet que certaines manifestations graphiques sont directement liées aux conditions contraintes et dures de la rétention forcée et portent les espoirs de libération, les colères et le besoin de marquer, au sens physique du terme, leur présence en ce lieu. Le château de Selles est à ce titre un site majeur pour l'étude des graffitis en milieu carcéral, lesquels pourraient aisément être assimilés à de l'Art brut.

En 2015, deux membres de l'équipe (Thomas BYHET et Aude DEMOULIN) ont procédé à un relevé (photographique et écrit) d'une part des inscriptions tracées ou peintes sur les voûtes et au-dessus des portes des tours (et dont certaines sont attribuables au XVI^e siècle), et, d'autre part, des inscriptions gravées, éparses et parfois récentes (XIX^e et XX^e siècles) d'une partie du niveau inférieur du château, dans l'optique d'établir une liste exhaustive des noms et dates (associées ou non) qui se trouvent au château de Selles. Ces données alimenteront une base photographique et des inventaires synthétisant l'intégralité des données écrites (déchiffrées et non) du château de Selles. Ces données seront exploitées dans le cadre des recherches iconographiques et historiques propres au projet, mais pourront également être mise à disposition des chercheurs extérieurs.

Numérisation 3D

La numérisation prend une place importante dans ce projet et, en quatre ans, l'équipe a travaillé plus de

25 jours sur place pour réaliser les scans. L'équipement et la méthode choisis ont pu être validés pour les problématiques spécifiques au projet de recherche.

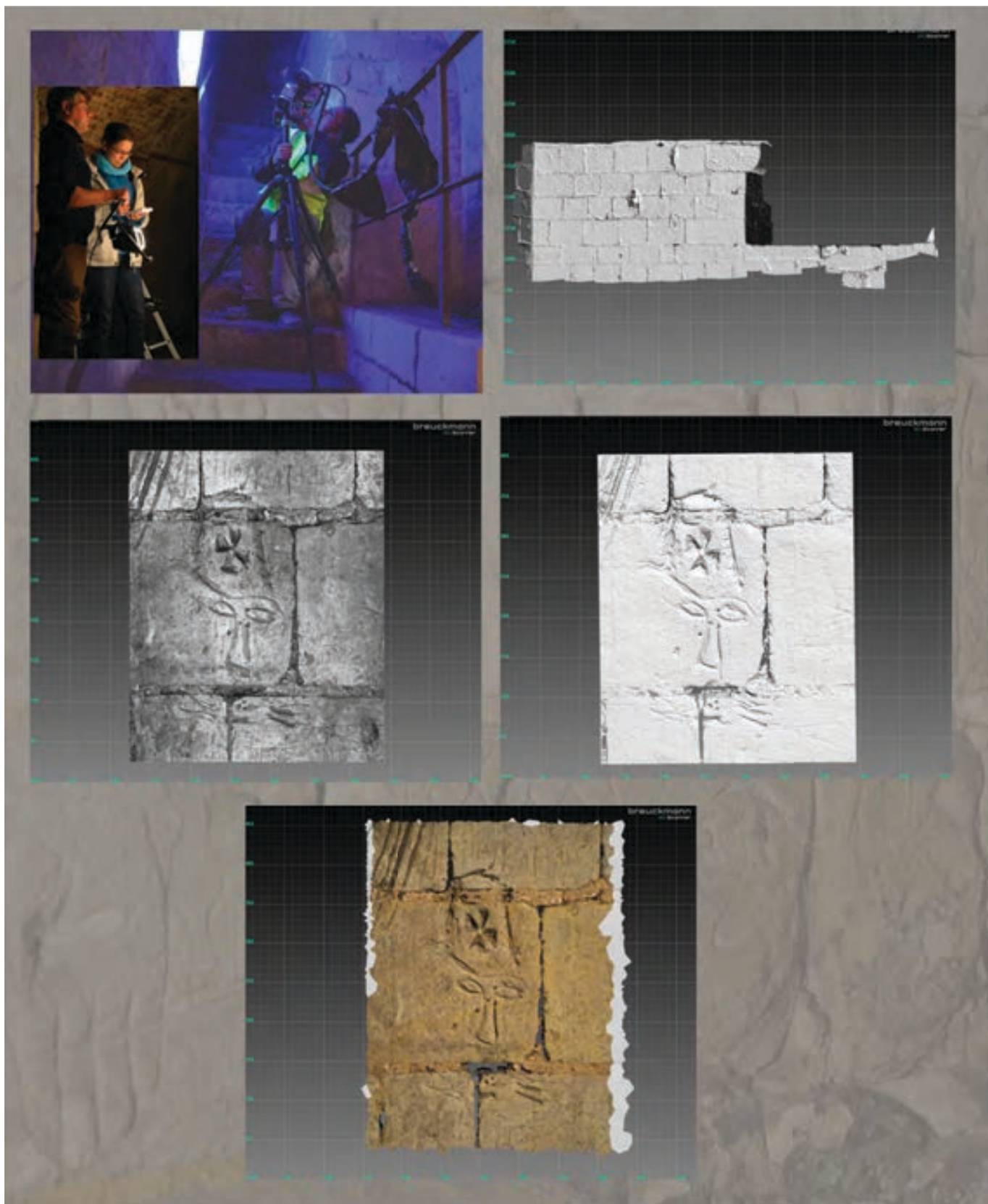
Pour la numérisation 3D, une priorité a été donnée aux panneaux fragiles afin de sauvegarder une image précise de l'état actuel avant toute dégradation supplémentaire et toute activité de consolidation et de restauration. Au cours des trois premières années, l'intégralité des endroits les plus menacés et les plus riches en manifestations graphiques a pu être enregistrée. Étant donné la vitesse de dégradation des vestiges, il a été également décidé de numériser des endroits en bon état de conservation mais visiblement menacés par un début d'altération.

En ce qui concerne le choix du dispositif de scan 3D (AICON SmartScan) et sa mise en œuvre, la formule « location » s'est révélée adaptée et intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord, la possibilité de louer uniquement l'appareil (sans technicien) réduit les coûts journaliers pour la location de manière significative et augmente ainsi le temps disponible pour l'acquisition des données sur le terrain. La location d'un scanner pour un tel projet a également permis de disposer chaque année d'appareils actualisés, calibrés et optimisés, ce qui a pu apporter des avantages significatifs dans l'utilisation et pour la qualité des données (précision de saisie, rapidité de l'acquisition, gestion des textures, ergonomie...).

Selon un calcul des mètres linéaires de murs portant des gravures, 92,2 ml conviendraient d'être scannés, mais 9 ml sont inaccessibles. Ainsi, sur les 83 ml accessibles, 36,7 ml ont fait l'objet d'un scan de 2011 à 2014. En 2015 une longueur totale de 16ml a été numérisée, ce qui porte le pourcentage de ce qui a déjà été réalisé à 63,5%.

En 2015, l'équipe a pu tester un nouvel outil de texturisation des modèles 3D, possibilité offerte par un nouveau module dans le logiciel (OptoCad) associé au dispositif de scan et fourni par le même prestataire. Au lieu d'enregistrer le relief avec des caméras couleurs, le scan surfacique utilise une saisie en NB sur une projection de lumière bleue. Afin d'obtenir la texture (couleur) des parties scannées, des photos orthogonales sont prises sous lumière diffuse. Les photos obtenues sont ensuite référencées par l'utilisateur et grâce un module de repositionnement assisté sur le modèle 3D.

L'ensemble des données 3D complétera la base de données disponible pour ce site et offrira aux chercheurs un outil de travail précieux. L'exploitation des données 3D a déjà largement contribué aux travaux de déchiffrement, de relevés et d'études des ensembles graphiques. Ces analyses peuvent être poursuivies pour d'autres motifs qui attendent d'être étudiés. Notons que, à défaut de solutions mises en œuvre aujourd'hui pour la conservation des vestiges, le scan 3D apparaît être la seule réponse active à la dégradation inéluctable des vestiges.



CAMBRAI Château de Selles

En haut : Acquisition des données à l'aide du dispositif de scan 3D SmartScan (à gauche), clichés Thomas Byhet et Nicolas Mélard ; Visualisation d'une portion de mur du couloir (G1) numérisée dans le cadre de la campagne de scan 2015 (à droite) ; Centre : Détail de gravure de visage avec (gauche) et sans texture (à droite) ; Bas : Détail de gravure de visage en 3D avec texture (DAO et images 3D : Nicolas Mélard, SRA Nord – Pas-de-Calais et C2RMF Paris).

Ce projet permet d'explorer en détail les possibilités et les limites de la numérisation 3D sur un site d'art rupestre. Les techniques appliquées au château de Selles seront comparées à d'autres techniques de numérisation 3D. À ce titre, le château de Selles peut être considéré comme un laboratoire, d'une part, pour l'étude de gravures médiévales et modernes et, d'autre part, pour le relevé de gravures menacées de disparition. Les résultats obtenus pourront servir à d'autres projets de recherche dédiés à l'art rupestre gravé, mais constituent d'ores et déjà un outil et un support d'étude pour les historiens et les archéologues travaillant sur l'iconographie.

Conservation

Les observations concernant la dégradation des murs ont confirmé la menace sévère qui pèse sur la plupart des manifestations graphiques de ce site. En effet, à certains endroits une dégradation particulièrement intense des murs est observable. La recherche archéologique n'a pas pour but de faire office d'une étude globale des problèmes de conservation sur le site. L'ampleur des études à mener et des moyens à y consacrer dépasse à la fois les compétences et les capacités en termes de temps et de budget du projet archéologique. Un projet d'étude spécialisée est en cours d'élaboration par la Ville de Cambrai avec l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la CRMH et le conseil du LRMH. Dans l'année à venir, nous allons rester vigilants face aux phénomènes d'altération et nous mettrons à disposition nos données au profit des études spécifiques susceptibles d'être déployées dans le futur.

Communications et publications des résultats

Depuis le début du projet, l'équipe s'est efforcée de diffuser les informations sur l'opération et de transmettre les résultats à la communauté des spécialistes, ainsi qu'au grand public.

La collaboration avec des équipes du service culturel de la ville de Cambrai et des opérateurs partenaires offre un grand champ de possibilités de valorisation et de communication, notamment envers le grand public. Une exposition est prévue au musée des Beaux-Arts de Cambrai dans le second semestre 2016 avec, comme centre d'intérêt, les gravures des prisonniers dans une approche trans-chronologique. Le projet interactif, mis en place et testé en 2015, a joui d'un grand intérêt auprès du grand public et se révèle être un outil pédagogique précieux pour le personnel du service culture de la ville de Cambrai.

La participation aux colloques nous a permis de faire de précieuses rencontres avec des collègues qui, aujourd'hui, font partie intégrante de l'équipe et qui apportent des éléments indispensables à l'étude des ensembles graphiques du château de Selles.

Pour les deux années à venir, l'équipe souhaite consolider ces collaborations et travaille notamment vers une synthèse des données acquises depuis 2011.

Virginie MOTTE
Thomas BYHET
Nicolas MÉLARD

MODERNE

CANTIN Rue de la Gare

157944

La société Norévie envisage la construction d'une Maison d'Accueil Spécialisée sur la commune de Cantin, rue de la Gare. Le projet concernant une surface totale de 8 244 m² est situé à proximité des vestiges du village haut-médiéval fouillé en 2003 et 2012. Les quatre tranchées ouvertes représentent 948 m² soit 11,5 % de la surface totale. Elles ont mis en évidence une vingtaine de structures modernes

voire contemporaines. Ce sont des fosses éparses, des sections de fossé, des trous de poteau de clôture ainsi que des trous résultant d'impacts d'obus. Les comblements sont très meubles avec parfois la présence de brique.

Renaud LEROY

MOYEN-ÂGE

COMINES Rue du Château

157711

MODERNE

Le projet de construction de deux immeubles porté par Notre Logis Lys Habitat sur un ensemble de parcelles totalisant 4 312 m², à proximité de l'église ancienne de Comines, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la conduite a été confiée à l'Inrap.

La présence d'un poste électrique actif et de réseaux traversant n'a pas permis d'approcher la rue d'Hurlupin où, d'après l'iconographie, se succédaient (probablement depuis le Moyen-Âge) des habitations. Les deux sondages limités 11 et 12 n'ont rencontré que des remblais récents (caves comblées ?). En

l'état, il est impossible d'estimer la potentialité archéologique de ce secteur.

Un seul sondage (Tr. 4) a pu découvrir la berge récente du fossé de ville (maçonnerie de briques) sans pouvoir déposer les remblais du canal lui-même (comblé après la Grande guerre ?). Cet aménagement correspond à un état réduit du fossé ainsi que l'indique une bande de comblement limoneux large de 7 m (non approfondie) ayant livré de la céramique de la seconde moitié du xv^e siècle. Cet état ancien, rapidement entrevu en tranchée 7, pourrait être suivi jusqu'aux abords de la rue d'Hurlupin à moins de profondes reconstruction en front de rue après la Première Guerre mondiale.

Théoriquement, sur le fossé de ville et au contact de la porte fortifiée de la rue d'Hurlupin s'élevait, à l'époque moderne, un petit moulin. Faute d'avoir pu effectuer le recalage exact du cadastre ancien et sans avoir pu accéder à l'angle de l'emprise, la présence et conservation de ses vestiges ne peuvent être assurées.

Sur le reste de l'emprise accessible, à l'exception de la tranchée 1 (cave contemporaine), toutes les tranchées sont archéologiquement positives et présentent une densité de structures supérieure à 80 %. Aucune stratification de type urbain n'a été constatée, seulement des recoupements (lisibles). L'apparition des faits a été constatée au sommet de la couverture limoneuse en place, mais un décapage plus fin permettrait sans doute de

constater quelques ouvertures dans le niveau brassé supérieur. Les structures sont exclusivement fossoyées (fossés, tranchées, fosses, peut-être trous de poteau) et pour la majorité de celles testées non caractérisées (profondeur faible : 20-40 cm, parois irrégulières non aménagées). On note un fossé ancien (Tr.5.121 : x^e siècle ?), un autre du bas Moyen-Âge (Tr.2.65/Tr.3.36 : xiv^e siècle) qui, malgré l'enfouissement, semble correspondre à la limite parcellaire visible sur le cadastre napoléonien et pourrait fonctionner avec la Tr.9.97 (non testé), deux possibles tranchées d'installation de sablières basse, donc du bâti (Tr. 3.40 et 50 : xii^e siècle ?), et des creusements dont la forme et des sondages restreints suggèrent des possibilités d'interprétation (Tr.3.46, 48 ; 9.102).

Le mobilier céramique, abondant malgré la faiblesse des tests, détermine cinq phases d'occupation : XA, XIIB, XIII A, XIV B et XV B-XVIA. Le report des datations sur le plan pourrait laisser croire au glissement des aménagements depuis le nord de l'emprise, mais pourrait résulter de facteurs différenciés : les structures les plus anciennes en marge de l'occupation castrale ; les plus récentes en fond de parcelles ouvertes sur la rue d'Hurlupin. Compte tenu de l'extrême densité des structures archéologiques découvertes dans les tranchées 2, 3, 5, 8 et 9-10, tout affouillement profond, supérieur à 80/100 cm sous le niveau actuel, serait dommageable.

Ludovic NOTTE

MOYEN-ÂGE

MODERNE

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

Château de l'Arsenal

156267

2015 est la 8^e campagne annuelle de la fouille archéologique programmée du château de l'Arsenal de Condé-sur-l'Escaut. L'équipe, dirigée par Lionel DROIN et composée uniquement de bénévoles, intervient principalement au mois d'août sous la forme d'un chantier école pour une trentaine de stagiaires.

La moitié de l'équipe s'est consacrée à l'étude du mobilier et surtout à son inventaire. En effet, notre objectif principal était d'adapter l'enregistrement et le stockage du mobilier aux nouvelles normes du SRA en particulier avec l'adoption de l'identifiant unique normalisé. À cette occasion, la base de données informatique d'inventaire du mobilier a été totalement refondue et reprise à zéro. À l'issue de ce travail, 80 % du mobilier ont été reconditionnés et répertoriés pour un peu plus de 5 800 références.

L'étude historique de cette campagne consiste en l'analyse d'un ensemble documentaire conservé aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, qui n'avait pas encore été investigué (Bruxelles, AGR, Chambre des Comptes, Acquis de Lille, 2033). Ce fonds concerne des documents d'époque moderne mais qui font eux-mêmes référence à des documents

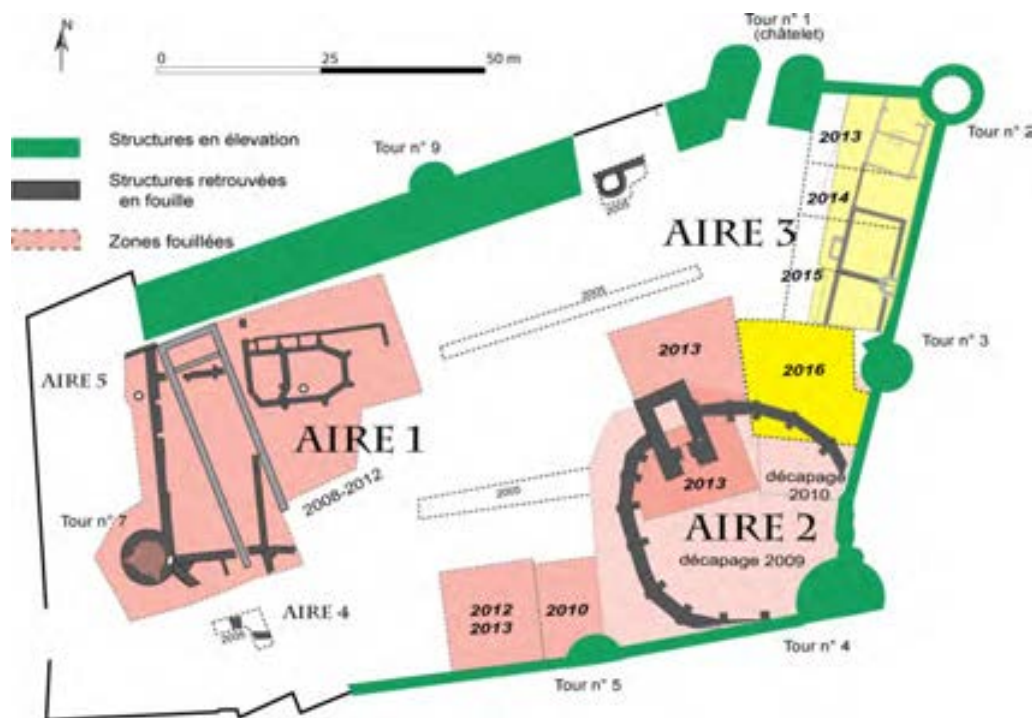
médiévaux, certains actes cités étant datés du xiii^e siècle.

L'autre moitié de l'équipe s'est consacrée à la fouille sédimentaire proprement-dite. La stratégie de fouille suivie depuis fin 2013 est de se concentrer sur la partie nord-est du site, au voisinage du châtelet d'entrée.

L'objectif est de relier cette zone avec la haute-cour du début xiii^e siècle, en balayant toute la séquence stratigraphique. Nous travaillons actuellement sur une maison médiévale (xv^e siècle) disposant d'une cheminée double située au nord de la zone de fouille, mais aussi sur une grande fonderie de fer repérée en 2014, mais dont l'extension au sud n'est pas encore parfaitement connue.

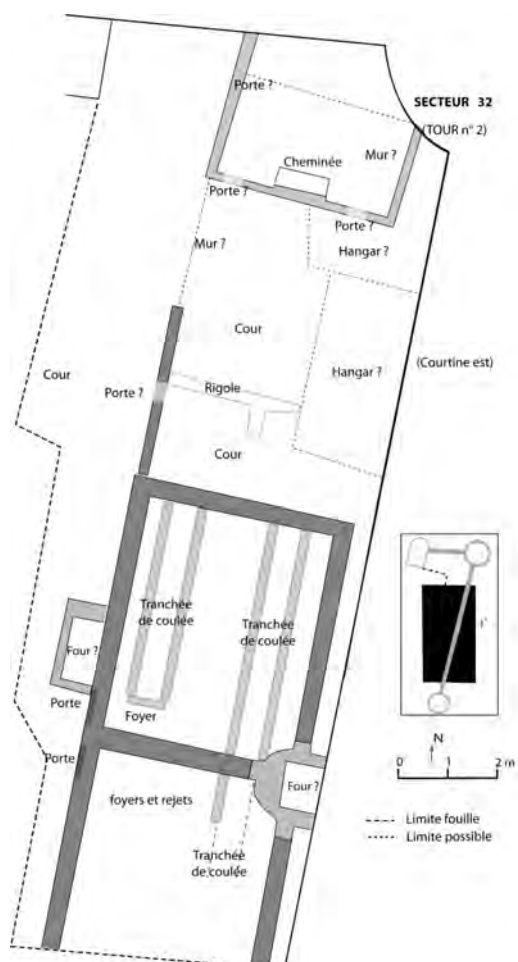
Deux remarques peuvent d'ores et déjà être faites au sujet de la fonderie qui est encore en cours de fouille.

La première est l'importance de l'installation : la taille du bâtiment (20 m sur 10 m) est imposante. Les installations internes, avec trois tranchées de coulée maçonnées, associées avec au moins un four, dégagent une impression de solidité d'une structure fortement organisée et qui est amenée à durer.



CONDÉ-SUR-L'ESCAUT Château de l'Arsenal

Répartition annuelle des zones de fouilles. En jaune clair la zone fouillée en 2015 ainsi que le son extension pour 2016.



CONDÉ-SUR-L'ESCAUT Château de l'Arsenal

Interprétation de l'état de fonctionnement de la fonderie (1^{ère} moitié XVII^e siècle)

Ce bâtiment s'insère dans un environnement qui s'organise autour de lui, en particulier avec la cour de briques située au nord et peut-être avec les structures trouvées en 2010 à environ 20 m plus au sud. Le mobilier, mais surtout de très nombreuses découvertes monétaires, nous permettent de dater le fonctionnement de la fonderie dans la première moitié du XVII^e siècle. Lors de son abandon, la fonderie produisait des munitions en fer (boulets et grenades à main), ainsi que des objets ferreux liés à l'artillerie.

La seconde remarque est l'impression de continuité qui se dégage de la succession des bâtiments. La fonderie s'aligne avec le bâtiment à cheminée antérieur et il est probable que ces deux édifices coexistent au moins un temps. À la fin du XVII^e siècle, la partie sud de la fonderie semble perdre sa fonction industrielle mais continuer à être occupée. En tout cas, le hangar et des bâtiments en briques postérieurs (fin XVII^e siècle et première moitié XVIII^e siècle) se servent de ses murs comme fondations et en reprennent les limites. Il est fort probable que l'appellation d'Arsenal donné au château date du fonctionnement de cette fonderie et non pas de l'installation des artilleurs de Louis XIV.

L'étude de cet ensemble industriel va se poursuivre en 2016 par extension de l'emprise de la fouille vers le sud jusqu'aux niveaux d'arasements de la haute-cour primitive.

Lionel DROIN

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

Place Rombault

Le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic sur le site l'ancienne maternité de Condé-sur-l'Escaut, entre la rue Molière et la rue Gambetta. Cette parcelle doit accueillir un pôle de santé et des logements. Les profondeurs des futures constructions n'ont pas été communiquées. Certaines parties de la parcelle sont demeurées inaccessibles en raison du butonnage d'une maison voisine et de la conservation de plusieurs arbres et d'une gloriette en vue de l'aménagement d'un espace vert. Les longrines en béton de l'ancienne maternité ont gêné la lecture en plan des vestiges. Dans la moitié ouest, elles ne semblent pas avoir affectées les niveaux médiévaux. En revanche, les plots béton situés dans la moitié est sont plus profonds (1,40 m). Des caves contemporaines ont endommagé les niveaux archéologiques sur une surface d'environ 300 m² sur les 4 834 m² prescrits.

Le diagnostic réalisé en février-mars 2015 a permis de mettre en évidence une occupation diachronique depuis la fin du XIII^e siècle à nos jours. La première occupation est contemporaine de l'extension de la ville à la fin du XIII^e siècle – début XIV^e siècle. Les niveaux de circulation reconnus pour cette période apparaissent à environ 17,60 m NGF pour le front de rue coté rue Gambetta et à 16,50 m NGF au pied de la levée de terre du rempart. La puissance stratigraphique en front de rue est de 1,75 m, mais excède les 2,50 m à proximité du rempart. Le site se situe en bas de versant caractérisé par des dépôts sableux probablement du Pléistocène. Un horizon humifère plus ou moins sableux et plus ou moins épais constitue l'ancienne surface topographique au moment de la construction du rempart en limite probable avec le fond de vallée et une zone humide.

Les niveaux du XIII^e - XIV^e siècle n'ont été visibles qu'en coupe. Ils semblent s'organiser entre un habitat en front de rue à l'ouest, dont nous ne percevons que les façades arrières et une zone de cour et de

jardin ou de friche qui s'étend probablement jusqu'au rempart. La levée de terre du rempart est large d'au moins 16,60 m à sa base et a supporté plusieurs aménagements dont un fossé de drainage.

À la fin du XIV^e siècle – début XV^e siècle, l'occupation s'est étalée en direction du rempart et voit le développement d'une activité métallurgique. De nombreuses scories ont été retrouvées associées à du mobilier allant du XIV^e siècle à la fin du XVI^e siècle. Leur présence indique qu'une activité de forge utilisant la houille a pu exister sur la parcelle. Le long de la limite sud de la parcelle, les premières occupations ne semblent pas antérieures au XV^e siècle et elles ne connaîtront pas le même développement que celles rencontrées dans le reste du terrain. Peut-être faut-il voir là deux îlots urbains distincts.

À partir du XVI^e siècle, les zones de jardins sont exhausées et de nouvelles constructions s'implantent jusqu'au milieu de la parcelle. Au XVII^e siècle, ce phénomène s'accélère. La modernisation des remparts rend la muraille médiévale obsolète : les terrains non bâtis sont remblayés pour compenser la pente naturelle. Le XVII^e siècle voit l'abandon de l'activité métallurgique. Un habitat plus riche s'installe sur la parcelle, marqué un mobilier céramique plus raffiné. En 1650, les Capucins installent leur couvent à proximité : la chapelle se trouvait le long de la limite sud de la parcelle. De nombreuses fosses à gravats précèdent cette installation. La chapelle a été démontée à la Révolution ; il n'en reste qu'un angle du chevet au sud-est. Le cimetière a été grandement endommagé au cours des XIX^e et XX^e siècles, seuls trois sépultures ont pu être mises au jour. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un hôtel particulier est construit en front de rue, englobant d'anciennes constructions.

Virginie DECOUPIGNY

CRAYWICK

Plume Strate

Dans le cadre de la construction d'un lotissement, RD 17, dite « Plume Straete », par la Société La Maison Flamande sur la commune de Craywick, un diagnostic a été réalisé, du 2 au 6 novembre 2015 inclus, par l'Inrap sous le contrôle scientifique de l'état.

L'emprise définie pour l'aménagement est de 23 345 m². Elle jouxte une emprise diagnostiquée par Samuel Desoutter (Inrap) en juillet 2007 et dont les résultats positifs avaient déclenché une fouille au printemps 2009.



CRAYWICK Plume Strate

Localisation des deux diagnostics et de la fouille, DAO Claire Barbet, topographie M. Canonne.

Les douze tranchées réalisées ont permis de mettre au jour cent vingt-quatre faits anthropiques. L'essentiel de ces occurrences dévoile une occupation pérenne de l'époque carolingienne jusqu'au ^{xiv}^e siècle. Aucun fait moderne et contemporain ne vient amputer ces espaces médiévaux, offrant ainsi une lecture claire des implantations médiévales.

Plusieurs îlots domestiques stratifiés sont observables. Ils sont délimités par des fossés qui cloisonnent des zones dépotoirs et des secteurs

destinés au stockage de denrées périssables. De nombreux indices laissent entrevoir également de larges activités liées au feu.

Ce diagnostic apporte de nouvelles informations sur l'anthropisation, à l'époque médiévale, d'un environnement naturel rude en plaine maritime flamande. Une fouille permettrait d'identifier et de caractériser au plus juste de nouvelles données.

Claire BARBET

MOYEN-ÂGE

MODERNE

DOUAI
Institution Saint-Jean

158065

L'Institution Saint-Jean, établissement d'enseignement catholique, a projeté de reconstruire, sur une emprise d'environ 1 998 m², un gymnase édifié à la fin des années 1950 et situé dans l'une des deux principales cours de l'établissement, en cœur d'îlot et dans le centre historique de la ville de Douai.

Compte tenu des données de topographie historique recueillies sur ce secteur, et en tout premier lieu du fait que l'aménagement se situe à l'emplacement des fossés de l'enceinte urbaine du ^x^e siècle, un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par le Service Régional de l'Archéologie et réalisé par la direction de l'archéologie préventive de la Communauté d'Agglomération du Douaisis du 8 au 14 décembre 2015.

Six tranchées et cinq sondages profonds ont été ouverts à la pelle mécanique, sur une surface cumulée de 243 m², soit 12 % des aménagements projetés.

La bonne réalisation du diagnostic s'est heurtée

à des difficultés résultant de la très forte épaisseur des remblais modernes et contemporains et de leur instabilité générale (de nombreux effondrements se sont produits au fur et à mesure du creusement des tranchées), qui n'ont pas permis d'atteindre, sauf ponctuellement en tranchées 5 et 6, le substrat géologique ni même des niveaux médiévaux.

L'agglomération douaisienne, dès le milieu du ^x^e siècle, connaît une évolution économique et démographique ascendante qui amène, moins d'un siècle et demi après la fondation du *castrum* primitif, à l'érection d'une nouvelle et vaste enceinte urbaine d'environ 2 200 m de périmètre. Le mur en pierre est précédé d'un vaste fossé, large d'une trentaine de mètres et dont la profondeur très variable (devant tenir compte de l'alimentation en eau gravitaire à partir de la Scarpe) peut atteindre 8 à 9 m. Le mur est systématiquement détruit au long du ^{xvi}^e siècle pour fournir des matériaux aux nouveaux travaux de fortifica-

tion. Le démantèlement ne s'accompagne pas de la disparition des fossés, qui demeurent indispensables jusqu'aux ^{XIX}^e et ^{XX}^e siècles, comme déjà au Moyen-Âge, pour l'alimentation des moulins, pour les usages industriels de l'eau, pour la récolte du fourrage, la pêche, la protection contre l'incendie, l'évacuation des eaux usées et plus généralement pour l'approvisionnement en eau de la population et du bétail. Avec le temps, le bras d'eau fut progressivement réduit, jusqu'à la réalisation à l'époque moderne et contemporaine de conduits maçonnés, souvent voûtés et souterrains, larges de 3 à 5 m, puis enfin, dans les années 1970 et 1980, de la pose de buses en béton dans certaines parties, avant leur remblaiement définitif. Les résultats du diagnostic réalisé en décembre 2015 peuvent sembler décevants.

Le mur d'enceinte du ^{XI}^e siècle n'a pu être précisément localisé ni observé, selon toute probabilité parce qu'il est situé sous les murs mitoyens encore existants limitant l'emprise prescrite vers le sud. Le profil, la morphologie et les éventuels dépôts anciens du fossé de l'enceinte ont également échappé

aux recherches, car trop profondément enfouis (au moins 4,50 m et probablement 7 m) sous des remblais très instables. Les tranchées ont cependant permis d'observer quatre séquences successives de remblaiement du fossé, respectivement du ^{XVI}^e siècle, des ^{XVI}^e - ^{XVII}^e siècles, de la fin du ^{XVIII}^e siècle ou du début du ^{XIX}^e siècle et enfin des années 1950.

Le bord externe du fossé a été repéré sur quelques mètres à l'extrémité orientale du terrain d'emprise. Dans ce petit secteur (tranchées 5 et 6), ont été observés des remblais, des latrines, des fosses d'extraction de limon et diverses fosses détritiques, datées selon les cas du ^{XIII}^e siècle au ^{XVI}^e siècle.

Ces données, pour limitées qu'elles puissent paraître, confirment cependant à quel point le parcellaire urbain subactuel (tel qu'il apparaît notamment sur les cadastres de 1830 et de 1908), a fossilisé la topographie ancienne du secteur, voirie, habitat, fossé et mur d'enceinte, durablement fixée depuis la fin du Moyen-Âge.

Étienne Louis

MOYEN-ÂGE, MODERNE

CONTEMPORAIN

DOUAI Rue d'Esquerchin

157943

Un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par le Service Régional de l'Archéologie à Douai, rue du Bloc, en raison d'un projet immobilier concernant une parcelle de 300 m². Le terrain d'emprise est situé en bordure extérieure du fossé de l'enceinte urbaine du ^{XI}^e siècle, le long d'une rue mentionnée dans la documentation écrite depuis le ^{XIV}^e siècle.

Trois sondages ont été réalisés par la Communauté d'Agglomération du Douaisis (Direction de l'archéologie préventive), qui n'ont pu atteindre le substrat géologique en raison de la grande épaisseur des dépôts archéologiques et des contraintes dues à un environnement urbain resserré. La partie basse de la stratification est constituée de remblais du Moyen-Âge central (^{XIII}^e - ^{XV}^e siècle) destinés à remblayer une zone basse faisant partie du vallon du ruisseau de l'Enfant-Jésus. Ce petit cours d'eau joue un rôle important dans la formation du paysage urbain primitif (^X^e siècle), puis s'efface à la suite des travaux médiévaux de fortification et son empreinte a disparu

depuis des siècles de la topographie urbaine. Ces remblais sont coupés par plusieurs fosses de la fin du Moyen-Âge, puis scellés par un épais dépôt de terres de jardin d'époque moderne (^{XVI}^e - ^{XVIII}^e siècle), typique des secteurs périphériques du noyau urbain dense, souvent urbanisés aux ^{XIII}^e et ^{XIV}^e siècles, mais reconquis par les activités horticoles à la suite des crises économiques et militaires de la fin du Moyen-Âge et de l'époque moderne.

Le diagnostic de juillet 2015 réalisé rue du Bloc a livré de précieux indices concernant la topographie urbaine médiévale de Douai. Il montre également, sur l'emprise des travaux d'aménagement projetés, l'absence de réelle urbanisation médiévale et moderne et l'importante profondeur des dépôts archéologiques médiévaux, masqués par d'épais niveaux de terres de jardin d'époque moderne.

Étienne Louis

NÉGATIF

DOUAI Rue Pecqueur

157808

À la suite d'un projet de construction sur un ancien terrain industriel de 6 552 m² sis à Dornignies, quartier au nord de l'agglomération de Douai, la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par le Service Régional de l'Archéologie.

L'opération, qui a pris la forme de 5 tranchées (11 %)

réalisées avec une pelle mécanique munie d'un godet lisse de 2,20 m de largeur, a été menée les 9 et 10 février 2015 par le service d'archéologie préventive de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Avant l'industrialisation, le site se présentait sous la forme d'un léger dôme limoneux formant une espèce

d'éperon entre les deux vallons de l'Escrebieux au nord et de la Scarpe au sud, peu avant leur confluence. Les deux fonds de vallées, vers 20 m d'altitude, sont recouverts d'alluvions récentes (Holocène) ; le dôme, qui culmine vers 23 m, est constitué d'une épaisse couverture limoneuse pléistocène d'origine éolienne.

Le terrain se situe dans le quartier de Dorignies. Un fief, un petit établissement seigneurial et un hameau y sont signalés depuis le ^{xiv}^e siècle. Le paysage mute brutalement à partir de 1846, date de mise en service de la voie ferrée Paris-Lille qui coupe le hameau en deux. Cet écart rural devient un site recherché par l'industrie, situation renforcée encore par la proximité du canal de la Deûle (creusé au ^{xvii}^e siècle) et par le creusement du canal de dérivation de la Scarpe en 1895. Les principales entreprises qui s'installent alors sont une sucrerie et une distillerie en 1821, une fonderie et des constructions mécaniques dès 1846, une verrerie à bouteilles en 1873, des peignages mécaniques avant 1879. À partir de 1865, la compagnie des houillères de l'Escarpelle entreprend le creusement des fosses 4, 4bis et 5 (l'extraction débute à partir de 1871-1872). Tous ces sites industriels se situent à quelques dizaines de mètres à peine des parcelles sondées. En un peu moins d'un siècle, de 1836 à 1926, la population de Dorignies évolue de 161 à 4 740 habitants. Elle est pour partie logée dans des « corons » organisés en barres ou en courées dont la plupart, construites dans

les années 1880 – 1890, subsistent encore et donnent au quartier actuel sa physionomie.

Sur la parcelle sondée, dépendante de la verrerie voisine, l'activité industrielle cesse vers 1951 et le site est occupé par diverses installations commerciales et artisanales jusque dans les années 1990.

Le terrain est alors réaménagé en espace vert, jusqu'à l'ouverture des tranchées de diagnostic.

Sur la quasi totalité des tranchées de sondage, le substrat limoneux a été entaillé sur 1,5 à 2 m de profondeur par des extractions de terre à briques, destinées à la cuisson sur place de briques en meule, à une date incertaine mais qui ne doit pas être antérieure au ^{xix}^e siècle. Après 1873, ces excavations sont systématiquement comblées et le terrain rehaussé à l'aide de déchets industriels provenant de la verrerie voisine. Sur cette plateforme, divers entrepôts et bâtiments industriels sont implantés dans les dernières décennies du ^{xix}^e siècle. Le reste des remblais observés correspond à l'aménagement du terrain après les démolitions des années 1990.

Comme la documentation disponible avant l'opération archéologique le laissait présager, le terrain prescrit a fait l'objet d'importants bouleversements lors de l'industrialisation du secteur. Ces activités ont définitivement et totalement éradiqués les éventuels vestiges d'occupations antérieures.

Étienne LOUIS

Un projet de lotissement est à l'origine du diagnostic réalisé par l'Inrap sur la commune d'Escautpont en mars 2015 sur un terrain d'une surface de 19 165 m² situé rue Jean Jaurès et cité Wagret, au nord-est de la commune à proximité du centre actuel de la ville. La zone diagnostiquée est implantée en partie basse d'un versant exposé au sud-est, en rive gauche de l'Escaut canalisé et du cours ancien de l'Escaut tel qu'on le devine encore sur la carte IGN au 1/25 000 et tel que l'on peut le voir sur l'extrait du cadastre du Consulat.

Peu de structures ont été mises au jour au cours de l'opération, seule une douzaine de vestiges a été relevée. La faible densité de vestiges mis au jour lors de cette nouvelle intervention en rive gauche de l'Escaut à Escautpont coïncide avec les résultats obtenus précédemment, notamment en 2000 et 2013 sur les parcelles situées directement à l'ouest de l'emprise. La différence majeure tient à la découverte d'une structure isolée, atypique, à caractère vraisemblablement funéraire : un dépôt d'offrandes de céramiques constitué de 6 vases très fragmentés, déposés en pleine terre mais pour laquelle la mention de tombe primaire ne pourra

être donnée en l'absence totale de restes osseux et en l'absence de limites de creusement visibles. L'examen des formes céramiques qui constituent le dépôt (2 urnes tonnelets en *terra rubra*, 1 cruche en céramique claire, 1 vase globulaire en céramique sombre, 1 fragment de vase découvert dans le vase globulaire, 1 bol à profil en « S » ou petit pot globulaire en céramique sombre fine ou *terra nigra*) place l'ensemble au ⁱ^{er} siècle de notre ère, peut-être au milieu du ⁱ^{er} ou dans la seconde moitié. Aucun autre vestige n'a été mis au jour dans cette partie nord de l'emprise ; quelques segments de fossés non-datés constituent le type unique de vestige mis au jour sur la partie sud de l'emprise, exclusivement dans la grande pâture.

Cette structure anecdotique confirme une présence anthropique sur le secteur au cours de l'époque gallo-romaine, présence maintes fois évoquée dans les textes mais que l'on peine à appréhender physiquement.

Jennifer LANTOINE

Fanum Martis : une agglomération à vocation religieuse, commerciale et militaire à la frontière du territoire nervien. La *Pagus Fanomartensis*, un terroir spécifique ?

Bien que cette agglomération secondaire soit connue depuis le Moyen-Âge, elle n'avait jamais fait l'objet d'une synthèse ni d'études croisées afin d'estimer l'importance de ses particularités ou ses indices de romanité, malgré l'ampleur des découvertes. Ce sont ces raisons qui ont amené à la création de ce PCR en 2011.

Déjà à cette date, elle était une des agglomérations du nord de la Gaule ayant fait l'objet de plus de campagnes de « fouilles » anciennes, programmées ou préventives. Un rassemblement de ces données s'avérerait donc indispensable d'autant que depuis, des fouilles préventives, les plus vastes qui aient été réalisées dans une agglomération, se sont déroulées de 2011 à 2014. Les rapports finaux de ces dernières seront rendus au cours du prochain triennal et pourront donc être intégrés à ce PCR pour une comparaison entre différents quartiers de la ville.

Une synthèse générale permettant une remise en contexte de l'ensemble des opérations s'avérerait indispensable pour l'étude d'une agglomération qui deviendrait celle disposant de la plus grande surface étudiée sur le nord-ouest de la Gaule.

Le *pagus fanomartensis* connu par les textes médiévaux faisait référence à cette agglomération. Mener un projet reliant les deux entités était donc une obligation.

Ce *pagus* dont les contours étaient toutefois flous au moment du lancement du programme, correspondait-il à une réalité plus ancienne et était-il possible de l'identifier ?

Après quatre ans de recherche, son étendue est enfin cernée grâce aux travaux de NONN travaillant sur les *pagi* du nord de la Gaule. Cette étude permet de mieux redéfinir l'emprise du projet pour mener à bien la section du PCR concernant le *pagus* (*pagus fanomartensis*, un terroir spécifique ?) repris dans l'axe 3.

Son implantation, de part et d'autre de la frontière

franco-belge, concernant au total 384 communes, complique la récolte des informations (sites ou mobilier) sans compter les associations des données belges et françaises dans une même base de données.

Cette année 2015 était consacrée à la remise en forme des nombreuses données compilées depuis les quatre ans que dure ce projet afin de mieux définir les problématiques à développer au cours des années qui viennent. Il sera nécessaire de croiser les informations rassemblées par chacun des spécialistes pour caractériser les différents quartiers investigués. Les études concernant ces mobiliers sont à finaliser, principalement celles relatives à la céramique ou au métal mais devraient être terminées à la fin du prochain triennal.

Les renseignements glanés dans les abondants documents anciens, gardés au service archéologique municipal de Valenciennes ou à la bibliothèque de Lille, ont permis de définir les endroits, où la stratigraphie est conservée, susceptible d'apporter de nombreuses informations touchant à la création de la ville, à son développement, à sa transformation en centre militaire et à son abandon au IX^e siècle. Afin de mener à bien l'ensemble de ce projet pour une meilleure analyse des données éparses, ces sondages sont indispensables.

Bien que les renseignements récoltés soient nombreux et les études bien avancées, notamment sur les fouilles programmées qui n'avaient jamais fait l'objet d'analyses, le travail à mener est encore important pour arriver à une synthèse générale de toutes les informations, d'autant que les données des fouilles préventives récentes seront intégrées à ce projet, permettant un examen de plusieurs quartiers de l'agglomération.

En plus d'articles édités au fur et à mesure des colloques concernant des thématiques particulières, ce PCR doit, à terme, mener à la publication de plusieurs monographies relatives à plusieurs aspects du projet.

Raphaël CLOTUCHE

L'opération de diagnostic menée sur la commune de Flines-lez-Râches, rue du Cornet Sabine, s'est déroulée le 30 octobre et le 2 novembre 2015 sur une petite parcelle de près de 1 900 m². Ce diagnostic a été notamment motivé par la découverte d'un four de potier en 2006 sur une parcelle localisée à seulement 200 m au sud de la zone prescrite (rue Émile Glineur).

Deux tranchées couvrant une superficie de 224 m² ont été creusées ; soit 12 % de la surface totale.

Une petite vingtaine de structures a pu être observée mais deux ont plus particulièrement retenu notre attention. Dans un premier temps, il s'agit d'une fosse localisée au sud de la parcelle, interprétée comme fosse de rejet de céramique (râtes de

cuissons) et que l'étude céramologique associe clairement avec celle observée dans le four lors du diagnostic de 2006 et datant de la seconde moitié du XII^e siècle. Quelques autres fosses s'installent autour de celle-ci. Ensuite, c'est un fossé large de 5 m, orienté nord-ouest sud-est et daté du bas Moyen-Âge qui a été mis au jour dans la moitié nord de l'emprise et qui semble marquer une limite. Aucune structure

médiévale ne s'ouvre plus à l'est.

Assez peu d'informations ont donc pu être récoltées sur cette opération. On peut toutefois supposer se situer en limite nord du rayon d'influence d'un atelier de potier par la présence de ces fosses de rejet.

Stéphane VENET

NÉGATIF

FRESNES-SUR-ESCAUT

Rue Ghesquière

158037

Le diagnostic archéologique préventif conduit par l'Inrap sur le projet immobilier à l'angle des rues Barbier et Ghesquière a permis d'explorer une surface d'environ 4 700 m² en contexte de fond de vallée de l'Escaut, légèrement en amont de sa confluence avec la Haine canalisée (Canal de Mons).

Mise à part l'observation des alluvions du fleuve avec en particulier un ancien horizon de surface dans lequel s'ouvre un fossé non daté, aucun indice archéologique n'a été repéré

Philippe FERAY

GALLO-ROMAIN

GENECH

Le Village

157983

La construction d'une ZAC économique sur la commune de Genech par la Communauté de Communes de la Pévèle au lieu-dit Le Village a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dans cette zone sensible de découvertes, au nord de La Pévèle.

Nous sommes à proximité du Zécart, affluent de la rivière Marque, sur un versant formé dans les sables d'Ostricourt, qui domine l'étroit fond de vallée, à 36 m d'altitude. La couverture quaternaire est épaisse de plusieurs mètres, majoritairement sableuse.

Ce diagnostic apporte pour la première fois des informations sur une occupation humaine ancienne au sein de la commune. Les déchets collectés dans les vestiges sont rattachés au Haut-Empire. Fossés et puits indiquent, là, une implantation de type ferme (?) et réseau de parcellaire. Cette occupation pourrait être un satellite de la *villa* de Cysoing ou encore du centre économique de l'agglomération de Templeuve.

Carole DEFLORENNE

NÉGATIF

GRAND-FORT-PHILIPPE

Allée des Peupliers

157841

Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de maisons individuelles, à Grand-Fort-Philippe, municipalité du Nord située à 23 km au sud de Dunkerque et 20 km au nord de Calais. Notre intervention se localise dans la partie nord-ouest de la commune, sur une surface de 2 707 m². Elle est bordée à l'est par l'allée des peupliers et à l'ouest par la route départementale D11a. Trois tranchées d'axe globalement est/ouest ont été réalisées, représentant 7 % de la surface totale, dans la mesure où l'intégralité d'une parcelle n'a pas été accessible, du fait de la présence d'une canalisation d'eau. Notre intervention se situe dans la partie centrale de la Plaine maritime Flamande, entre deux cordons dunaires et en amont

de la zone de marais (schorre).

Cette opération de diagnostic s'est révélée négative. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour et la zone d'intervention a été profondément remaniée, celle-ci ayant servi d'aire de stockage aux différents remblais de démolition provenant des chantiers de construction environnants. De ce fait, l'ensemble des parcelles concernées ont été surélevées et les niveaux géomorphologiques n'ont été atteints qu'à une profondeur de plus de 3 m par rapport au niveau de circulation actuel. Cette opération de diagnostic n'apporte donc aucun élément nouveau sur ce secteur géographique.

Alexy DUVAUT

HAUSSY

Projet éolien de la Chaussée Brunehaut

Le diagnostic archéologique préventif conduit par l'Inrap sur le projet d'installation de l'éolienne E2 à Haussy par Vents du Solesmois S.A.S. a permis d'explorer une surface d'environ 3 100 m² en contexte de plateau.

Le labour ne laisse entrevoir aucun bruit de fond d'une susceptibilité particulière. Ceci est confirmé par les tranchées dans lesquelles aucune anomalie n'a été observée.

La seule information utile est donnée par le sondage profond où la couverture quaternaire reflète le Pléistocène supérieur avec une stratigraphie qui laisse entrevoir la partie supérieure de l'interglaciaire éémien, un horizon humifère du début-glaciaire

weichsélien, les limons bruns feuilletés du Pléniglaciaire inférieur, le Bt interstadiaire pléniglaciaire moyen du complexe de sols de Saint-Acheul, les lœss beiges jaunâtres contemporains du maximum glaciaire du Pléniglaciaire supérieur et enfin le sol brun holocène développé sur lœss.

Cependant, la stratigraphie n'a pas livré d'indices anthropiques. Cette stratigraphie vierge de toute occupation humaine confirme cependant le fort potentiel de conservation des occupations préhistoriques du secteur.

Philippe FERAY

HORDAIN

Rue des Écoles

À Hordain, le projet de création d'un pôle médical et associatif à l'angle des rues des Écoles et Voltaire a amené l'Inrap à réaliser, sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, un diagnostic archéologique les 14 et 15 Septembre 2015. Cette opération a consisté en l'ouverture de cinq tranchées linéaires réparties sur l'ensemble de la partie accessible de la parcelle prescrite.

Suite à l'ouverture de ces tranchées, vingt-sept faits entamant le substrat ont été relevés. Ceux-ci

correspondent principalement, soit à de petites fosses détritiques de datation moderne et contemporaine, soit à des traces de plantations arborées dont certaines racines restaient encore très vivaces.

Au terme du diagnostic, aucun vestige révélant une occupation préhistorique, protohistorique, antique ou médiévale n'a été découvert.

Thierry MARCY

HORDAIN

Rue de la Liberté

Suite au projet de construction d'un lotissement à d'Hordain, un diagnostic archéologique prescrit par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a été effectué par l'Inrap en 2006 (GAILLARD 2006). La découverte d'une *villa* et d'un *castellum* a motivé une prescription d'une fouille réalisée entre juin et octobre 2015 sur environ la moitié de la surface diagnostiquée (0,6 ha sur 1,3 ha).

La phase d'étude étant actuellement en cours, la présentation du site ne peut être que succincte. Le plan de la *villa* est caractéristique de la région : les bâtiments se répartissent autour d'une vaste cour centrale rectangulaire dominée à l'ouest par la maison du propriétaire (COLLART 1996). La cour semble divisée en deux par un mur doté d'un porche d'entrée définissant la *pars urbana* à l'ouest, et la *pars rustica* à l'est. Cette dernière est marquée par la présence de bâtiments formant deux ailes, au nord et au sud.



HORDAIN Rue de la Liberté

La porte du *castellum*, vue du nord-est. Cliché : P. Neaud (Inrap)

Ils ont connu deux grandes phases de construction (non datées à l'heure actuelle), la première phase

étant caractérisée par des édifices en bois et en terre (à cette période, la villa est délimitée par des fossés), remplacés par la suite par des bâtiments construits sur des fondations en craie damée (un mur d'enceinte se substitue au fossés). Les activités pratiquées dans la *pars rustica* ne sont pas encore déterminées, mais signalons toutefois la présence d'un probable atelier métallurgique et celle de bâtiments de stockage identifiés grâce à la présence d'une amphore et d'un *dolium* en place. Très vraisemblablement au Bas-Empire, la vocation du site semble évoluer puisqu'un *castellum* aux fondations en pierre et blocs de craie est construit dans la cour centrale et sur une partie de l'aile nord. Seule sa façade est à pu être partiellement observée au cours de la fouille, mais nous pouvons estimer sa longueur à 70 m environ. Elle est dotée de tours d'angle et d'une porte flanquée de deux tours semi-cylindriques en saillie protégeant un

porche d'entrée quadrangulaire s'appuyant contre la face interne du rempart.

Au total, 914 faits ont été mis au jour dont environ 22 % ont fourni du mobilier, 20 % si nous tenons uniquement compte du matériel céramique. Les vestiges correspondant à la deuxième phase de la *villa* et au *castellum*, sont très arasés, les fondations de ce dernier ne sont conservées au maximum que sur une vingtaine de centimètres par exemple. L'étude du mobilier céramique n'étant qu'à ses balbutiements, les seuls éléments de chronologie dont nous disposons actuellement sont les sept monnaies romaines découvertes qui attestent une occupation du site entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et sans doute le début du V^e siècle apr. J.-C.

Pascal NEAUD

GALLO-ROMAIN

ILLIES Rue du Calvaire

157949

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée suite à un dépôt de permis d'aménagement de bâtiments industriels sur la commune de Illies. Cette demande a été effectuée par la Foncière Gaspard Malo sur prescription du Service Régional de l'Archéologie. L'ensemble du foncier concerné par le futur projet représente une surface de 46 440 m². Les découvertes de vestiges archéologiques effectuées sur le territoire de la commune d'Illies depuis le XIX^e siècle couvrent une large période d'occupation allant du Néolithique à l'époque romaine. Lors de cette opération de diagnostic d'archéologie préventive, nous avons été confronté à des contraintes et seule

les parcelles agricoles ont pu être sondées. Quoi qu'il en soit, l'exploration de ce foncier a permis de mettre au jour une occupation antique de l'ère augusto-tibérienne qui concerne des unités de stockage liées à une activité agricole ainsi que des fossés de parcellaire. En général, les fosses comme les trous de poteaux mis au jour sont peu profonds, ce qui traduit un arasement important du site. De plus les nombreux tests effectués sur les différentes structures n'ont livré qu'un faible échantillon de matériel céramique de médiocre qualité.

Julien RAPPASSE

PROTOHISTOIRE, GALLO-ROMAIN

LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC Ermitage 2

157965, 157989

MOYEN-ÂGE

Le projet d'aménagement de la ZAC Ermitage 2 se décompose en 4 tranches dont les trois premières ont d'ores et déjà fait l'objet de diagnostics par la Direction de l'archéologie préventive de la CAD :

- Tranche 1 (14/037) : 15 ha, Mars-Avril 2014, RO G. PERNIN
- Tranche 2 (14/038) : 26 ha, Avril-Mai 2014, RO P. DELPUECH
- Tranche 3 (14/192) : 16,5 ha, Décembre 2014-Janvier 2015, RO F. CARPENTIER

Ces campagnes de diagnostics ont amené la prescription de fouilles préventives sur 8 secteurs totalisant 8 ha dont 4 ont été fouillés en 2015 par la CADDAP :

- Secteur 14-153 (157892) : 11 000 m², fouilles Juin 2015, RO G. PERNIN ;
- Secteur 14-155 : 5 000 m² ; fouilles à venir
- Secteur 14-186 (157892) : 15 000 m², fouilles Août-Septembre 2015, RO A. SERGENT ;
- Secteur 14-187 : 3 500 m² ; fouilles à venir
- Secteur 14-188 (157965) : 3 000 m², fouilles Juillet 2015, RO G. PERNIN ;
- Secteur 14-189 (157989) : 30 000 m², fouilles Août-Novembre 2015, RO M.-H. ROUSSEAU ;
- Secteur 16-013 nord : 5 000 m² ; fouilles à venir
- Secteur 16-013 sud : 8 000 m² ; fouilles à venir

Les données acquises durant ces différentes interventions sont en cours d'exploitation mais les premiers résultats des études permettent néanmoins

d'esquisser une synthèse. Cinq grandes phases d'occupation ont été mises en évidence à ce jour.

Des monuments funéraires de l'âge du Bronze

Les vestiges les plus anciens sont datés de l'âge du Bronze et se rattachent presque exclusivement au monde funéraire. Une concentration de 5 enclos circulaires a été localisée dans la moitié nord-est de la ZAC. Les cercles du secteur 14-155, distants d'une centaine de mètres l'un de l'autre, mesurent 13 m et 24 m de diamètre. Dans l'enceinte du plus petit enclos, une tombe secondaire de type fosse à rejet de crémation a été fouillée au moment du diagnostic et datée au ¹⁴C du Bronze ancien II-moyen I. Elle contenait les restes d'un enfant âgé de 3 à 10 ans. Une tombe centrale a également été repérée sans être dégagée. Les cercles des secteurs 14-186 et 14-189 ont été fouillés durant l'été 2015. Le premier (14-186) mesure 24 m de diamètre. Il s'agit d'un enclos ouvert. L'accès est large de 6,60 m. Son état de conservation est très inégal puisque sa profondeur oscille entre 0,16 et 0,64 m et sa largeur varie de 0,65 m à 1,15 m. Plusieurs recreusements indiquent un entretien du monument. Une poche charbonneuse et une autre cendreuse découvertes dans le comblement pourraient correspondre à des

rejets de combustion. À proximité immédiate de l'extérieur de l'enclos, deux poches charbonneuses peuvent aussi être identifiées comme des fosses à résidus de combustion. L'une d'elle contient 3,6 gr d'os brûlés. Le second enclos funéraire (14-189) est un peu plus grand (26 m) et son fossé se distingue par ses dimensions (2,50 m à 3 m de large et 1,50 m de profondeur). Il contenait de surcroît, dans sa partie inférieure, la tombe à inhumation d'un adulte de sexe féminin âgé d'environ 50 ans, placé en décubitus latéral, les jambes fléchies, dans une fosse.

Deux fosses à résidus de crémation ont également été mises au jour dans l'enceinte centrale. Le monument du secteur 14-187 est le plus grand de l'ensemble (27 m de diamètre) et il est en attente d'être fouillé. Les résultats des datations radiocarbone devraient confirmer une attribution chronologique à l'âge du Bronze pour ces vestiges.

Il faut probablement associer à ce groupement l'enclos circulaire de 11 m de diamètre découvert sur le site des Béliers, à environ 600 m au sud-ouest des cercles du secteur 14-155. Cet ensemble, dont la cohérence reste à préciser, montre spatialement de forte similitude avec la « nécropole » de la ZAC de Lauwin-Planque, située à 4,5 km vers le nord, où 11 enclos funéraires datés du Bronze ancien au début du Bronze final ont été étudiés.



LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC Ermitage 2

Plan général.



LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC Ermitage 2

Sépulture de l'âge du Bronze.

Aucune trace avérée d'habitat de cette période n'a été repérée. Quelques vestiges fugaces (trous de poteaux ?) ont été remarqués à proximité des cercles du secteur 14-155 mais leurs statuts restent pour l'heure indéterminés.

Un habitat de La Tène ancienne

Un site d'habitat daté de La Tène ancienne est par contre identifié dans le quart nord-est de la ZAC, à proximité d'enclos funéraires de la période précédente. Il s'étend sur les secteurs 14-186 et 14-189, de manière toutefois assez lâche, du moins en aire ouverte, et semble former un groupement d'unités composés de bâtiments sur poteaux (principalement des modules rectangulaires à 6 poteaux), de silos et d'autres structures domestiques. Une activité liée au travail du métal est également reconnue à cet endroit. Cette occupation pourrait être contemporaine de celle découverte en 2007 à 800 m au sud-ouest sur le site de la ZAC de l'Ermitage 1. Toutefois, les études et analyses de datation étant en cours, il n'est pas possible à l'heure actuelle d'affirmer la synchronie de cet ensemble. Des échantillons de graines carbonisées retrouvées dans le comblement des poteaux du bâtiment du secteur 14-186 ont été envoyés en analyse pour datation.

Une trame parcellaire et des espaces funéraires de La Tène moyenne-finale

Concernant La Tène moyenne-finale, l'extension vers l'est de la forte concentration d'enclos à vocation agricole et pastorale remarquée sur le site voisin des

Béliers ne s'est pas confirmée. Hormis la poursuite attendue de l'enclos 5 (secteur 16-013 sud) et la détection d'un possible espace enclos en limite nord-est de la ZAC (dont les données sont toutefois demeurées trop lacunaires pour envisager une intervention complémentaire), aucun établissement fossoyé de même nature n'a encore été localisé. De nombreux tronçons de fossés formant visiblement la trame d'une structuration de type parcellaire ont par contre été détectés sur l'ensemble du site. Néanmoins, la difficulté de dater précisément ces aménagements faute de mobilier et la vision assurément très partielle (car souvent en « pointillé ») de l'ensemble demande à demeurer particulièrement vigilant contre la tentation d'interprétations hâtives. La première lecture du plan général du site montre une certaine homogénéité dans les orientations des axes qui correspondent à ceux déjà observés sur le site des Béliers. Certains tracés sont plus ancrés dans le paysage et peuvent être suivis assez correctement sur plusieurs centaines de mètres. Par endroits, ces linéaments forment des « nœuds » de recoupements ce qui traduit pour le moins une volonté de pérenniser une situation. Les prescriptions des secteurs 14-153 et 16-013 nord devraient à ce sujet apporter un éclairage plus précis.



LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC Ermitage 2

Sépulture de La Tène.

Si l'habitat est quasiment absent, le monde des morts est bien présent et matérialisé par deux espaces funéraires distants l'un de l'autre de 200 m. Sur le secteur 14-188, fouillé en Juillet 2015, 25 tombes à incinérations ont été mises au jour au sein d'une aire ouverte d'environ 800 m² située en bordure sud d'un petit enclos fossoyé de moins de 30 m de côté vide de vestiges et de mobilier. L'étude est en cours mais les premières données orientent une datation à La Tène D1-D2. On y rencontre principalement des tombes de formats « modestes » rarement dotées de plus de 2 à 3 vases et dont certaines ont été fortement détériorées par les labours. Une sépulture plus remarquable par ses dimensions et son mobilier sort du lot. La fosse de 2 m sur 1,50 m de côtés comporte en effet 8 vases et deux seaux, l'un à cerclages de fer et l'autre à cerclages en plaques de bronze décorées d'un

modèle assez proches des exemplaires de Baldock, Chesterford ou Silkslead (Angleterre), de Goeblingen-Nospelt (Luxembourg) ou d'Acy-Romance (Ardenne).

Le deuxième espace funéraire a été partiellement approché puisque situé en limite sud de la tranche de diagnostic 2 (secteur 14-187). Deux sépultures ont été repérées. L'une très abîmée par les labours contenait au moins deux vases datés de La Tène D. L'autre détonant par ses dimensions (2,20 m de long sur 1,90 m de large) n'a pas été fouillée (le sommet d'un vase a été effleuré par le terrassement). Ces deux sépultures sont aménagées dans l'enceinte du cercle funéraire de l'âge du Bronze découvert à cet endroit. Elles paraissent en outre être associées à un enclos fossoyé rectangulaire, recoupant également le fossé circulaire, dont le statut n'est pas connu et qui se poursuit sur l'emprise de la Tranche 4 (enclos funéraire isolé ou adossé à un habitat ?).

Des indices de présence durant l'Antiquité

L'Antiquité est très peu représentée. Quelques tronçons de fossés associés à la trame parcellaire générale ont fourni quelques fragments de tuiles gallo-romaines et tessons de céramiques. Sur le diagnostic de la Tranche 3, une aire funéraire a été localisée en bordure d'un croisement de fossés. La fenêtre de 70 m² ouverte à cet endroit a permis de localiser au moins 11 sépultures à crémation. Une tombe a

été fouillée. Elle est de forme carrée, de 1 m de côté, et comporte 7 vases dont un contenait les restes d'un immature âgé de 3 à 5 ans. L'assemblage céramique s'inscrit à la phase 1 de la sériation des nécropoles régionales datée entre 30-20 av. J.-C. et 40-45 apr. J.-C.

Par ailleurs, sur le secteur 14-186, une fosse à crémation de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère est mise au jour. La fosse contient une urne cinéraire en *terra rubra* retournée. Les restes de 84 gr d'os brûlés appartiennent à un enfant dont l'âge au décès est compris entre 5 et 10 ans.

Une occupation mérovingienne

Enfin, une occupation mérovingienne est reconnue dans l'angle nord-est de la ZAC sur le secteur 14-153. Elle regroupe une vingtaine de structures (dont un fond de cabane) réparties de manière assez lâche dans un espace possiblement clôturé par un fossé. Cet ensemble est sans doute à mettre en relation avec la découverte d'une fosse de la même période trouvée en 1981 à proximité immédiate, en bordure de rocade.

Géraldine PERNIN
Marie-Hélène ROUSSEAU
Angélique SERGENT
Christian SEVERIN

ÂGE DU BRONZE

ÂGE DU FER

LAMBRES-LEZ-DOUAI

ZAC tranche 2 zone 1

157992

L'opération archéologique qui s'est déroulée du 18 août au 9 octobre 2015 est la troisième fouille sur l'emprise de la ZAC de Lambres-lez-Douai. D'une superficie d'1,5 ha, elle comprend principalement des vestiges de l'âge des métaux. Un enclos circulaire fossoyé de 24 m de diamètre avait été découvert lors du diagnostic de 2014. Il s'agit d'un enclos ouvert. L'accès est large de 6,60 m. Son état de conservation est très inégal puisque sa profondeur oscille entre 0,16 m et 0,64 m et sa largeur varie de 0,65 m à 1,15 m. Plusieurs recreusements indiquent un entretien du monument. Malgré un curage exhaustif et minutieux du fossé, aucun artefact n'a été trouvé. Une poche charbonneuse et une autre cendreuse découvertes dans le comblement pourraient correspondre à des rejets de combustion. À proximité immédiate de l'extérieur de l'enclos, deux poches charbonneuses peuvent aussi être identifiées comme des fosses à résidus de combustion. L'une d'elle contient 3,6 gr d'os brûlés.

L'analyse du substrat en vue d'une restitution de l'élévation du monument est rendue difficile par une érosion importante du site. S'il est difficile de percevoir un tertre ou des talus, il semble que les bâtisseurs aient localisé ce monument sur une butte. En effet,

l'érosion du centre (disparition du limon décarbonaté) et les relevés altimétrés du limon carbonaté au sud semblent indiquer une élévation naturelle. Les résultats des datations radiocarbone devraient confirmer une attribution chronologique à l'âge du Bronze pour ces vestiges.

Deux bâtiments sur poteaux plantés avaient également été mis au jour lors du diagnostic. La fouille n'a malheureusement pas obtenu de découvertes supplémentaires. Ces constructions semblent avoir été protégées de l'érosion par leur position dans une petite cuvette. Le premier bâtiment, construit sur six poteaux a une longueur de 3,25 m pour 2,80 m de large soit une superficie au sol de 9 m². Le second bâtiment contient sept empreintes de poteaux, deux alignements de trois et un poteau central. Il possède une longueur de 3,40 m pour 2,60 m de large soit la même superficie au sol que la première construction.

Une série de fosses, de fosses-silos, une probable fosse de combustion sont attribuées par leur mobilier céramique à La Tène ancienne. L'une d'elle contient de nombreux fragments de céramique vitrifiée, de scories métalliques et de battitures indiquant une activité de forge.

Des échantillons de graines carbonisées retrouvées

dans le comblement des poteaux du bâtiment ont été envoyés en analyse pour datation. Leur résultat permettra peut-être d'associer l'ensemble des fosses et les bâtiments à une seule occupation.

Deux fossés perpendiculaires correspondent certainement au réseau parcellaire mis en place à l'époque laténienne que l'on retrouve sur toute la ZAC. Près de l'intersection de ces fossés, une fosse à crémation de la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère est mise au jour. La fosse contient une urne cinéraire en *terra rubra* retournée. Les restes de 84 gr d'os brûlés appartiennent à un enfant dont l'âge au

décès est compris entre 5 et 10 ans.

Enfin, neuf fosses associées à des fragments d'obus et de boulets sont l'héritage de conflits armés. Les fosses rectangulaires peuvent être interprétées comme des trous d'hommes pour permettre une protection aux militaires. D'après les démineurs, la bombe à mentonnet découverte pourrait dater de la fin du XIX^e siècle et donc de la guerre franco-prussienne de 1870.

Angélique SERGENT

NÉGATIF

LAUWIN-PLANQUE

Merlon phonique

157814

La Communauté d'Agglomération du Douaisis prévoit la construction d'un merlon phonique sur la commune de Lauwin-Planque, le long de la RD 621, dans le but d'isoler le quartier résidentiel des nuisances sonores et visuelles induites par la rocade et la Z.A.C Lauwin-Planque.

Le projet concerne une surface totale de 3 993 m² correspondant à une bande de terrain d'environ 400 m de long sur 10 m de large. Une tranchée a été ouverte au centre de cette emprise avec une pelle hydraulique équipée d'un godet de 3 m de large. Cette opération s'est déroulée les 16 et 17 Novembre 2015 sous la responsabilité de Christian SÉVERIN, assisté de

Stéphane VENET qui a réalisé la levée topographique.

Neuf structures archéologiques clairsemées attribuables à la protohistoire récente (si l'on en juge aux six tessons de céramiques recueillis) sont recensées : cinq à six tronçons de fossés, une fosse et un possible trou de poteau. Au regard de ces maigres données, d'un intérêt relativement secondaire, la présence d'un site structuré ne paraît pas envisageable. Un lien ténu avec le site voisin des « Hussards » de la ZAC de Lauwin-Planque peut tout au plus être avancé.

Christian SÉVERIN

PALÉOLITHIQUE, NÉOLITHIQUE

LÉCLUSE

Le Pont des Vaches

157964

GALLO-ROMAIN, MOYEN-ÂGE

Le projet de creusement de bassins de décantation des boues de curage de la Marche Navire a conduit à la prescription d'un diagnostic sur 47 000 m² à Lécluse, au lieu-dit « Le Pont des Vaches » mené en 2013 par S. VENET (CAD-Dap). L'emprise est située au nord-ouest de la commune, dans la plaine alluviale de la Sensée, un secteur particulièrement propice aux installations anciennes et notamment néolithiques.

La fouille, réalisée sur une surface de 8 500 m², a permis de mettre au jour des outils caractéristiques du Paléolithique supérieur et du Néolithique dans un horizon peu dilaté, sans structure ou niveau de sol associé. C'est à partir de la période gallo-romaine que le secteur devient relativement propice à une occupation humaine.

En effet, scellant les artefacts paléolithiques et néolithiques, un niveau organique daté par radiocarbone entre 131 et 326 apr. J.-C. se met en place. S'inscrivant dans ce niveau, l'occupation antique se caractérise par le creusement de fossés de parcellaire drainants. Par contre, aucune structure domestique n'a été mise en évidence, indiquant l'absence d'habitat

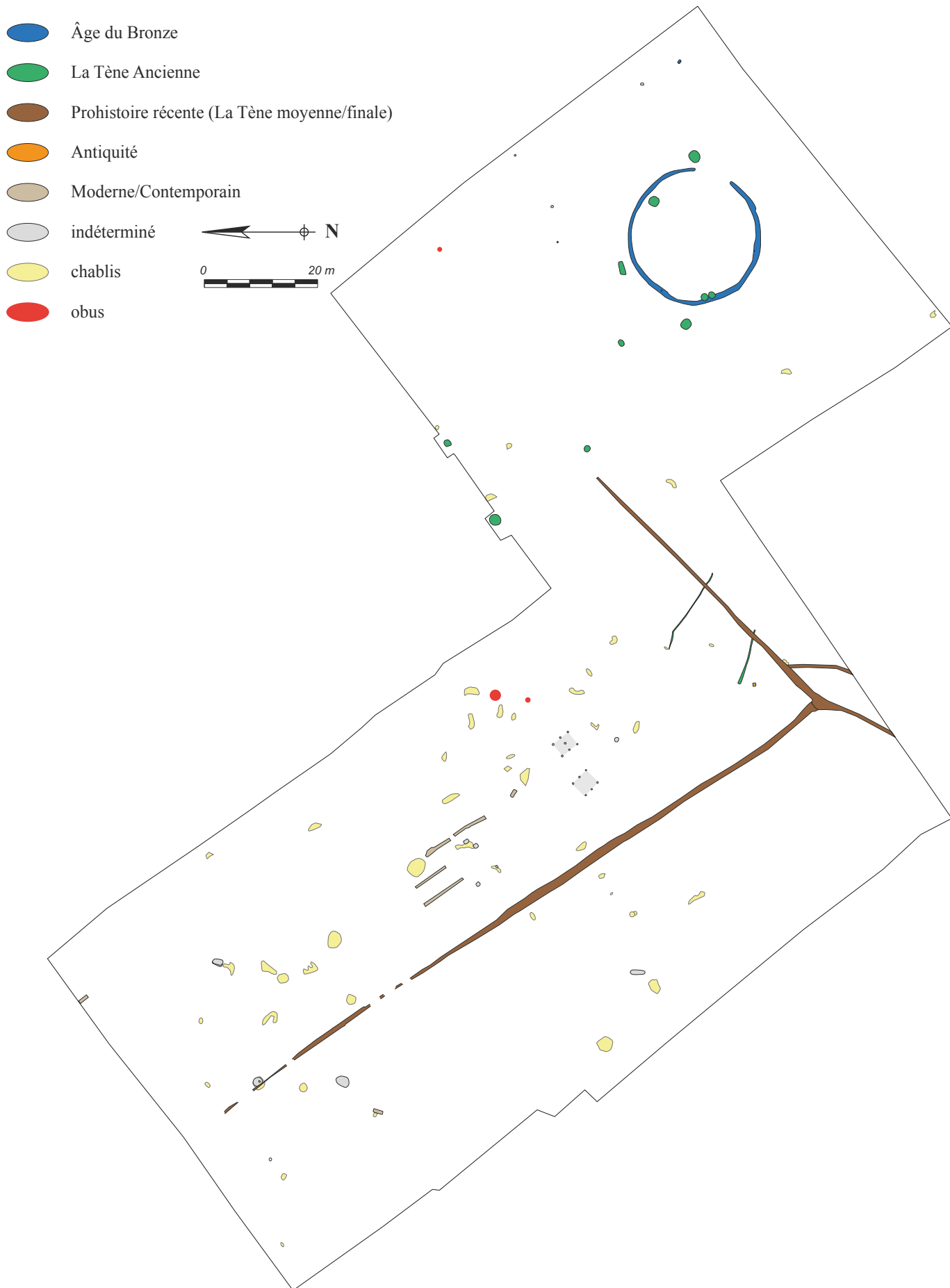
ou d'activités artisanales à cet endroit.



LÉCLUSE Le Pont des Vaches

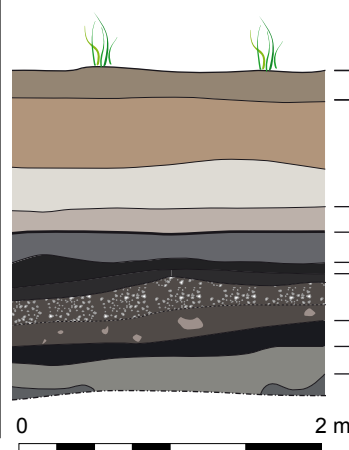
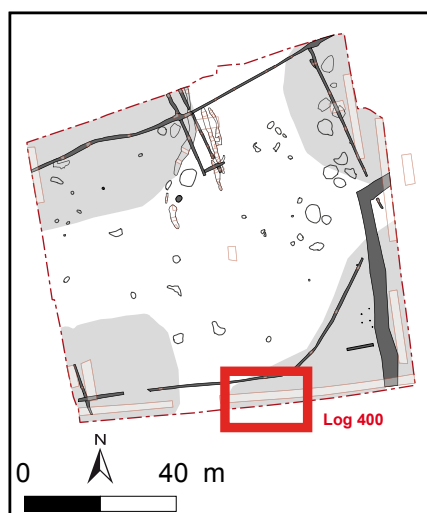
Vue aérienne du site, cliché Balloïde-Photo.

Les fossés sont recouverts par un épais remblai de nivellement, lui-même surmonté par un niveau de tourbe daté par radiocarbone entre 346 et 535 apr. J.-C.



LAMBRES-LEZ-DOUAI ZAC tranche 2 zone 1
Plan phasé.

Stratigraphie synthétique de Lécuse



horizon humifère superficiel

remblais modernes / contemporains

niveau d'inondation : canalisation Sensée ?

litages de niveaux d'inondation et niveaux organiques [689-882] cal AD

niveau de tourbe [346-535] cal AD

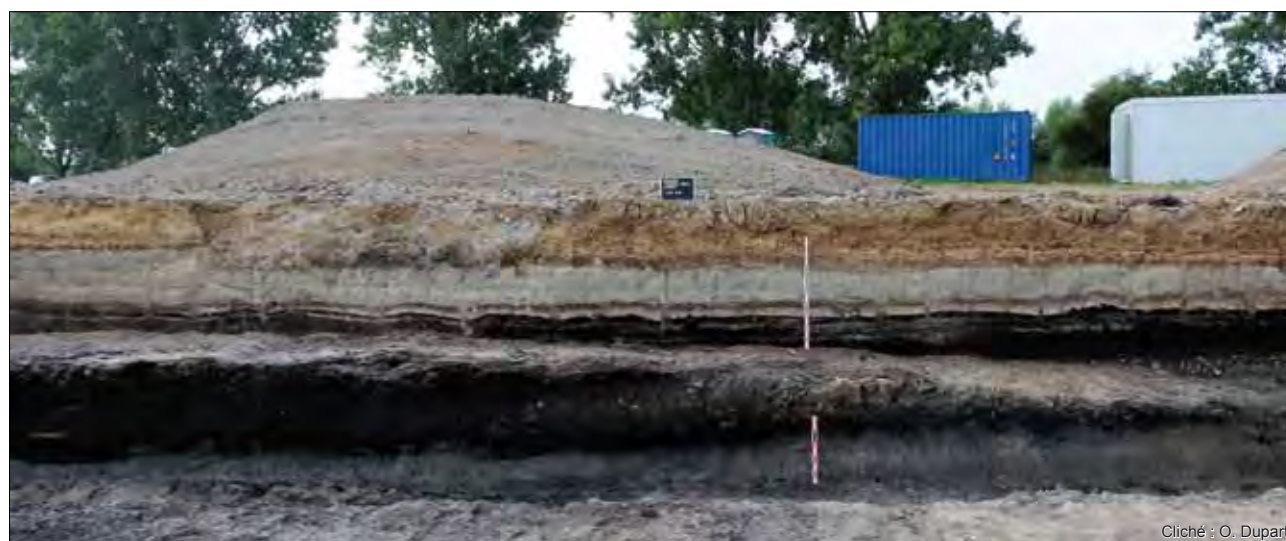
remblais de nivellement gallo-romain

niveau organique [131-326] cal AD

niveau à piégeage de mobilier paléolithique et néolithique

pseudogley

Relevé : O. Dupart et O. Dewitte - DAO : O. Dewitte et E. Panloup



Cliché : O. Dupart

LÉCLUSE Le Pont des Vaches

Stratigraphie synthétique du site de Lécuse, Le Pont des Vaches, E. Panloup - DA62.

Les débuts de la période médiévale sont marqués par une interstratification de lits carbonatés et organiques, caractéristique d'une alternance d'épisodes d'inondation et d'assèchement de la plaine alluviale. Une datation réalisée sur le dernier niveau organique observé le place entre 689 et 882 apr. J.-C. D'importants travaux de canalisation de la Saisie ont été initiés au X^e siècle en vue d'alimenter en eau la ville de Douai. À Lécuse, la construction d'une chaussée-digue impliqua l'inondation d'une partie de la vallée de la Sensée, dont le secteur de fouille. Les niveaux liés à cette profonde modification anthropique du paysage restent pourtant difficilement identifiables en stratigraphie. Les aménagements hydrauliques se

sont poursuivis jusque dans les années 1950-1960 en vue cette fois d'assécher progressivement la vallée. Le cours de la Sensée est définitivement détourné dans celui-ci de la Marche Navire, l'un de ses affluents. Les déblais liés aux différents terrassements ont sans doute été répandus à proximité. L'emprise de la fouille est située au cœur de ces derniers travaux, étant bordée au nord par la Marche Navire et au sud par la Sensée. Les remblais sommitaux identifiés sur le terrain pourraient en être la marque et une érosion des niveaux sous-jacents n'est pas à exclure.

Élisabeth PANLOUPS

GALLO-ROMAIN

LEDERZEELE
Allée des Charmilles

157950

Dans le cadre d'un projet de lotissement sur la commune de Lederzeele, l'Inrap a procédé, mi-juin 2015, à un diagnostic archéologique sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-

Calais.

Sur une surface de 9 848 m², l'opération a permis la mise au jour d'un réseau de parcellaire fossoyé que la céramique, de tradition indigène, date en grande

partie de la fin du premier siècle de notre ère. Plusieurs intersections à angle droit ont été observées, attestant, si ce n'est de la contemporanéité de la plupart de ces structures entre elles, au moins d'une phase d'utilisation commune entre les fossés de chaque grande orientation. Ce sentiment est en effet induit par des comblements de surface similaires et une répartition morphologique entre fossés « larges » axés nord-sud et fossés « étroits » axés est-ouest. Ce réseau est peut-être à mettre en parallèle avec la voie romaine

Cassel-Boulogne qui passe à proximité. L'absence de structures liées à un habitat incite à opter pour une fonction agro-pastorale de ces terrains. Un bûcher funéraire isolé complète le *corpus* des découvertes. Il a été intégralement fouillé sur le temps du diagnostic.

Cette opération permet une première approche sur une commune dont le sous-sol a été peu exploré archéologiquement jusqu'à présent.

Pierre-Yves GROCH

PALÉOLITHIQUE

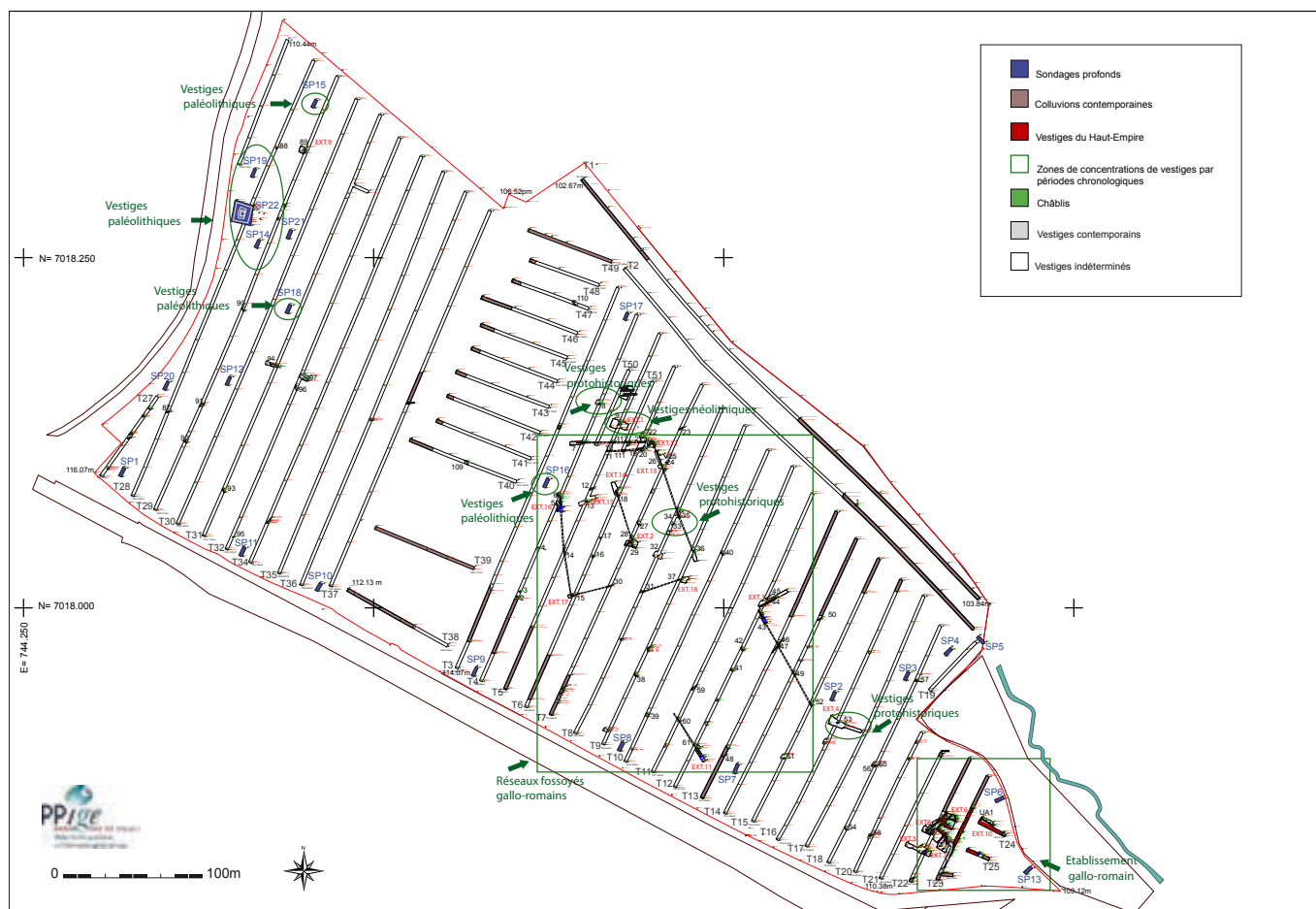
GALLO-ROMAIN

LE QUESNOY Chemin du Vivier à Prêtres

158032

Une opération de diagnostic a été prescrite au nord-ouest du noyau urbain historique du Quesnoy, longeant le Chemin du Vivier à Prêtres (ZAE des Prés du Roy), sur une superficie de 199 481 m². L'emprise

correspond à des parcelles agricoles destinées à l'accueil d'un vaste établissement industriel (usine d'embouteillage).



LE QUESNOY Chemin du Vivier à Prêtres

Plan masse du diagnostic, RGF93 Lambert 93-ign69. Évelyne Gillet d'après les données topographiques de Rudy Debiak, Inrap.

Cinquante et une tranchées et vingt-deux sondages profonds (SP) ont été réalisés sur l'emprise. Ils répondent principalement à deux objectifs : explorer le potentiel archéologique de l'épaisse couverture lœssique et le contexte chrono-stratigraphique des vestiges, éclairer la nature, le contexte stratigraphique et l'environnement des vestiges gallo-romains découverts à l'est de l'emprise.

Les occupations préhistoriques mises en évidence sur une zone bien circonscrite à l'extrême ouest du projet, apportent des données archéologiques partiellement inédites. Elles sont bien conservées, bien calées stratigraphiquement et présentent un intérêt tout particulier dans ce secteur géographique pour lequel l'information concernant la Préhistoire ancienne reste peu documentée, tant du point de

vue de l'archéologie que de l'enregistrement stratigraphique.

Les sondages profonds ont mis en évidence quatre niveaux archéologiques distincts qui sont corrélés pour le premier au Pléniglaciaire inférieur weichsélien et pour les 3 autres au Début-Glaciaire weichsélien. Deux niveaux sont associés à des horizons de sols dits « forestiers » (première partie du Début Glaciaire), un troisième niveau est associé à un horizon de sol dit « steppique » (deuxième partie du Début Glaciaire). Un dernier niveau, clairement postérieur au Début Glaciaire, appartiendrait au début du Pléniglaciaire inférieur. Le matériel lithique récolté est frais et la fraction fine de la série (esquilles et petits fragments) est présente.

Les éléments du Début Glaciaire, mêlent une technologie Levallois au travers de produits transformés (racloirs et pointe) à une autre non-Levallois et plus opportuniste de débitage unipolaire d'éclats et lames. La concentration du Pléniglaciaire est plus originale et montre un débitage laminaire Levallois organisé en deux pôles aux rôles distincts : un pôle proximal « produits laminaires à débiter » et en distal un pôle « entretien de la convexité ».

Depuis une quinzaine d'années, les séries disponibles, qu'elles soient simplement issues de diagnostic ou mieux de fouilles, sont de meilleure qualité, mais restent encore peu nombreuses dans le Nord. C'est ici une occasion de combler un peu cette lacune.

Si quelques vestiges arasés se rattachent aux périodes du Néolithique final et à la Protohistoire ancienne, l'occupation la plus significative est représentée par un établissement rural gallo-romain en partie concentré sur une zone restreinte d'environ 8 000 m², à l'extrémité sud-est de l'emprise.

Plusieurs vestiges semblent se rattacher à une première phase d'installation vers la première moitié du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle. Il s'agit notamment de fosses domestiques et de quelques segments de fossés parcellaires. C'est probablement durant cette période qu'une construction en « dur » essentiellement visible sous la forme d'une fondation sur radier de rognons de silex est bâtie en bordure de talus ; à environ 4 m des berges du ruisseau de l'Ange, affluent de la Rhonelle, rivière alimentant l'Escaut. Suite à la présence d'une épaisse couche de colluvions récentes, l'appréciation de l'ampleur de la fondation (UA1) dégagées sur moins d'une dizaine de mètres demeure problématique. Celle-ci pourrait se rattacher à un important bâtiment intégré à la *pars urbana* (corps de logis ?) ou à la *pars rustica* (grand édifice de stabulation, *villicus* ?) d'une villa ou encore s'intégrer à un mur périmétral clôturant l'ensemble ou une partie du domaine. La largeur de la fondation (± 1 m) démontre par elle-même l'importance que devait revêtir cette construction. À la périphérie de cette construction, un réseau fossoyé dense se développe.



LE QUESNOY Chemin du Vivier à Prêtres

Vue du chaudron déposé dans la fosse quadrangulaire

F. 67. Évelyne Gillet-Inrap, cliché Sébastien Van Acker.

Vers la seconde moitié du II^e siècle ou le début III^e siècle, la majeure partie de la zone de l'habitat semble en partie transformée par la présence d'un épais horizon pédologique humifère bioturbé (épandage ?) venant recouvrir la fondation en silex ainsi que certaines structures domestiques. Ce niveau profondément enfoui livre de nombreux débris de construction (tuiles, pilette d'hypocauste, moellons de grès) ainsi que des traces et aménagement d'activités artisanales sous la forme de blocs de terres rubéfiées, de scories ainsi que d'une structure de combustion (sole ?). Durant le Bas-Empire, l'occupation romaine demeure relativement dense par l'ajout d'une ou plusieurs (?) constructions sur poteaux plantés (UA2 ?) associées à une structure rectangulaire pouvant s'apparenter à un cellier et d'autres types de faits dont une fosse domestique et un fossé. Dans le comblement du cellier, on note la présence remarquable d'un chaudron complet déposé sur son flanc.

Les sondages en tranchées réalisés lors de ce diagnostic n'offrent qu'une vision tronquée de l'étendue du site gallo-romain. Ils livrent des traces de vestiges essentiellement localisés sur les niveaux supérieurs « émergents » et, par conséquent, moins exposés au phénomène de colmatage opéré par des dépôts de colluvions récentes. La réalisation de deux sondages profonds en bordure d'emprise a permis de suivre l'horizon pédologique humifère antique jusqu'à 3 m sous le niveau actuel, jouxtant le fond de vallée.

Ils mettent en évidence une stratigraphie complexe et inhabituelle liée à un micro-relief vallonné en partie « effacé » par les dépôts colluvionnaires. Ces constatations évoquent la possibilité d'un prolongement de cette occupation sur les parcelles adjacentes nord-est et est, bordant le ruisseau de l'Ange.

Cet établissement antique est probablement représentatif d'un domaine agricole gallo-romain dont le développement est lié à la proximité de la chaussée romaine Bavay-Vermand. La nature de son implantation en bordure de ruisseau est à rapprocher de

l'établissement rural de Rouvignies (Parc d'activités de l'aérodrome ouest), lui-même associé à un ancien lit de l'Escaut. Implanté à quelque 10 km au sud, l'habitat gallo-romain de Poix-du-Nord - Rue Eugène Lefebvre - offre également une forte similarité via un contexte géomorphologique très proche, établi de manière similaire au contact d'un fond de vallée.

Évelyne GILLET
Philippe FERAY
Laurent DESCHODT

NÉGATIF

LES RUES DES VIGNES

Rue de Bel Aise

158067

Suite au projet de construction d'un logement individuel par un particulier sur la parcelle ZL 39, un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service Régional de l'Archéologie. Cette opération a été réalisée par l'Inrap sur la totalité de l'emprise du projet, soit 1 127 m².

Quatre tranchées ont été réalisées permettant la mise au jour de deux faits. Leur cote d'apparition oscille entre 76,54 et 77,21 m NGF, soit à une

profondeur moyenne d'environ 0,40 m. La présence de bois en décomposition et d'un fragment de fil de fer barbelé dans leur comblement indique qu'ils datent de l'époque contemporaine. Bien que leur fonction n'ait pas pu être définie du fait de l'exigüité du terrain investigué, il est fort probable que nous soyons en présence de fossés de parcelles.

Pascal NEAUD

GALLO-ROMAIN

LEWARDE

La Noire Terre

158136

L'occupation antique de « La Noire Terre » à Lewarde est connue depuis le XIX^e siècle, en raison de nombreuses découvertes de monnaies, d'urnes funéraires, de fibules ou de statuettes et appliques en bronze.

Les seules interventions archéologiques menées à ce jour sur le site sont deux sondages réalisés en 1967-1968 par Pierre DEMOLON (Musée de Douai). La mise au jour de plusieurs fondations en grès, de fours, d'un chemin et d'un abondant mobilier, l'a conduit à interpréter le site comme celui d'une agglomération antique.

La reprise des recherches archéologiques en 2015 vise à apporter des éléments de compréhension sur la nature, l'étendue, l'organisation, et la chronologie de l'occupation antique de « La Noire Terre », en combinant plusieurs méthodes d'observation : prospections sur une large emprise et sondages ponctuels.

Des prospections pédestres ont été réalisées sur deux parcelles. Elles ont permis de collecter un abondant mobilier céramique dont l'étude, menée par J. FLAHAUT (Inrap), est en cours. Elles ont été complétées par des prospections géophysiques réalisées par l'Institut de Physique du Globe de l'Université de Strasbourg (B. GAVAZZI, P. LEMAIRE) sur les mêmes parcelles et par une reprise des données cartographiques (Y. CRÉTEUR, Inrap).

Les premières observations réalisées sur la base de ces deux prospections sont cohérentes. Elles mettent en évidence une faible densité de mobilier et de structures sur la parcelle située à l'Ouest. La seconde parcelle prospectée, à l'Est de la première, a permis de collecter environ sept kilos de céramique sur un hectare. Après un premier examen du lot, le taux de fragmentation est relativement peu important pour du mobilier de surface. De nombreux bords peuvent être identifiés. La présence de productions régionales et locales (productions arrageoises, commune claire et sombre du Cambrésis) détermine un faciès atrébate. L'ensemble collecté est également constitué de céramique d'importation : engobée de Cologne, amphore de Bétique, sigillée du Centre et du Sud de la Gaule pour le Haut-Empire, et sigillée d'Argonne pour le Bas-Empire.

Les premières observations effectuées semblent attester une occupation de la première moitié du I^{er} siècle au IV^e siècle de notre ère.

En 2016, les prospections pédestres et magnétiques se poursuivront et des sondages seront réalisés sur les parcelles étudiées en 2015, afin d'en confirmer le potentiel pour de futures fouilles programmées.

Marion AUDOLY
Isabelle POIRIER

L'opération de diagnostic archéologique réalisée du 05 au 26 février 2015 dans le quartier de Fives à 2 km du centre-ville de Lille, à l'angle de la rue Dumont d'Urville, de la rue Chaude Rivière ainsi que de la rue Becquerel a livré la présence de plusieurs occupations anciennes. La présence la plus ancienne est matérialisée par une fosse peu profonde de la Tène D2. Plusieurs fossés d'enclos d'orientation nord-sud ou est-ouest ont été repérés à divers endroits de la parcelle (là où l'absence de vestiges plus récents ont permis de sonder en profondeur), ainsi que quelques structures domestiques (fosses et trous de poteaux). Ils sont datés du début de la période gallo-romaine (Haut-Empire). Du mobilier archéologique du Bas-Empire a également été récolté dans le comblement de structures plus récentes, ce qui laisse présager de la présence de structures de cette période.

Un niveau de débordement de la rivière du Becquerel (l'ancien lit étant repris par l'actuelle rue Becquerel) a scellé ces niveaux antiques. Sur ce niveau a été repérée une occupation des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles matérialisée par des fossés au nord-ouest, une fosse au sud-ouest et un fond de cabane au sud-est avec leur cortège de structures domestiques associées (trous de poteaux, fosses contenant un abondant mobilier archéologique). Ici également, ces occupations successives n'ont pu être repérées qu'aux endroits où les vestiges plus récents en ont laissé la possibilité. La présence de cette occupation s'étend probablement à la totalité de l'emprise.

Une occupation du XVI^e au XVIII^e siècle concerne la présence (attestée par les textes depuis le XIII^e siècle) d'un château dit Château de la Phalecque, dont nous avons des traces dans les archives (vues du XVII^e siècle) mais dont nous ne connaissons pas les états les plus anciens ainsi que son plan. Ce

domaine se présente ici sous la forme d'un grand enclos de forme quadrangulaire formé d'un très large fossé (12 m) conservé sur 2 m m de profondeur et présent sur l'emprise sur plus de 120 m linéaires. La présence de niveaux humides a permis la conservation des aménagements en bois des berges (poteaux, planches, clayonnage) et probablement de tout le matériel de pêche (lié à son utilisation) éventuellement encore présent dans son comblement.

Cet enclos délimite un espace central dans lequel plusieurs aménagements, dont des bâtiments, ont été repérés. Ils sont installés sur un autre niveau d'exhaussement de la parcelle.

En premier lieu, un muret de clôture double son tracé, contre lequel deux bâtiments légers sont accolés (granges, remises ?). Plus à l'Est, ce sont les vestiges des bâtiments principaux du Château proprement-dit qui ont été mis au jour. Il s'agit de deux pièces carrées en briques de 25 m² (dont les murs sont conservés par endroit sur 1,5 m de hauteur) accolées à une tour circulaire d'une dizaine de mètres de diamètre. Cet état du XVII^e /XVIII^e siècle correspond à l'état final détruit aux alentours de la Révolution. La conservation sur l'emprise du plan de l'édifice castral est estimée à 75 %.

Plusieurs tranchées de récupération ont été mises au jour en dessous des fondations de cet état moderne. Elles indiquent la présence d'un plan antérieur de l'édifice qu'il reste à définir.

De même, l'occupation du XIII^e siècle dont l'extension, située en-dessous de ces niveaux de construction, doit encore être mise en relation avec ceux-ci.

Vincent LASCOUR

La société Icade a engagé la construction d'un immeuble reposant sur deux niveaux de sous-sol à Lille, 27-35 rue de Tournai, en rive sud de la gare Lille Flandres. Jusqu'à une époque récente, ce terrain supportait des constructions appartenant à la SNCF. À la suite du diagnostic réalisé en 2015, l'Inrap a conduit une fouille d'avril à septembre 2015, sur une surface de près de 1 500 m².

L'emprise est située à l'intérieur du rempart du bas Moyen-Âge, à une distance supposée d'une

trentaine de mètres au sud-ouest de la fortification. Six phases principales d'occupation ont été détectées, qui couvrent une période chronologique allant du XIII^e au XIX^e siècle. L'étude étant encore en cours, les résultats seront très sommairement présentés ici. Dans un premier temps (phase 1), les vestiges consistent en des structures en creux (fosses dépotoirs et quelques fossés parcellaires) qui correspondent à un habitat se développant plus au sud, le long de l'ancienne rue de la Hamerie (rue de Tournai actuelle).



LILLE Rue de Tournai

Vue vers l'ouest du chantier axée sur l'église conventuelle. © D. Bossut – Inrap.

L'occupation se densifie au début du XIV^e siècle (phase 2). Trois bâtiments sur solins, assimilés à des habitats, ont été fouillés en limite sud du chantier.



LILLE Rue de Tournai

Fragment lapidaire provenant de l'église des Dominicains, © D. Bossut – Inrap.

Les Dominicaines de Lille, dites Dames de l'Abbiette, s'implantent dans cette partie de la rue de la Hamerie à partir de 1339 (phase 3). La construction de l'ensemble conventuel implique une modification de la trame urbaine dans tout le secteur. Du couvent, on retrouve les deux tiers de l'église, ainsi que l'aile méridionale de la galerie du cloître et les jardins attenants. L'ensemble, à l'exception du chœur liturgique, procède d'une même campagne de construction. Au cours du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, des modifications substantielles sont apportées à l'église, et plus généralement au couvent des Dominicaines, sans toutefois modifier l'agencement du plan d'ensemble (phase 4). En 1708, la chapelle de Lorette est édifée sur le flanc sud de l'église. D'autres bâtiments, qui parfois reposent sur des caves joignent l'édifice religieux à la rue. Vers le milieu du XVIII^e siècle, l'aile renfermant la salle du chapitre et le réfectoire sont reconstruits sur une file de caves, selon une architecture à la française.

Les religieuses doivent quitter l'Abbiette en 1792 et le couvent est vendu en 1796. Le morcellement du domaine intervient rapidement, puisque les substructions des limites de parcelles et des infrastructures postérieures sont en grande partie constituées de matériaux de remploi (phase 5). Dans l'emprise fouillée, on distingue deux parcelles principales : une série d'habitats à l'est, dont certaines réutilisent des bâtiments conventuels (notamment l'aile orientale du cloître) et une industrie à l'ouest. La sixième phase d'occupation correspond aux aménagements contemporains : la partie occidentale du terrain est très densément bâtie sur un réseau de caves qui a complètement oblitéré les vestiges.



LILLE Rue de Tournai

Sépultures dans la galerie occidentale
du cloître. © S. Oudry-Braillon – Inrap.

Les espaces funéraires

Deux cent deux sépultures ont été mises au jour et se répartissent au sein de six secteurs : dans l'église et à ses abords (extérieur du chevet et parvis) et dans le cloître (aile est du cloître et galerie occidentale). Une

tombe supplémentaire, isolée, a été mise au jour à l'extrémité est de l'emprise.

La plus forte densité de tombes a été rencontrée dans la galerie du cloître (n=123). Les tombes y suivent deux orientations, NO-SE et SO-NE et se concentrent davantage dans la partie orientale, au plus près du chœur de l'église. Les recoupements y sont d'ailleurs les plus nombreux. L'aile est du cloître, pour sa part, a livré 11 tombes, orientées NO-SE.

Le secteur de l'église n'a pas livré autant de sépultures qu'attendu, en raison de nombreuses perturbations post-révolutionnaires. On observe une conservation différentielle entre la partie est, fortement détruite, et la partie ouest, relativement épargnée. Si le chœur a été épargné par les destructions, il n'a toutefois pas livré de sépultures. La nef a livré 45 tombes, toutes orientées NO-SE. L'extérieur, lui, a livré 16 tombes : six se trouvent à l'extérieur du chœur et sont orientées NO-SE et SO-NE ; dix se trouvent à l'intérieur d'un bâtiment désigné dans les sources comme le parvis de l'église. Elles suivent également les orientations NO-SE et SO-NE.



LILLE Rue de Tournai

Lille, rue de Tournai. Sépultures dans le retour de la galerie du cloître. © S. Oudry-Braillon – Inrap.

Les individus sont inhumés dans des fosses quadrangulaires, majoritairement déposés dans des cercueils. De forme rectangulaire ou trapézoïdale, ceux-ci ont été identifiés par la présence d'un comblement différentiel, de traces ligneuses et/ou de clous. Dans quelques cas, des traces de couvercles sont également conservées. Si la plupart des cercueils sont assemblés à l'aide de clous, six d'entre eux présentent en outre un système de ferrures. Ces éléments en fer ont une largeur moyenne de 4/5 cm et se situent aux extrémités et au centre du contenant.

Aucun élément de marquage des tombes n'a été retrouvé en place, bien que leur présence au sein de la galerie du cloître et de l'église soit mentionnée dans les sources écrites. Au cours de l'opération, une dizaine de fragments de pierres tombales (voire de monuments funéraires) ont été retrouvés en position secondaire, notamment dans la nef de l'église, ou en remploi. Le Mémorial des religieuses comme le Registre de vêtues et sépultures du couvent font également mention de plusieurs « caveaux », « caves » et « caves mortuaires » dans lesquelles des sœurs ont été inhumées. Au vu des résultats de la fouille, on suppose que ces caveaux sont situés sous l'aile orientale du cloître, achevée en 1759. Ces nouveaux lieux d'inhumation succèdent à un ensemble de caveaux funéraires accolé au chœur de l'église, à la jonction des galeries septentrionale et orientale du cloître. Pour autant, aucune inhumation n'a été exhumée en relation avec ces aménagements. Les individus sont déposés habillés et ont, pour certains, vraisemblablement été enveloppés dans un

linceul. Quatre-vingt-six tombes ont livré des épingles et des agrafes en alliage cuivreux ou en argent, d'autres ont également livré des boucles en alliage cuivreux, vestiges de ces enveloppes souples.

Trente-deux défunts, mis au jour dans chacun des secteurs identifiés, étaient accompagnés de mobilier. Celui-ci se compose d'éléments de chapelets (grains en os, en buis, en verre, plus rarement en cristal de roche, éléments de fermoir, crucifix en bois ou en alliage cuivreux, médailles pieuses attestant d'une dévotion particulière à la Vierge), de boucles en alliage cuivreux, ou encore de monnaies. Un bracelet et une bague ont été mis au jour dans deux tombes féminines.

L'accès aux différents lieux d'inhumation est réservé aux adultes, hormis la sépulture d'un enfant de moins de 10 ans dans le jardin du cloître. Les femmes sont évidemment très présentes, mais un homme au moins est enterré dans la galerie du cloître, espace normalement réservé aux femmes de la congrégation. L'étude biologique et archéologique des individus inhumés est en cours et quelques pathologies du rachis ont d'ores et déjà été notées, mais un examen plus complet des restes osseux est nécessaire. La conservation des restes squelettiques est bonne dans l'ensemble et les conditions de terrain ont permis la préservation de quelques éléments organiques, comme le chignon de la sép. 2529 ; la nature exacte de cet ornement reste à déterminer.

Christine CERCY
Sophie OUDRY

NÉGATIF

LOON-PLAGE

Rue de l'Église

157981

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction à Loon-Plage, municipalité du Nord située à 15 km au sud-ouest de Dunkerque et 7,5 km au nord-est de Gravelines sur les rives de la mer du Nord. Notre intervention se situe dans la partie centrale de la plaine maritime flamande française, à l'arrière de trois cordons dunaires et sur une zone de schorre. Notre emprise se trouve au cœur de la commune, à environ 50 m à l'est de l'église. Elle est bordée à l'est par la rue de Mardyck et au sud par la rue Georges Pompidou. Deux tranchées d'axe nord-ouest/sud-est ont été réalisées, représentant 11 % de la surface totale.

Cette opération de diagnostic s'est révélée globalement négative. Bien que situé à proximité

immédiate de l'église, ce dernier présente principalement des vestiges de la période moderne, scellés sous d'importants remblais de démolition des XIX^e et XX^e siècles et caractérisés par un ensemble de six fosses, de deux trous de poteaux et de deux tranchées de récupération. Seules quatre structures de la période médiévale (XIV^e / XVI^e siècle) ont été mises au jour au niveau de la partie septentrionale de la tranchée T1. Il s'agit d'un tronçon de fossé recoupé par un groupe de trois fosses. De manière plus large, cette opération permet d'apporter des éléments de connaissances supplémentaires sur le cœur historique de Loon-Plage, encore peu documenté jusqu'à ce jour (diagnostic archéologique, impasse Benjamin Caillet, P. FÉRAY, 2005, Inrap).

Alexy DUVAUT

Suite à la prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais concernant le projet d'extension du Port Autonome de Dunkerque « projet DLI tanche 1 et 2 », l'Inrap a procédé à un diagnostic sur une emprise de 1 153 376 m² sur la commune de Loon-Plage. La zone concernée par le futur aménagement se situe au nord de la commune entre la ville et une partie du complexe portuaire de Dunkerque.

L'opération s'est déroulée en deux phases : la première phase du 07 mai au 19 juin 2015 (46 hectares) et la seconde du 20 août au 16 octobre 2015 (69 hectares) ; l'accessibilité des parcelles concernées par la seconde phase de l'opération était conditionnée aux récoltes des cultures agricoles.

Compte tenu de la vaste superficie de l'opération et de l'importance du contexte géologique, une étude géophysique a été réalisée en préalable à l'opération de sondages dans le but d'aider à la reconnaissance des entités géomorphologiques. Cette étude électromagnétique s'est accompagnée d'une étude géologique avec des observations stratigraphiques effectuées dans 49 sondages profonds. À l'issue du diagnostic, aucun grand chenal de marée n'a été mis en évidence par la géophysique ou par les sondages à la pelle hydraulique : soit ces chenaux sont absents, soit leur remplissage sableux se confond avec le sable environnant.

Les trois cent deux tranchées de sondage totalisent une superficie décapée de 129 172 m², ajoutés aux 7 283 m² des cent cinquante-trois extensions, le taux d'ouverture est de 12 % de la surface prescrite. Ces sondages ont mis au jour trois mille cent trente-quatre vestiges archéologiques dont six cent quarante-sept d'entre eux ont livré du matériel céramique (ramassé en surface et lors de la fouille), soit 20 % de la totalité des faits archéologiques. Toutefois, une grande partie des vestiges a pu être attribuée à une phase chronologique par association. Une très importante part des vestiges découverts correspond à des tronçons de fossés (1349 sections) difficilement associables entre eux empêchant toute projection du développement des trames fossoyées successives. Il semblerait que, bien qu'entretenue (curage, recreusement...), le système parcellaire fossoyé (aussi bien les limites cadastrales que les fossés draineurs) soit resté figé dans ses grandes lignes depuis la fin du Moyen-Âge jusqu'à voire l'Époque moderne voire jusqu'à nos jours

dans un cas ou deux.

Cette intervention a également mis en évidence de nombreuses traces d'occupations humaines liées à des activités agropastorales du Moyen-Âge (XIII^e siècle pour la plus ancienne) et plus particulièrement du bas Moyen-Âge (XIV^e - XV^e siècle) avec la présence de fermes dont les plans demeurent difficilement appréhendables au stade du diagnostic. Le mode architectural basé sur l'emploi de matériaux vernaculaires complique également la reconnaissance de la structuration interne de ces établissements (bâtiments d'habitation et/ou d'exploitation, aménagements spécifiques aux activités agricoles...). L'un des établissements les plus anciens (XIII^e siècle) se caractérise par une petite unité d'habitation entourée d'un enclos en agrafe à l'intérieur duquel des poteaux suggèrent l'existence du bâtiment principal. D'autres petits habitats à vocation agricole peuvent être pointés à divers endroits sur l'emprise ; leur présence se caractérise par des concentrations de structures en creux (fosses, trous de poteau et fossés) dans lesquels le mobilier céramique rejeté atteste l'acmé de l'occupation dans cette entité géographique à la fin du Moyen-Âge.

À différents endroits de l'emprise, les tranchées montrent un enchevêtrement de structures allant du XIV^e au XVI^e siècle et confortant l'hypothèse d'une perdurance des établissements sur des secteurs moins impactés par l'hydrographie de la zone.

L'opération de Loon-Plage a également révélé une perdurance d'une partie des établissements au XVII^e siècle (21 structures) et au XVIII^e siècle/XIX^e siècle (18 structures). Ces derniers semblent néanmoins avoir changé de statut au regard des faibles indices archéologiques et dans la majeure partie des cas, ces structures témoignent plus d'une fréquentation du site que d'une véritable installation durable. Dans de très rares cas, il est possible d'envisager la continuité des fermes anciennes (sous des formes différentes) comme l'attestent des constructions apparaissant sur le cadastre « napoléonien » de 1836. En plus de ces vestiges modernes et contemporains, le dernier conflit mondial a laissé une marque importante dans le sous-sol avec la mise au jour dans les tranchées de sondage de 317 impacts de bombes issus des bombardements aériens de 1944.

Bruno VANWALSCAPPEL

Le réaménagement projeté de la maison d'arrêt de Loos fermée (démolition et reconstruction de la maison d'arrêt, reconversion des bâtiments conservés

de l'abbaye), a fait l'objet d'une prescription archéologique d'ensemble dont la conduite a été confiée à l'Inrap.

La tranche 1 réalisée en septembre 2015 ne concerne qu'un espace réduit : la base des Équipes régionales d'intervention et de sécurité (Éris) implantée dans l'angle nord-est de l'ancien site abbatial où la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) aménage un bâtiment et trois zones de parking.



LOOS Centre pénitentiaire
*Secteur IV, vue générale de l'angle
du bâtiment depuis le sud-ouest.*

Les huit tranchées pratiquées ont révélé une conservation différentielle des vestiges liée à l'aménagement des jardins de la maison du directeur en 1852. Là (secteurs I à III), la stratification est quasi nulle et les maçonneries anciennes sont réduites à l'état de fondations rélictuelles, d'interprétation délicate sans extension des sondages. En secteur I, deux fondations parallèles non maçonnées se situent en tout cas dans un secteur où le cadastre de 1812 fait figurer une voirie accédant à ce qui pourrait être

une porte d'entrée de l'enclos. L'orientation en est différente, mais il est possible qu'avant les travaux du XVIII^e siècle, existait déjà un système d'accès bordé de murs de clôture autour de jardins, d'annexes ou de quartiers périphériques qu'à défaut de fouille, une simple prospection électrique permettrait de restituer en plan.

Tout autre est l'image délivrée par le sondage réalisé en secteur IV. Le principal aménagement est un angle de bâtiment en maçonnerie calcaire ayant conservé toute l'amplitude de ses sols internes (ép. tot. 70 cm) et présentant des traces de reprises de maçonnerie. Plusieurs autres maçonneries associées à ce bâtiment, ou à l'un de ses états, ont encore été reconnues et suggèrent une densité certaine du bâti dont la reconnaissance a toutefois été gênée par l'impossibilité d'étendre les sondages.

En l'absence presque totale de mobilier, les indices de datation sont ténus. Les tessons retrouvés au contact de la semelle du bâtiment dans les secteurs I et IV, ainsi qu'un jeton de Nuremberg indiquent une fréquentation dans le courant du XVI^e siècle. Si l'on ne peut pas non plus en estimer l'époque de destruction, on remarquera que la vue des Albums de Croÿ (vers 1602) et la vignette du plan de 1677 suggèrent une organisation du bâti bien différente de celle du XVIII^e siècle avec en particulier l'église sise plus au sud, à l'emplacement des bâtiments claustraux actuels voire même en deçà. On ne peut toutefois pousser plus avant la restitution et proposer un enclos étendu dans l'angle nord-ouest pour y intégrer nos vestiges. Le diagnostic très limité dans ses extensions ne peut en l'état prétendre à identifier les vestiges mis au jour.

Ludovic NOTTE

PALÉOLITHIQUE

MARCOING

Rue Pierre Curie

157839

Une opération de diagnostic a été réalisée sur la commune de Marcoing, entre la Rue Pierre Curie et la Rue Jean Jaurès sur une emprise de 5 458 m². Quatre tranchées et 3 sondages profonds ont été réalisés. Les tranchées n'ont livré aucun vestige archéologique antérieur à l'époque contemporaine.

Par contre, l'observation des trois sondages en puits, réalisés jusqu'à 5 à 6 m de profondeur, a permis la mise en évidence d'un contexte alluvial de fond de vallée soumis jusqu'à une époque relativement récente à des inondations régulières. Une succession lithologique assez fréquente a pu y être observée : tourbe, tourbe et travertin calcaire, travertin détritique et limon tourbeux, limon d'inondation. Aussi, la zone sondée se caractérise par un âge ancien de la tourbe (Boréal ou Préboréal, daté par palynologie). La tourbe épaisse repose sur un limon clair attribué au Tardiglaciaire. Le secteur présente donc de réelles

opportunités de bonne conservation de l'enregistrement sédimentaire pour le Tardiglaciaire et le début de l'Holocène.

Plusieurs vestiges osseux et dentaires de grands mammifères ont pu être découverts (bovidé, cheval, auroch). Parmi ceux-ci, on note la présence d'une hémimandibule droite quasi complète et deux côtes d'un jeune cheval, tous localisés dans le dépôt sédimentaire le plus ancien. Ces fragments sont « comparables aux chevaux identifiés à la fin du Pléistocène supérieur et dénommés successivement *Equus gallicus* puis *E. arcelini* » (détermination réalisée par P. AUGUSTE, Unité Evo-Eco-Paléo, UMR 8198 CNRS – Université de Lille Sciences et technologies).

Évelyne GILLET
Laurent DESCHODT

Rue de l'Église

L'opération de diagnostic archéologique fait suite au projet de construction d'habitation situé au 10, rue de l'église à Nieppe. L'emprise de l'opération est située dans le centre bourg de Nieppe à un peu plus d'une centaine de mètres au sud de l'actuelle église paroissiale Saint-Martin, un édifice détruit lors de la Première Guerre Mondiale et reconstruit entre 1926 et 1929.

Quatre sondages ont été réalisés sur l'emprise de 1 635 m² concernés par le projet. Ils ont permis de mettre en évidence des traces d'occupation datées du début de la période gallo-romaine et de la fin de la période moderne. La découverte ponctuelle de vestiges archéologiques dans les sondages ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble des occupations détectées. La présence d'une structure à vocation funéraire, une fosse avec des restes de crémation

(« Brandgrubengräber »), témoigne de la présence humaine de ce secteur dès le Haut-Empire, et confirme ainsi les observations faites en 2011 et 2012 sur le site fouillé de la ZAC de la Pommeraie, à un kilomètre au sud-est de notre opération, qui avait permis de mettre en évidence un site domestique daté du Haut-Empire en bordure d'un chemin orienté ONO/ESE. La présence d'un reste de cave en bordure de la rue de l'église découvert dans le sondage 4, précise la limite de la zone urbanisée au sud du bourg de Nieppe à la fin du XVIII^e siècle. Cette observation est corroborée par les descriptions graphiques du cadastre napoléonien de 1811 sur lequel figure une construction, probablement une habitation implantée dans une petite parcelle.

Benoît LERICHE

Rue Achille Dufresne

Un projet de construction d'un groupe scolaire est à l'origine du diagnostic réalisé par l'Inrap sur la commune de Nivelles en mai 2015 sur un terrain d'une surface annoncée de 2 460 m² mais qui totalise en réalité 4 588 m². L'emprise est localisée à l'est de la commune de Nivelles, à proximité de la salle des sports et de la salle polyvalente ; il s'agit de l'ancien terrain de football de la commune. Au sud-est, elle est bordée par un chemin de halage qui longe en rive gauche la Scarpe canalisée. La parcelle est plane mais artificiellement surélevée par des remblais, plus d'un mètre par rapport à la parcelle marécageuse contigüe au sud-ouest. Le projet est situé dans le lit majeur de la Scarpe, drainé aussi par des ruisseaux artificiels dont la Trétoire en rive droite et le Décours en rive gauche. Avant sa confluence avec l'Escaut, la plaine alluviale de la Scarpe s'étrangle, elle passe assez

brusquement (sur 1,5 km de long) de 2,3 km de large, en amont du projet à un peu moins de 600 m de large en aval.

Les éléments mis au jour lors du diagnostic réalisé à Nivelles sur le projet de construction d'un groupe scolaire ont mis en évidence la présence d'une construction d'époque industrielle (vraisemblablement une ancienne sucrerie) sur le terrain concerné par le projet. Celle-ci a affecté la quasi-totalité de la parcelle investiguée, aucune trace d'occupation antérieure n'a été mise en évidence sur l'emprise. L'implantation du projet, au cœur de la plaine alluviale et même dans un méandre historique de la Scarpe, explique très certainement l'absence d'occupations humaines structurées anciennes.

Jennifer LANTOINE

Rue Marcel Delommez

L'opération de diagnostic d'Orchies, sise 11, rue Marcel Delommez a été prescrite suite à une demande de permis de construire pour des logements.

Elle se situe sur la parcelle D 2 264, en bordure nord du rempart médiéval, et impacte une surface au sol de 743 m². Le diagnostic s'est déroulé du mercredi 21 au jeudi 22 janvier 2015. Malgré les 17 % d'ouverture (à travers trois tranchées et trois sondages profonds), le diagnostic s'est avéré négatif. La totalité de la parcelle est recouverte d'un remblai d'une

épaisseur minimum de 1,60 m, correspondant aux gravats de démolition de la ville suite aux bombardements de la première guerre mondiale. En-dessous, deux couches très organiques datées du XIX^e siècle peuvent correspondre au comblement final du fossé de la ville d'Orchies. En effet, le rempart et les deux fossés de la ville ont été démantelés en 1824.

Vaiana VINCENT

Le projet de construction de vingt logements collectifs porté par la SCCV Orchies Delommez (Lille) sur un ensemble de cinq parcelles totalisant 873 m², proche du fossé et d'une des portes de ville d'Orchies a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la conduite a été confiée à l'Inrap.

Les deux tranchées pratiquées ont mis en évidence quatre principales phases stratigraphiques : aménagements fossoyés du bas Moyen-Âge ou du début de l'époque moderne s'ouvrant à la même altitude (phase I) scellés par un niveau de terre à jardin (phase II) ; construction d'époque moderne très mal conservée (phase III), enfin remblais ou constructions contemporaines (phase IV) nivelés avant l'opération.

L'enfouissement des vestiges résulte donc de remblais contemporains (phase IV) et d'une phase intermédiaire d'épaississement de terre végétale (phase II). Il n'existe pas de réelle stratification de type urbain : les vestiges du bâtiment moderne (phase III) se posent et transpercent le niveau de terre à jardin tandis qu'en tranchée 1 les structures de la phase I, bien que se chevauchant à l'extrême, n'ont pas ou peu généré d'accumulation horizontale visible. Faute d'avoir déposé totalement les sédiments anciens, la figure est plus difficile à établir pour la tranchée 2, mais là encore, les niveaux relevés en coupes semblent bien plutôt appartenir à des comblements de structures fossoyées (fosses et fossé) qu'à des niveaux stratigraphiques horizontaux superposés. L'épaisseur des niveaux archéologiques correspond donc à la profondeur des creusements respectifs (de quelques centimètres à plus d'un mètre pour les plus profondes).

Très difficile à projeter parce que percé en rive par de nombreuses fosse, on suppose la présence en travers de l'emprise d'un fossé à fond plat profond d'au moins 75 cm. Le comblement très décoloré en rive de la tranchée 1 est beaucoup plus organique en profondeur. La non reconnaissance de la rive du fossé en tranchée 2 rend problématique toute restitution du tracé. Longueur et largeur (au moins 7 m en Tr. 2) minimales ne peuvent correspondre à un fossé parcellaire ou à un simple aménagement hydraulique. La superposition au cadastre napoléonien permet d'évoquer l'hypothèse ou d'un état du fossé de ville (de 1385 ou antérieur ?) ou d'un fossé divergeant du fossé principal pour, par exemple, renforcer la défense de la porte de Tournai. Le peu de profondeur du fossé n'est pas ici rédhibitoire, mais seul un décapage extensif pourra de toute façon nous permettre de mieux définir la morphologie de l'aménagement et d'en proposer l'interprétation. Aucun mobilier n'ayant été retiré du comblement, les seules informations chronologiques sont issues des creusements postérieurs datés de la seconde moitié du xv^e siècle et d'une Us plus difficile à interpréter datée du xiv^e siècle.

La caractéristique, c'est aussi la difficulté du

gisement d'Orchies, réside dans la densité des creusements et l'homogénéité chronologique des assemblages (seconde moitié du xv^e siècle – début du xvi^e siècle). La nature des creusements n'est pas apparue lors des tests ; il se trouve peut-être de véritables aménagements (celliers ?), mais l'impression générale demeure de fosses détritiques. La céramique issue des différents comblements est de plus très fragmentée ; non seulement les tessons sont nombreux, de faible ampleur, mais le remontage a encore montré que le NR était fort proche du NMI. Le rejet depuis des structures d'habitat ou d'artisanat immédiatement voisines ne semble pas envisageable ; il y aurait dans ce cas plus d'exemplaires archéologiquement complets, plus de remontage. Le fait enfin que certaines des fosses percent le comblement du supposé fossé pourrait laisser à penser que l'installation des fosses procède d'une tentative, limitée dans le temps de colonisation ou d'appropriation d'une parcelle ouverte. L'arrêt des dépôts résulte alors peut-être d'une reprise en main des abords de la fortification.

Il n'est toutefois pas exclu que les creusements aient été pratiqués, comme il est fréquent en contexte urbain bas médiéval, en fond de parcelles. Une étude régressive parcellaire pourrait ici être utile en cherchant les attestations les plus anciennes de la voirie attenante dénommée, sur le cadastre napoléonien, rue de la Bouvaque.

La seule maçonnerie ancienne, très partiellement visible et récupérée, est aussi d'interprétation malaisée. S'agit-il d'un départ d'élévation à considérer en fonction de la rive ancienne du fossé 46, un aménagement de contrescarpe, ou d'un vestige de fondation dont l'élévation ne commençait qu'au sommet de l'encaissant naturel ? Dans ce dernier cas la parcelle aurait été bâtie.

Une quinzaine de tessons issus de différentes structures montrent des coulures de glaçure sur leur tranche. Ce type d'accident peut survenir lorsqu'une céramique se fendille dans un four ou lorsque des tessons sont employés comme cales dans une fournée. Quatre tessons, apparentés aux formes insolites 19-3 a et b, présentent des résidus amalgamés ; ce sont peut-être des ratés. Un petit objet, malheureusement incomplet, pourrait lui être un séparateur de fournée. On notera encore des coulures de glaçure sur de probables éléments architectoniques : sur une dalle (?) et sur une paroi montée sur clayonnage (élément de sole ?). La structure 11 a livré en tout cas des indices forts de production céramique sous la forme de deux fragments caractéristiques de rouleaux (ou boudins selon les auteurs) surcuits dont le diamètre peut être estimé respectivement à 77 et 70 mm. Les dimensions, les pâtes, les surfaces, les dégraissants (natifs ou ajoutés), les craquelures sont similaires à ceux des boudins

découverts en comblement dans des fours à Mametz, à Théroouanne ou encore à Fiennes dans le Pas-de-Calais. À Théroouanne, l'un de ces rouleaux, de diamètre moindre et de texture plus fine, était encore en position d'arceau dans le four. Ces structures et leurs productions sont datées de la seconde moitié du ^{xiv}^e siècle et du début du ^{xv}^e siècle ; le mobilier de la fosse 11 d'Orchies est attribuable à la seconde moitié du ^{xv}^e siècle sans plus de précision. Du fait de l'extrême fragmentation de la céramique, et de

l'emploi fréquent au Moyen-Âge de pots déformés, l'identification de la production n'est pas possible.

La cote du fond de forme n'étant pas précisée dans la fiche projet, l'impact du décaissement sur les niveaux archéologiques ne peut être estimé. L'altitude moyenne d'apparition des niveaux anciens (phase I bas médiévale) est de 34,60/34,70 m.

Ludovic NOTTE

PITGAM

Gazoduc Artère des Flandres

En septembre 2014, l'Inrap réalisait sous la direction d'Emmanuel ELLEBOODE un diagnostic sur le tracé du futur gazoduc « Artère des Flandres » Lot 2, mis en place par GRTgaz. Menée sur une longueur de 23 km et traversant huit communes rurales situées dans la partie septentrionale du département du Nord, cette opération avait vu la découverte de 1 150 vestiges occupant un éventail chronologique allant de la protohistoire ancienne à la période contemporaine. Le service régional du Nord-Pas de-Calais a alors émis diverses prescriptions de fouilles dont celle-ci qui porte sur les tranchées de diagnostic n°1017, 1018, 1020, 1021, 1022 et 1023 sises sur le territoire de la commune de Pitgam.

Sur les trois-cent trente-huit structures répertoriées lors de cette fouille, une majorité est composée de tronçons de fossés dont les fonctions se répartissent plus ou moins distinctement entre drainage du territoire et découpage du parcellaire. La configuration particulière de cette opération sur gazoduc (décapage de quatre bandes de 10 m de large pour 1,3 km de long en cumulé) ne permet pas une analyse poussée de l'organisation de ce territoire densément aménagé, d'autant que les fosses et trous de poteaux ne sont jamais organisés en bâtiments ou offrent, au mieux des plans incomplets sujets à caution. S'il est tentant, dans un premier temps, de voir dans les quelques zones vides les frontières entre des occupations juxtaposées, la chronologie révélée par la datation céramique, ramassée sur le ⁱ^{er} siècle apr. J.-C. / ⁱ^{er} quart du ⁱⁱ^e siècle, balaye rapidement cet argument en faveur d'un même vaste ensemble. La céramique confirme également la présence d'une activité artisanale développée, celle de la fabrication salicole. Les mêmes traces de cet artisanat à Pitgam même, et aussi à Steene

et Looberghe, ont été analysées ici : des fragments rubéfiés de parois de structures de chauffe, de grilles en terre cuite, de piliers cylindriques et de boulettes d'argiles, parmi d'autres objets identifiés. Ces éléments témoignent d'une activité artisanale liée au sel, sans pouvoir en préciser ses spécificités, ni comprendre de quel maillon de la chaîne opératoire il s'agissait sur ce secteur en particulier, d'autant plus qu'aucune structure de combustion, telles que des fours à sel, n'ont été découvertes. Dans tous les cas, les fragments d'au moins un godet en céramique attestent de la fabrication de pains de sel. Par ailleurs, le répertoire des formes non tournées apparaît assez standardisé et spécifique, et les nombreuses céramiques à l'aspect grossier, parfois déformées et présentant des traces de chauffe et des dépôts blanchâtres sont certainement à mettre en relation avec la fonction du site.

En parallèle, trois zones funéraires ont été identifiées pour un total de sept tombes matérialisées par des sépultures à incinérations et des buchers funéraires typiques des traditions ménapiennes régulièrement observées sur le secteur. À défaut des zones de vides, ce sont donc ces espaces dédiés aux morts qui offrent les meilleurs indices de compréhension du monde des vivants, bien qu'aucune zone d'habitat ou structure directement liée à la fabrication du sel n'aient pu être mises en évidence.

Au final, cette fouille soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, mais elle confirme la puissante implantation locale au ⁱ^{er} siècle et offre de nouvelles informations sur son extension.

Pierre-Yves GROCH
Julie DONNADIEU

PITGAM

Route de Nieppe

Le projet de raccordement et d'installation d'une nouvelle canalisation de gaz à destination de la

Belgique (« Artère des Flandres ») a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. La tranche

2, concernant le linéaire (23 km), du raccordement de Pitgam à la frontière belge (Oost-Cappel) (E. ELLEBOODE 2014 et 2015) a mis en évidence sur le territoire de la commune de Pitgam deux zones de vestiges gallo-romains denses qui ont fait l'objet des prescriptions distinctes. L'opération de fouille du secteur 2, centrée sur la présence d'un hypocauste, de fossés et de fosses diverses, précédée d'une intervention géophysique (Guillaume HULIN) a débuté le 23 avril pour s'achever le 22 mai 2015.

Réalisée dans des conditions optimales, la fouille n'a toutefois pas permis de bien comprendre la nature ni l'organisation du site. Les causes de cette déficience sont multiples : érosion importante, lessivage et bioturbation des comblements de structures fossoyées, peu d'envergure de l'emprise (10 m de large), rareté du mobilier. . .

À l'exception des tessons épars de la fin du Moyen-Âge et de l'époque moderne renvoyant aux pratiques culturelles d'épandage, deux époques d'occupation ont été mises en évidence sur le site.



PITGAM Route de Nieppe

Hypocauste, vue générale depuis le sud-est ; L. Notte (Inrap).

Si l'on accepte les conclusions prudentes de l'étude céramologique, la plus ancienne pourrait dater du Bronze final. Une forme (Str. 1) et un tesson découvert lors du diagnostic (F. 1567) tous deux dans le remplissage de trous de poteau composent l'ensemble du mobilier ; par analogie morphologique, un troisième trou de poteau est attribué à cette phase

d'occupation dont la nature et l'importance demeurent inconnues.

Le principal de l'occupation est d'époque romaine, principalement des II^e - III^e siècles de notre ère d'après le rare mobilier céramique. Les structures consistent en fossés traversant l'emprise sans amorce de retour ou d'association évidente. Il n'est pas possible de distinguer entre fossés parcellaires étendus et fossés d'enclos autour de l'occupation domestique. La seule structure construite est un fond d'hypocauste, ou salle de chauffe probablement balnéaire, de surface réduite (6,9 m²). Les procédés constructifs sont sommaires : la base des murs est constituée de pierre sèche à peine dressée en paroi interne, la chape n'a pas été coulée (tuileau) mais est venue du damage d'éléments de terre cuite architecturale (tuiles et torchis rubéfié), les carreaux de pilettes sont issus du remploi et taille de *tegulae*. . . En l'état, par sa situation en rebord de la plaine maritime, ce vestige d'hypocauste est probablement l'installation de ce type la plus avancée découverte à ce jour ; les occupations romaines repérées dans la plaine ne recourant qu'à des procédés sur poteaux plantés.

L'étude du mobilier céramique induit la même différenciation : « le lot possède les traits caractéristiques d'un rejet domestique d'une demeure relativement aisée » et ne comporte que 27 % de céramique non tournée contre 70-75 % pour les sites de plaine étudiés dont les installations sont peut-être étroitement liées à des activités ou des industries particulières (élevage, pêche, production du sel. . .).

Le site de Pitgam secteur 2 permet malgré tout d'introduire à l'étude des relations (dépendances, complémentarité, hiérarchie) entre ces différents types d'occupation. L'érosion constatée ici des aménagements du rebord de plaine est certes un empêchement à l'intelligence du système mais est surtout un facteur qu'il faudra intégrer dans le processus de recherche car, sans suspicion de site mieux conservé, celle-ci ne pourra avancer qu'au moyen d'un enregistrement systématique, cumulé et modélisateur des vestiges les plus humbles.

Ludovic NOTTE

NÉGATIF

PROVIN
Rue du Bois

158036

En novembre 2015, un diagnostic archéologique a été réalisé à Provin. Sur une emprise accessible de 5 501 m², six tranchées linéaires continues (561 m²) et cinq extensions (128 m²) ont été réalisées. Ces sondages représentent une surface diagnostiquée de 689 m², soit 12 %.

À l'issue de l'ouverture, 15 vestiges ont été découverts dont trois niveaux de remblais, sept fossés et cinq fosses. L'opération a permis d'identifier des

traces d'occupations comprises entre le Néolithique moyen et la Période moderne. Du mobilier lithique, caractéristique des techniques de taille en usage au Néolithique moyen, témoignent d'une présence humaine à cette époque. Néanmoins, les contextes de découverte, perturbés par des recreusements, des dépôts et des rejets de terre, ne permettent pas d'affirmer la concomitance des vestiges et du mobilier, probablement intrusif. Les mêmes observations sont

émises pour la période gallo-romaine.

Au cours de la période moderne, une implantation humaine dans ce secteur paraît vraisemblable au regard des niveaux de remblais identifiés et du

mobilier recueilli, même s'il est difficile d'en identifier la nature.

Virginie BAK

NÉOLITHIQUE

PROVIN Rue Pasteur

158035



PROVIN Rue Pasteur

Vue générale du bâtiment, © Virginie Bak.

En novembre 2015, un diagnostic archéologique a été réalisé à Provin. Sur une emprise accessible de 9210 m², 7 tranchées linéaires continues et une extension ont été réalisés entre le 02/11/15 et le 04/11/15.

Ces sondages représentent une surface diagnostiquée de 1134 m², soit 12 %. À l'issue de l'ouverture, 37 occurrences ont été listées. Parmi elles, on dénombre 6 chablis, 3 tronçons d'un fossé moderne et un impact d'obus. Ainsi, le potentiel archéologique de la zone se résume à 27 vestiges dont 91 % appartenant à une même unité architecturale datée au Néolithique final.

L'édifice découvert à Provin correspond à l'un des modèles de bâtiment appartenant au groupe du Deûle-Escout. À Provin, l'unité architecturale se présente sous la forme d'un plan allongé en abside de 11 m sur 7,2 m de large. Découvert en bordure sud de l'emprise, le bâtiment n'a pas pu être reconnu dans toute sa longueur. Mais les éléments disponibles à l'issu du diagnostic permettent d'inscrire ce bâtiment dans le corpus régional. L'organisation interne révèle l'existence d'une panne faîtière et probablement d'une panne intermédiaire à l'ouest sans savoir si celle-ci peut avoir un lien avec une partition interne de la maison. Compte tenu de l'arasement de certains vestiges, il est possible que d'autres éléments appartenant au bâtiment aient disparu.

Virginie BAK

NÉGATIF

QUESNOY-SUR-DEÛLE Rue de Warneton

157806

Suite au projet de construction d'un lotissement sur le territoire de Quesnoy-sur-Deûle, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a émis une prescription de diagnostic archéologique portant sur l'intégralité des parcelles cadastrales concernée par le projet soit 110 000 m². Deux tranches d'intervention ont été définies par l'aménageur en accord par convention avec l'Inrap. Nous présenterons les résultats du diagnostic de la première tranche.

Quesnoy-sur-Deûle est une commune du département du Nord, et un chef lieu de canton située au nord-ouest de l'arrondissement de Lille, à 6 kilomètres de la frontière belge. L'emprise du diagnostic se positionne dans le quart nord-ouest de

son territoire, rue Jean Mermoz et au bord de la Deûle aujourd'hui canalisée.

Au point de vue géologique et topographique, l'emprise est située hors du lit majeur de la Deûle, sur un versant limono-sableux exposé au sud-ouest. La carte géologique du BRGM signale que l'emprise du diagnostic se positionne sur une assise géologique constituée de limons de plateaux éocènes (LP1 e3-4). Le bord de l'emprise qui jouxte aujourd'hui les berges du canal figure sur le cadastre napoléonien de 1815 dans un espace de pâture et des terres labourables. Les documents présentent le cours de la rivière de la Deûle avant la canalisation. On observe un petit méandre à l'ouest de notre intervention. Les données

de terrain et le repositionnement de notre intervention sur le fond cadastral permettent de préciser les limites du lit majeur de la Deûle et de son versant.

Neuf tranchées de sondages au total ont été réalisées et réparties sur l'emprise disponible lors de l'intervention. Les sondages ont permis d'observer de nombreuses perturbations récentes (remblais, traces de clôtures...) et une série d'impact et de traces de destruction de la première guerre mondiale.

La présence d'une construction sur le cadastre napoléonien au sud de l'emprise et présentée comme les Halles d'Ypres a été observée dans la tranchée 9 et se matérialise par la présence de remblais. Aucune trace de fondation n'a été mise au jour. Cette bâtisse semble correspondre à un entrepôt, un hangar agricole ou un espace couvert.

Benoît LERICHE

MOYEN-ÂGE

RÂCHES

Rue du Vert-Debout

158027

La municipalité de Râches a décidé de requalifier une friche industrielle de 16 487 m² située au cœur de l'agglomération actuelle, rue du Vert-Debout. Un projet de construction de logements collectifs et individuels est à l'étude. Les parcelles considérées ont été occupées depuis le début du xx^e siècle jusqu'aux années 2010 par diverses installations industrielles et commerciales et, en particulier, par une usine d'émaillerie pour objets en tôle métallique. Les bâtiments industriels sont rasés entre 2012 et 2013. Un certain nombre de documents, et tout particulièrement deux représentations figurées du début du xvii^e siècle et un plan-terrier de 1733, localisant à cet endroit précis l'ancienne motte castrale et le château médiéval de Râches, un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à la suite d'une saisine anticipée.

La réalisation du diagnostic, menée du 27 octobre au 4 novembre 2015 par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, a été conditionnée par un environnement particulièrement contraint. Un quart environ du terrain d'emprise était inaccessible du fait de l'existence d'une ligne électrique en service, de chaussées à maintenir et d'un amas de remblais au sud des parcelles. Le diagnostic a pris la forme de 7 tranchées, localement élargies (1 438 m² d'ouverture cumulée) réalisées par une pelle mécanique. Les remblais récents et les fondations des bâtiments industriels se sont révélés particulièrement épais.

Afin d'atteindre le toit du substrat et de sonder les nombreux fossés rencontrés, il a été réalisé 28 sondages mécaniques profonds, d'ampleur variable (de 1,7 à 3,2 m de profondeur). La nappe phréatique culminait lors des travaux vers 1,5 à 1,6 m de profondeur moyenne. Les sondages profonds ont donc été réalisés avec des survenues d'eau et des effondrements plus ou moins rapides, et par conséquent dans des conditions d'observation médiocres.

Aux portes de Douai, le village de Râches se situe dans la basse plaine de la Scarpe (de 17 à 20 m d'altitude), sur la rive gauche de la rivière, dans un

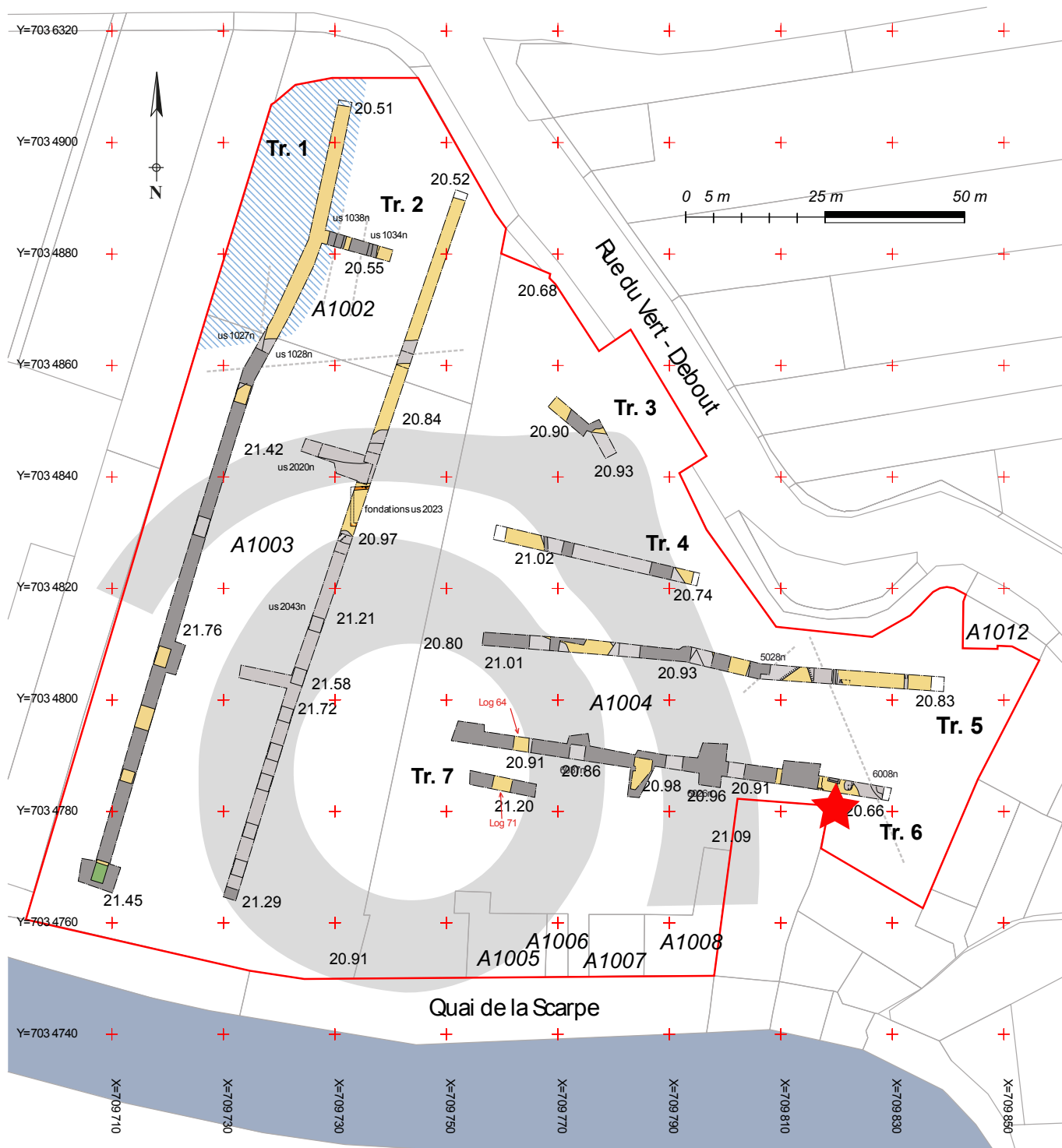
environnement principalement alluvial, jadis boisé et marécageux. D'importantes études réalisées depuis les années 1980 dans la plaine de la Scarpe ont montré toute la complexité des dépôts superficiels quaternaires de la basse plaine et ont notamment rendu obsolètes les informations portées sur la carte géologique au 50 000^e. Hervé Fourrier a en particulier démontré l'origine pléistocène de la plupart des petites éminences de la plaine, jusqu'alors cartographiées sur les cartes géologiques comme des buttes résiduelles du substrat cénozoïque. Laurent DESCHODT a montré quant à lui la place prépondérante de la phase weichselienne (pléniglaciaire moyen et supérieur) dans la mise en place définitive de la morphologie de la plaine basse et l'importance des remaniements fluvialite des dépôts éoliens.

Le site sondé, en bordure de la Scarpe historique, se situe ainsi en lisière méridionale de l'une de ces petites éminences dunaires, occupée depuis le Moyen-Âge par le centre ancien du village de Râches.

Le noyau principal de l'agglomération actuelle prend la forme d'un village-rue aboutissant à un important pont sur la Scarpe, attesté depuis le xiii^e siècle. La documentation ancienne montre que, jusqu'à la fin du Moyen-Âge, le centre du village se situait en retrait de la rivière, le long de l'ancien chemin de Douai vers Orchies, autour d'une église paroissiale Saint-Vaast, citée pour la première fois en 1181. La documentation historique concernant Râches et sa châtellenie médiévale est riche et a fait l'objet d'une révision récente, encore inédite. Le château de Râches, à l'emplacement du diagnostic, existe probablement depuis le début du xii^e siècle, à proximité du pont sur la Scarpe.

Après divers avatars mal connus, le site est démantelé en 1679, et systématiquement nivelé entre le xviii^e et le xix^e siècle.

La documentation écrite et figurée concernant le site laissait attendre, en dépit d'inévitables perturbations d'époque récente, l'identification aisée d'un site castral fossoyé du Moyen-Âge. Force est de constater que sur ce point, la situation à l'issue du diagnostic reste très imparfaitement éclaircie.



- | | |
|---|--|
|  substratum non entamé |  hypothèse de restitution des fossés castraux |
|  fossés modernes |  autres fossés |
|  secteur masqué ou détruit par les installations industrielles |  secteur d'occupation antique |
| |  artisanat tuilier médiéval |

RÂCHES Rue du Vert-Debout
Proposition de restitution des ensembles fossoyés.

Conformément à sa situation topographique générale en partie basse de la plaine de la Scarpe et à quelques mètres de la rivière, le terrain d'emprise du diagnostic correspond originellement à une prairie humide presque plane, entre 19,55 et 19,95 mètres d'altitude (formations pédologiques de type anmoor), en lisière méridionale d'une légère surélévation sableuse pléistocène.

Les plus anciens témoins d'occupation se situent au nord-ouest de la parcelle (partie nord de la tranchée 1) et remontent à l'époque romaine. Outre une fosse apparemment isolée, il s'agit d'un petit fossé rectiligne (parcellaire ?) suivi sur plus de 40 mètres et bordé par un alignement de trous de poteaux, une section de palissade ou la base d'un bâtiment à vocation agraire. De nombreux fragments de tuiles sont issus des divers comblements associés, à la quasi-exclusion de tout autre mobilier. Cette occupation, qui doit s'étendre vers l'ouest au delà de l'emprise du diagnostic, ne semble pas de type domestique. Il pourrait s'agir d'une annexe agropastorale, à moins qu'elle ne corresponde aux abords d'un site artisanal producteur de terres cuites architecturales, comme il en existe plus d'une douzaine à la même époque dans un rayon de quelques kilomètres.

À l'opposé du terrain, dans la partie orientale des tranchées 5 et 6, un autre secteur d'occupation a été observé. Il remonte au second Moyen-Âge et au début de l'époque moderne (XIV^e – XVI^e siècle).

Il s'agit d'un vaste fossé de drainage avec des rejets domestiques relativement abondants, d'une série de fosses sans fonctionnalité identifiée et surtout d'un niveau d'épandage de déchets artisanaux en rapport avec la fabrication de tuiles plates, glaçurées ou non. Les données archéologiques recoupent sur ce point quelques mentions d'archives qui localisent effectivement une tuilerie dans ce secteur à l'époque considérée.

Le site castral médiéval et moderne (détruit définitivement en 1679) se laisse mal percevoir au travers de très vastes creusements, larges parfois de 12 à plus de 20 mètres et profonds d'environ 1,8 mètre. Cette dernière dimension peut sembler modeste, mais on rappelle qu'avec un encaissant très meuble et une nappe phréatique subaffleurante, des excavations plus importantes n'étaient ni facilement réalisables ni nécessaires. Le mobilier proprement médiéval est particulièrement rare, ce qui n'est pas sans poser question ; l'essentiel des éléments datables remonte aux derniers temps du château et correspond pour

l'essentiel aux phases de démolition et de nivellement du terrain. Les données issues des sondages profonds ne permettent pas à eux seuls de restituer un plan d'ensemble du réseau fossoyé du site. Interprétées en fonction de la documentation figurée, et surtout du plan de 1733, on peut à l'issue du diagnostic proposer de restituer et de localiser au centre de l'emprise, dans la partie méridionale du terrain, une plate-forme subcirculaire d'environ 40 mètres de diamètre à sa base, entourée d'un fossé de 12 à 15 mètres de large. Il semble bien qu'un second fossé concentrique ait entouré la plate-forme, séparé du premier par une banquette d'une petite dizaine de mètres. Un bâtiment de plan quadrangulaire à fondations en briques est installé sur cet espace étroit. Le fossé extérieur, qui a déjà disparu du plan de 1733 après avoir connu une longue phase de colmatage, paraît couvrir la motte au moins sur ses flancs nord et est.

Ces fossés sont systématiquement comblés à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, d'abord par les gravats de démolition du château, puis par des remblais terreux. À titre d'anecdote, on signale dans les déblais la présence des restes d'un groupe sculpté en terre cuite, probable décor de jardin du XVII^e siècle.

La plate-forme centrale n'a pu faire l'objet que de sondages très limités. Elle n'a plus aucune surélévation et il paraît évident que, qu'elle qu'ait été sa hauteur originelle (vraie motte castrale tronconique ou simple moated site peu marqué) la motte a été systématiquement nivelée en même temps que les fossés, jusqu'à retrouver sa cote topographique originelle (substrat et paléosols holocènes). Ce niveau d'arasement se situe à environ 1,10 mètre sous le sol actuel. Aucune trace de bâti ou d'aménagement en place n'a pu être observée. Les autres aménagements attribuables à la fin de l'époque médiévale, à la période moderne ou au XIX^e siècle se limitent à quelques fossés de drainage.

L'essentiel des vestiges d'origine anthropique observés lors du diagnostic relèvent de l'occupation industrielle du site, de 1905 environ aux années 1990. Il s'agit de remblais et de fondations souvent massives, murs, cuves, fours, conduits de chaleur, réseau d'évacuation et de traitement des eaux usées. Ces activités industrielles, essentiellement liées à l'émaillerie d'ustensiles en tôle de fer, ont par ailleurs généré une pollution sensible du premier mètre supérieur de la stratification, notamment aux métaux lourds.

Étienne Louis

NÉGATIF

RONCQ
Rue de la Vieille Cour

157984

Un projet de lotissement mené par la société Vilogia est à l'origine du diagnostic réalisé par l'Inrap sur la commune de Roncq en juillet 2015 sur un terrain localisé rue de la Vieille Cour, en partie nord de

l'agglomération de Roncq, à proximité immédiate du centre ville. Cette intervention se situe dans le prolongement d'un diagnostic réalisé en juin 2015 directement au nord.

Situé au Nord de Lille, ce secteur géographique appartient au Pays de Ferrain, c'est une petite région de collines frontalière avec la Belgique, caractérisée par quelques buttes-témoins. Ce secteur géographique limoneux humide repose sur les argiles de l'Yprésien très peu perméables. Plus précisément, le projet qui nous concerne ici occupe un versant exposé à l'ouest de la terminaison septentrionale d'une petite colline occupée par la ville de Roncq et individualisée par deux petits cours d'eau affluent de la Lys, la Becque de Neuville à l'est et la Becque puis le Riez à l'ouest.

Bien que localisé non loin du centre ville, le

diagnostic réalisé à Roncq en juillet 2015 rue de la Vieille Cour n'a pas mis au jour de site archéologique ; les rares témoins d'une présence anthropique sur le secteur concerné par l'aménagement (2 fosses, un fossé et un chablis) ne semblent guère antérieurs à l'époque contemporaine et sont très probablement à mettre en relation avec l'activité de la ferme. Ces résultats sont très similaires aux observations réalisées sur l'intervention menée en juin sur les parcelles adjacentes.

Jennifer LANTOINE

NÉGATIF

RONCQ

Rue Joseph Hentgès

157952

Le diagnostic archéologique préventif conduit par l'Inrap sur le projet de NEXITY d'une Z.A.C. Habitat à Roncq entre la rue Joseph Hentgès et le Sentier du Vinage a permis d'explorer une surface d'environ 5 300 m² en contexte de versant.

Le labour ne laisse entrevoir aucun bruit de fond d'une susceptibilité particulière. C'est en grande partie confirmé par les tranchées dans lesquelles seules trois anomalies récentes ont été observées. À celles

là, il est possible d'ajouter deux autres fossés dont les tracés ont été repris par les deux canalisations d'eaux usées qui traversent l'emprise. Ces modestes indices anthropiques sont complétés par les informations attendues des sondages profonds : une faible couverture limoneuse sur substrat tertiaire.

Philippe FERAY

NÉOLITHIQUE, ÂGE DU FER

ROUCOURT

Derrière le Château

158025

GALLO-ROMAIN

La dernière tranche de diagnostic concernant la carrière d'extraction de limon de Roucourt au lieu dit « Derrière le Château » a porté sur une superficie de 9,3 hectares. L'opération s'est déroulée au cours des mois de novembre et décembre 2015. Une superficie de 9 411 m² a été ouverte. Une occupation de la protohistoire ancienne a été observée sur la partie sud-est de la parcelle.

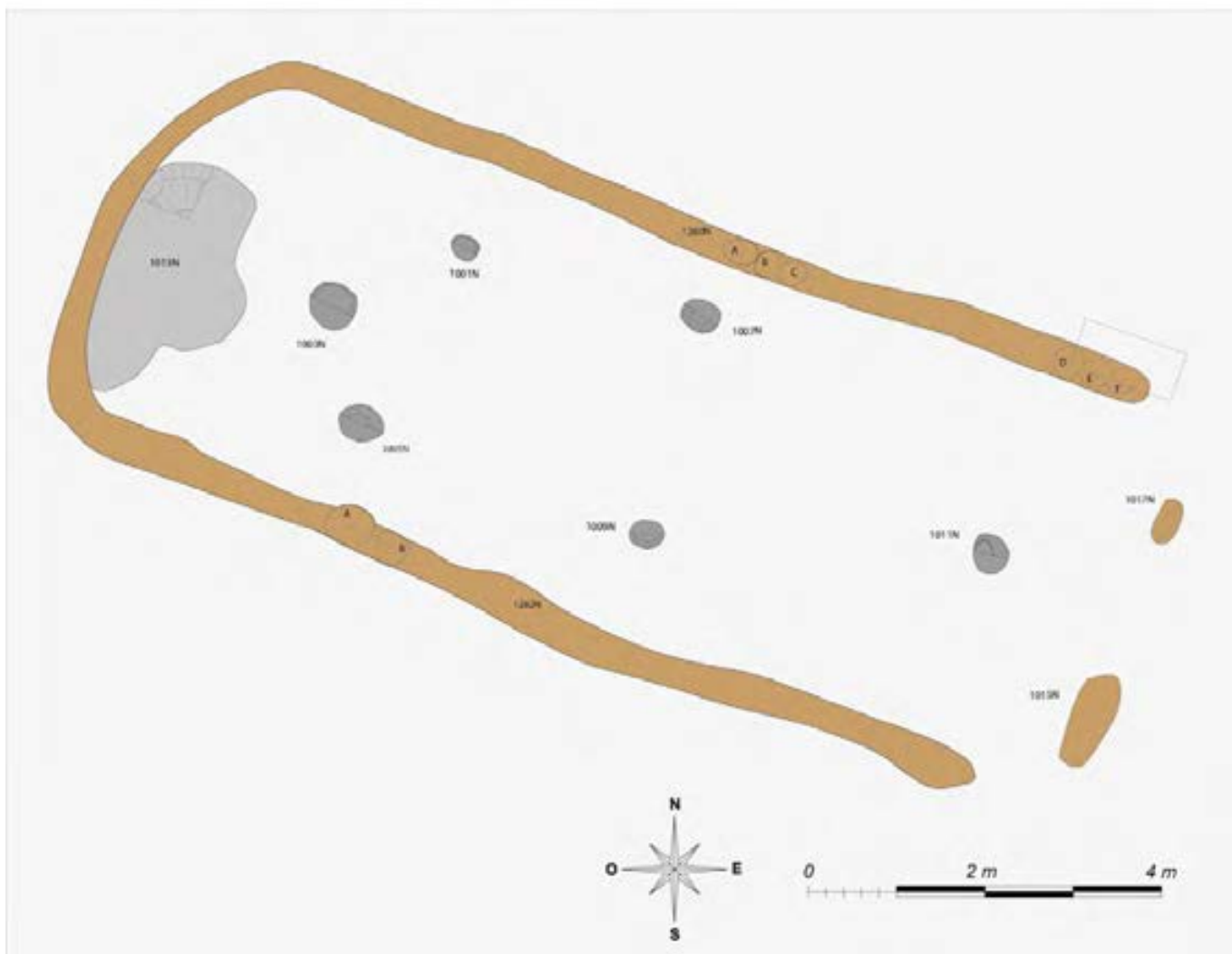
Suite à l'ouverture d'une large fenêtre, un bâtiment de plan rectangulaire (d'une longueur de 12 m, pour une largeur variant de 5 m à 5,20 m, soit une superficie couverte de 61 m²) a pu être appréhendé et en partie sondé. Cette construction se matérialise au sol par une tranchée de fondation quasi-continue aménagée de poteaux déterminant une abside au niveau de sa façade orientale. Une série de trous de poteau au sein de l'espace ainsi délimité devaient supporter la charpente couvrant le bâtiment. Les nettoyages de surface ainsi que la fouille d'un nombre significatif de vestiges ont livré un mobilier lithique non négligeable (microdenticulés sur éclats, fragment de hache polie). Le plan, la méthode de construction ainsi que la nature du mobilier recueilli laissent à penser que cette

installation pourrait être attribuer à la fin de la période néolithique. L'opération de diagnostic de 2014, prenant place sur la parcelle limitrophe, avait déterminé la fraction d'un habitat enclos daté du second âge du Fer (Tène Moyenne). L'opération de 2015 nous permet d'avoir l'intégralité de cette installation et de déterminer ainsi ses dimensions (une longueur de 54 m pour une largeur de 35 m, soit une superficie de 1 890 m²). Datée de la même période, une zone funéraire a été localisée quelques centaines de mètres plus à l'est. Une dizaine de sépultures à crémation ont été identifiées, trois d'entre elles, une fois fouillées, présentent, au vu d'un fort phénomène d'arasement, un état de conservation médiocre. Les franges d'une occupation antique datée des II^e - III^e siècles apr. J.-C. mis au jour en 2015, se prolonge sur la parcelle avec la présence de quelques structures fossoyées. Une occupation à vocation agricole, sans doute de type villa, semble se développer sur les parcelles méridionales limitrophes.

Damien CENSIER



Vue générale vers l'ouest du bâtiment I



ROUCOURT Derrière le Château

Plan du bâtiment daté de la proto-histoire ancienne.

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

MODERNE

SAINT-SAULVE

Rue du Rôleur

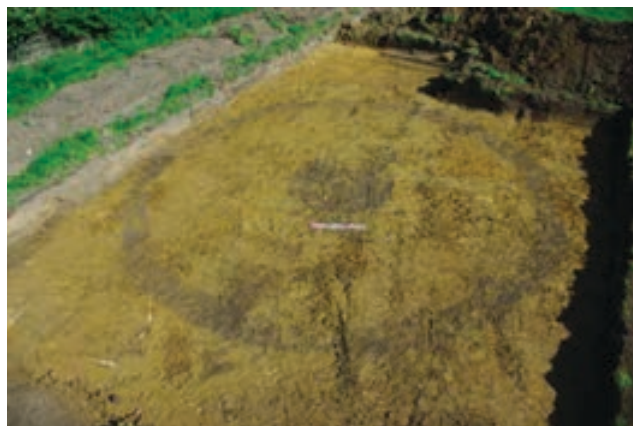
157840

Le diagnostic archéologique préventif conduit par l'Inrap sur le projet de création d'un lotissement par la société ROLEUR 12 rue du Rôleur à Saint-Saulve a permis d'explorer une surface d'environ 15 ha.

Le projet est situé sur un plateau crayeux recouvert

de sables et argiles tertiaires à très modestes placages limoneux. L'ensemble est situé en rive droite du courant du Rôleur qui coule ESE/WNW en contrebas du secteur diagnostiqué et s'inscrit dans le complexe alluvial de la moyenne vallée de l'Escaut.

Plus en détail, la couverture quaternaire est quasiment inexistante et se limite à de modestes aplats limoneux ne dépassant pas 0,8 m de puissance, l'essentiel du substrat sous labour et placages limoneux est une argile tertiaire à petits galets de silex roulés, qui passe brutalement à une marne vers le rebord de plateau qui surplombe le Rôleur.



SAINT-SAULVE Rue du Rôleur

Tente circulaire de cantonnements militaires d'un des Sièges du XVII^e siècle de Valenciennes

La très faible densité de vestiges découverts s'explique par une érosion du secteur ne laissant que quelques zones de cuvettes où les structures sont préservées sous une légère colluvion ; la vision de

l'occupation humaine du secteur est ainsi très limitée, néanmoins des vestiges du premier et second âge du Fer, de l'Antiquité gallo-romaine et des Temps Modernes sont à noter.

Le premier âge du Fer est limité à deux fosses isolées qui ont livré du mobilier céramique attribué au milieu de la période hallstienne, le Hallstatt D1-D2.

Le second âge du Fer n'est matérialisé que par les segments de fossés d'un parcellaire de La Tène moyenne et finale. La période gallo-romaine est limitée à un parcellaire et un habitat très lacunaires mais dont le corpus céramique, centré sur la fin du I^{er} siècle avant notre ère et l'époque flavienne (fin I^{er} siècle de notre ère) est alimenté par les ateliers de Bavay/Famars.

Les vestiges des Temps Modernes sont peu classiques : il s'agit de cantonnements militaires d'un des sièges du XVII^e siècle de Valenciennes. Le premier est qualifié de fosse à foyer débordant et correspond à un fond de cabane de cantonnement d'homme de troupe. Le second est une tente circulaire (de commandement ?) de 9 m de diamètre dont il ne reste que le fossé circulaire, l'avant trou et le trou de poteau du mât central.

Le bilan n'est pas entièrement négatif, il est médiocre pour le second âge du Fer et l'Antiquité gallo-romaine mais est plutôt positif et constructif pour le premier âge du Fer et les Temps Modernes.

Philippe FERAY

MOYEN-ÂGE

MODERNE

SECLIN **Place Charles de Gaulle**

158049

La création de logements collectifs aux abords de la place Charles de Gaulle à Seclin, en limite de l'ancien quartier canonial, a incité le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à prescrire un diagnostic confié au centre archéologique municipal. Ce projet urbain impacte deux parcelles limitrophes d'une capacité globale de 735 m² accueillant encore des constructions en élévation vouées à la démolition. Au regard de ces contraintes, inhérentes à ce type d'intervention en milieu urbain, le taux d'ouverture des sondages approche 9 % de l'emprise totale des terrains. Ces derniers jouxtent deux secteurs fouillés en 1994 et en 2009 qui avaient mis en évidence les vestiges du premier cimetière paroissial en relation avec la collégiale Saint-Piat et dont l'utilisation est effective entre le XI^e et le XIII^e siècle. Le but de cette opération était donc de circonscrire les limites de cet espace funéraire médiéval.

Au terme de l'opération, les vestiges mis au jour concernent trois séquences chronologiques s'échelonnant du Moyen Âge classique à la période contemporaine.

Les premières occupations se réfèrent au Moyen-Âge classique. Cette période a livré trois fosses creusées dans le terrain naturel, apparues à

plus de 2 mètres de profondeurs par rapport au niveau de sol actuel. Leur plan n'a pu être apprécié du fait des contraintes imposées par le terrain et leur vocation demeure, de la même façon, inconnue. Synchrones, ces trois creusements ont livré de la céramique modelée à dégraissant coquillier de production tardive qui les associerait au XII^e siècle. Le scellement des fosses coïncide avec une utilisation de cet espace comme jardin, et ce jusqu'au XV^e siècle, date de la création d'une place marchande sur l'emprise d'une partie du cimetière paroissial. À partir du XVI^e siècle, sur la partie occidentale du secteur étudié, une maison de ville est construite et le reste des terrains, non aménagés, sert de jardin. L'habitat se développe progressivement tout au long de la période moderne et au moins trois états successifs ont pu être mis en évidence. Encore visible sur les cadastres de 1858, cette maison a dû être définitivement détruite au cours de la Première Guerre mondiale. Une fosse datant de cette dernière période a livré une quantité importante de vaisselle brisée et de déchets domestiques divers qui renforcent d'ailleurs notre hypothèse.

Les résultats de cette opération complètent une nouvelle fois les données enregistrées ces 30 dernières années sur le centre historique de Seclin.

Même si l'absence de sépultures a pu être établie, celle-ci indique que les limites du cimetière paroissial médiéval se situent plus au sud, sous l'actuelle place Charles de Gaulle. La stratigraphie conservée sur plus de deux mètres de hauteur signale toutefois

sur ce secteur une bonne conservation des niveaux d'occupation anciens malgré la reconstruction du quartier entre les deux guerres mondiales.

Guillaume LASSAUNIÈRE

MODERNE

CONTEMPORAIN

SECLIN Rue Maurice Bouchery

157707

En préalable à la construction de logements collectifs à Seclin au « 76, rue Maurice Bouchery » sur le site d'une ancienne boulonnerie détruite en 2014, le diagnostic archéologique d'une superficie de 2509 m² a révélé divers indices d'occupations anciennes. Les investigations réalisées sur près de 14 % de la surface des terrains mettent en exergue les vestiges de la partie agricole d'une vaste exploitation dont la demeure semble se trouver au sud-est des terrains sondés. Nous sommes donc sur les terres attenantes à cet habitat, partitionnées par un réseau parcellaire : une première zone à vocation de stockage de denrées alimentaires issues de la culture fourragère et céréalière (nombreuses fosses-silos) et présentant également des traces de la pratique de l'élevage animalier (fosses « à carcasses ») ; une seconde zone à vocation à la fois artisanale (caissons d'extraction d'argile pour la fabrication de terres cuites architecturales) et agricole (probablement utilisée comme pré ou pâture) ; une dernière qui s'étend en dehors de l'emprise du diagnostic et qui se caractérise par un large fossé (de 5 m de large) ceinturant probablement la demeure principale de ce domaine. Les vestiges découverts datent d'une époque antérieure à la fin du XVIII^e siècle. L'étude du mobilier archéologique concorde avec

cette hypothèse. Le corpus du matériel céramique est très homogène, au même titre que le reste du mobilier est offre une datation relative à la période post-révolutionnaire (fin XVIII^e siècle) pour l'abandon du site. La qualité du mobilier céramique ainsi que celle des éléments d'architectures retrouvés prouvent que nous sommes en présence d'une habitation de qualité. L'occupation de cette demeure, modifiée à plusieurs reprises, remonte à la Période moderne. Les niveaux de démolition qui comblent le large fossé d'enceinte de l'habitat, corroborent l'hypothèse de la destruction de ce bâtiment à la fin du XVIII^e siècle. La Période contemporaine s'illustre par un bâti dense mais cantonné en front de rue (visible sur les cadastres du XIX^e siècle) et qui remplace le domaine agricole de l'Époque moderne. Il se manifeste par la présence de plusieurs caves voutées en briques dont trois ont été repérées. Un décapage extensif de la parcelle dans le cadre de fouilles archéologiques préventives n'apportera pas de données supplémentaires sur un site dont la zone principale se développe sous les parcelles limitrophes au sud-est, aujourd'hui aménagées.

Jérôme TELLIER

Néolithique, ÂGE DU BRONZE

ÂGE DU FER

SIN-LE-NOBLE Le Raquet, Tranche 12

157811

L'aménagement par la Communauté d'Agglomération du Douaisis d'un écoquartier de 150 hectares au lieu-dit Le Raquet sur les communes de Douai, Lambres-lez-Douai et Sin-le-Noble, a entraîné depuis 2009, la réalisation de seize diagnostics et la prescription de trois fouilles. La création d'une zone d'activité a motivé la réalisation d'un diagnostic (Le Raquet, Tranche 12) au nord-est de l'écoquartier sur une superficie de 5,9 ha. L'opération s'est déroulée du 3 au 19 mars et le 1^{er} avril 2015 sous la responsabilité de la Direction de l'Archéologie Préventive de la Communauté d'Agglomération du Douaisis. Une surface de 9 122 m² a ainsi été ouverte, soit un taux d'ouverture de 15 %.

Les terrassements ont permis la découverte

exceptionnelle d'une sépulture de type campaniforme au nord-ouest de l'opération, définie ainsi grâce à la forme de la structure, son matériel céramique et une armature en silex caractéristiques de la fin de la période. Il s'agit de la quatrième tombe mise au jour dans le Nord-Pas-de-Calais que l'on peut attribuer au Campaniforme. Une fosse datée de l'Âge du Bronze a été repérée un peu plus au sud.

Deux ensembles de poteaux constituent les indices d'une occupation que l'on peut situer à la Protohistoire récente, sans plus de précision, caractéristique d'un habitat ouvert. Mais c'est surtout le second âge du Fer qui est représenté avec un enclos laténien au tracé curviligne irrégulier qui avait déjà été appréhendé en partie sur l'opération voisine du Raquet Tranche

1, immédiatement à l'est. Celui-ci est bordé à l'ouest par un large fossé qui pourrait être le prolongement d'un chemin romain déjà reconnu plus au sud sur les fouilles de Dechy, ZAC du Luc. Les périodes moderne et contemporaine s'illustrent quant à elles par des

foyers sans doute liés aux différents sièges de la ville de Douai et des aménagements en relation avec l'ancienne voie ferrée repérée au nord du diagnostic.

Faustine CARPENTIER

NÉGATIF

SOMAIN

Rue Wilson

158021

Une opération de diagnostic a été prescrite à Somain, entre la Rue Wilson et la route de Douai, sur une superficie de 26 909 m². L'emprise correspondant à des parcelles agricoles est destinée à l'accueil d'une cité scolaire. Dix tranchées et deux extensions ont été réalisées, représentant un taux d'ouverture de 12 %, soit 3 070 m². Elles ont livré quelques

traces de vestiges indéterminés. Un total de huit faits anthropiques (6 fossés et 2 fosses arasées) a été dénombré. Dans le cadre de cette opération, ces structures n'ont pas pu être caractérisées faute de matériel archéologique.

Évelyne GILLET

GALLO-ROMAIN

TEMPLEUVE

Chemin de la Campagnette

157915

Dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement et à la suite du diagnostic positif réalisé en Octobre 2014 par Pascal NEAUD (Inrap), une fouille préventive a été prescrite sur une parcelle de 10 218 m² sise au chemin de la Campagnette à Templeuve, dans la perspective d'étudier le développement d'une occupation domestique gallo-romaine, entre le milieu du I^{er} siècle et le début du IV^e siècle de notre ère.

Cette opération s'est déroulée dans le courant des mois de Juin et Juillet 2015. Elle a été réalisée par la CAD-DAP sous la conduite de François LALOUX.

Les travaux de post-fouille étant programmés pour le second semestre 2016, une présentation détaillée des résultats sera publiée dans le prochain bilan scientifique régional.

François LALOUX
Christian SÉVERIN

NÉOLITHIQUE, PROTOHISTOIRE

TEMPLEUVE

Rue du Riez

157875, 157876

MODERNE, CONTEMPORAIN

Suite au projet de construction d'un lotissement, deux demandes anticipées de diagnostic archéologique ont été faites sur la commune de Templeuve. Prescrites par le Service Régional de l'Archéologie (SRA), ces opérations ont été réalisées par l'Inrap. Ces deux diagnostics ne concernent concrètement qu'un seul projet dont la surface totale est de 62 925 m² (23 512 m² pour le diagnostic 157876 et 39 413 m² pour le diagnostic 157875) et dont la surface accessible s'élève à 62 225 m².

Vingt-cinq tranchées et dix-sept extensions ont été réalisées sur l'emprise du projet, ce qui représente une surface totale ouverte de 9 % de la surface totale du projet (5 431 m²). Les vestiges archéologiques apparaissent à une profondeur comprise entre 0,30 et 1 m sous le niveau de sol actuel (profondeur moyenne d'apparition : 0,60 m). Leur état de conservation est variable selon qu'il s'agisse de fossés (0,41 m en moyenne), de fosses (0,26 m en moyenne) ou de trous

de poteau (0,16 m en moyenne), mais il apparaît que les vestiges sont relativement mal conservés.

Cent-quatre faits ont été mis au jour lors de notre intervention. Dix-neuf entités archéologiques ont livré du mobilier céramique (soit 18 % de la totalité des faits), trois du mobilier métallique et trois respectivement un os animal, du lithique et de la terre cuite architecturale. Sur les cent-trente tessons de céramique recueillis, six sont datés du Néolithique final (?), neuf de la Protohistoire, quatre-vingt-seize du second âge du Fer (ou de l'époque gallo-romaine dans deux cas), treize de l'Époque moderne et six sont indéterminés. Malgré l'absence de mobilier datant, la majorité des vestiges peut être attribuée à une période chronologique compte tenu de leur typologie, du mobilier découvert et de leur organisation. Au final, deux faits se rapportent au Néolithique final (?), douze à la Protohistoire, dix-neuf à l'Époque moderne, quarante-cinq à l'Époque contemporaine et vingt-six

faits ne sont pas datés.

Les deux faits datés, avec précaution, du Néolithique final (une fosse et un trou de poteau) ne permettent aucune interprétation.

Les vestiges protohistoriques, dont la densité reste relativement faible, se répartissent essentiellement au sud-est et à l'est de l'emprise du projet d'aménagement, sur une surface d'environ 1,3 ha. Si l'organisation générale de l'occupation n'a pu être cernée, il semble que nous soyons en présence d'un réseau

parcellaire lié à une petite zone d'habitat.

L'Époque moderne se rapporte au XVII^e siècle et les vestiges sont essentiellement relatifs au réseau parcellaire.

La période contemporaine se caractérise par la mise en place d'un important réseau de drainage (62 % des vestiges rencontrés) et de nouveaux fossés parcellaires.

Pascal NEAUD

GALLO-ROMAIN

MODERNE

TEMPLEUVE Rue Grande Campagne

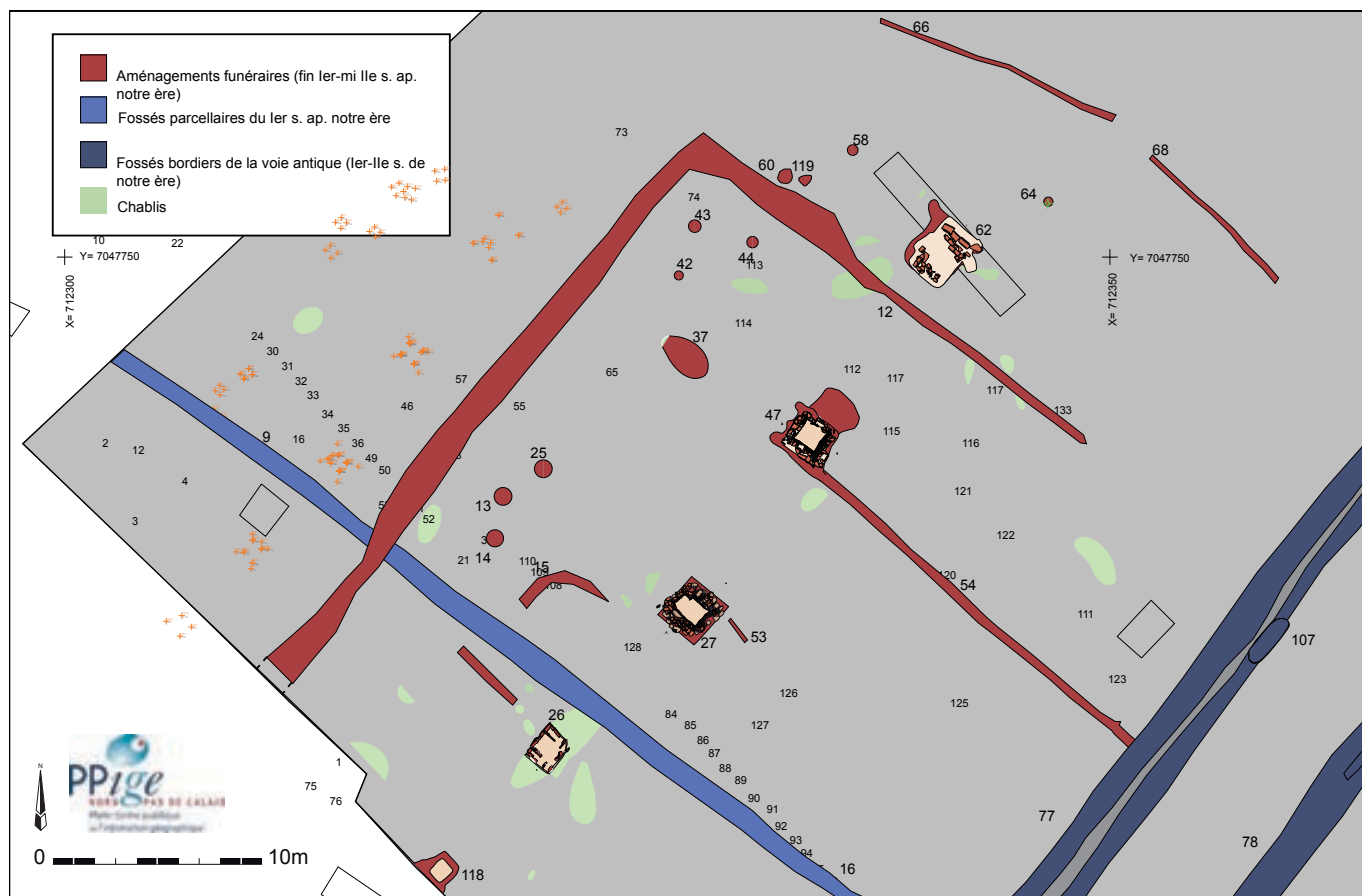
157886

Suite à un projet immobilier déposé par la société Bouygues, une intervention d'archéologie préventive a été prescrite par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à Templeuve-en-Pévèle, rue Grande Campagne. Le site avait fait l'objet d'un diagnostic préalable en 2014, lequel révéla la présence d'un axe routier gallo-romain associé à une tombe à caractère privilégié (NEAUD 2014).

Durant le mois de mai 2015, une campagne de fouille a été menée sur une emprise de 6123 m². À l'issue de l'opération, 138 faits ont été isolés et la plupart des structures se rapportent à la période

romaine ou moderne.

L'occupation la plus ancienne est toutefois attestée par une fosse isolée se rattachant à l'époque laténienne. La période antique est, quant à elle, principalement représentée par l'aménagement d'une voie romaine pourvue de fossés bordiers et par l'installation d'une nécropole aux abords nord-ouest de cette dernière. L'étude de cet ensemble étant toujours en cours, seul un aperçu succinct peut être avancé dans le cadre de cette notice. L'axe de circulation nord-ouest/sud-est constitue l'élément structurant principal au sein de l'emprise.



TEMPLEUVE Rue Grande Campagne

Extrait du plan de la fouille, vue au 250^e de la zone de la nécropole gallo-romaine bordant l'axe routier gallo-romain.

© DAO, E. Gillet - Inrap d'après les données topographiques de F. Audouit - Inrap. RGF93Lambert93-ign69.



TEMPLEUVE Rue Grande Campagne

Vue d'ensemble du caveau 27. © Dominique Bossut-Inrap.

Très érodé, il se compose essentiellement de fossés bordiers latéraux parfois recreusés ou dédoublés (réaménagement ?), enserrant une bande de roulage dont la largeur peut être estimée entre 5,25 m et 4,90 m. La surface carrossable ayant complètement disparu, seules quelques poches limono-sableuses délimitent par endroits l'interface intermédiaire entre le terrain naturel et l'assiette de la route. Le mobilier céramique récolté au sein des structures fossoyées illustre un contexte de la deuxième moitié du I^{er} siècle à la première moitié du II^e siècle. Il se compose de tessons de tradition gauloise, de céramiques communes des ateliers de Dourges, de Bavay-Famars et d'Arras ainsi que de sigillées du sud et du centre de la Gaule. L'emprise totale de la chaussée et des fossés latéraux, relativement importante, mesure entre 10,10 m et 11,50 m de largeur.

Ces dimensions importantes permettent d'envisager son rattachement à un axe routier majeur attesté

dans la table de Peutinger sous les mentions *Turnaco* (Tournai) et *Nemetaco* (Arras). À l'exception des sites de Dourges et Hénin-Beaumont susceptibles de s'y rattacher, la documentation archéologique relative à cet axe fait encore défaut.

La nécropole se compose de cinq caveaux aménagés et de dix tombes en fosse accueillant des incinérations secondaires. L'espace funéraire est structuré par l'alignement parallèle des caveaux quadrangulaires sur l'axe nord-ouest/sud-est de la voie romaine. L'écart de distance respectif entre ceux-ci et la limite nord-ouest du fossé bordier F. 77 varie peu, entre 19,32 m et 23,04 m. De même, la distance intermédiaire observée entre chaque ensemble funéraire est relativement constante, entre 6 m et 8,25 m. Malgré cette apparente homogénéité, les techniques de construction employées et la nature des dépôts divergent.



TEMPLEUVE Rue Grande Campagne

Vue d'ensemble du caveau 47 ayant fait l'objet d'un pillage. © Nathalie Soupart-Inrap.

Deux caveaux particulièrement bien conservés présentent une chambre funéraire installée dans une fosse quadrangulaire, construite en appareil de pierres en calcaire argilo-silicieux du Tournaisien, en craie blanche régionale et en calcaire gréseux nummulitique de l'Yprésien, alterné de niveaux de *tegulae* disposés à plat. L'espace interne de la chambre funéraire de la tombe 47 mesure environ 1,20 m de côté et est pourvu de trois niches.

À l'exception de deux récipients en verre et quelques éléments de coffrets en bronze et fer, son contenu a été entièrement pillé. L'ensemble 27 exceptionnellement bien conservé se compose d'un espace interne d'environ 0,82 m de côté agrémenté d'une grande niche latérale. Demeuré intact, il présentait lors de sa mise au jour, une couverture de tuiles effondrée, disposées à l'origine à plat sur un système de madriers de bois. Le mobilier exceptionnel se compose d'un service en alliage cuivreux (cruche à bec trefflé de type Eggers 125 et bassin à manche de type Eggers 155), de céramiques de productions régionales et d'importation, de quatre récipients en verre dont deux bouteilles prismatiques, d'une monnaie, d'une paire de chaussures à clous et d'un amas osseux disposé dans la niche.

Un troisième caveau fortement arasé livre peu d'information sur son mode de construction (F. 62), seuls quelques amas de tuiles correspondant au niveau de sol de la chambre ont été mis au jour au sein d'une large substructure de 2,80 m x 1,88 m.

Parmi les quelques dépôts sauvegardés, on note la présence d'une cruche à pâte orange, d'un fragment de bassin en bronze, et de cinq récipients en verre dont un ensemble exceptionnel de quatre bouteilles prismatiques demeuré intact. Une quatrième construction (F. 26) revêt un caractère particulier par un aménagement de tuiles disposées sur leur champ, formant un quadrilatère de 1,70 m x 1,40 m compartimenté. Les cendres funéraires disposées sur un plat en verre fragmenté dans le coffrage central sont recouvertes par une tôle renversée comportant des traces de percement rituel sur le fond. L'ensemble est accompagné d'un dépôt de monétaire, d'un trépied miniature en fer et de récipients en céramiques de

productions essentiellement régionales.

Quant aux caissons latéraux, ils contiennent diverses offrandes composées d'une bouteille de verre, de quelques objets en fer dont un gril miniature et de céramiques provenant également d'ateliers régionaux. Enfin, un cinquième ensemble (F.118) particulièrement érodé était contenu dans un coffre de bois mesurant 0,86 m x 0,78 m d'après son empreinte encore visible au sein d'une grande fosse d'installation. Les dépôts très altérés livrent des récipients en céramiques de productions régionales et d'importation, une bouteille en verre prismatique ainsi que divers éléments métalliques dont une serrure, des éléments de chaîne ainsi qu'une cruche en tôle de bronze fragmentée avec anse en fer.



TEMPLEUVE Rue Grande Campagne

Détail du dépôt de quatre bouteilles prismatiques et d'une cruche à pâte orange dans le caveau 62. © Evelynne Gillet-Inrap, cliché Dominique Favier-Inrap.

Le reste de la nécropole se compose d'une dizaine de tombes en fosse agglutinées au nord-ouest de l'alignement des caveaux. Bien que la plupart des dépôts soient fortement altérés, ils présentent tous un amas osseux plus ou moins conservé associé à une ou deux, voire trois céramiques, selon le cas. Un seul ensemble (F.13) présente une fibule de type Alngren 16. L'érosion importante provoquant la disparition totale des horizons d'occupations antiques (sol, assise de la chaussée...) permet d'envisager un nombre d'incinérations plus important à l'origine.

Un dispositif de clôture sous la forme d'un tronçon fossoyé en forme de « L » de 33,20 m x 23,75 m a pu être mis en évidence (F.12) autour des caveaux F 27, 28, 118 et 47. Celui-ci devait probablement s'intégrer à un enclos quadrangulaire ou en forme d'« U » ouvert sur le côté sud-ouest (vers l'axe routier). À l'intérieur de l'aire funéraire, on observe également la présence de quelques segments de fossés dont certains peuvent être associés aux caveaux funéraires. Ces derniers devaient vraisemblablement assurer une fonction drainante comme l'atteste le segment F. 54 rejoignant le fossé bordier F.77.

L'étude du matériel céramique toujours en cours permet de dater provisoirement ces dépôts entre la

première moitié du I^{er} siècle et la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. L'étude des monnaies (en cours) réalisée par J.-M. DOYEN permet d'affiner provisoirement la chronologie pour trois ensembles funéraires avec un terminus *post quem* vers 117-125 (*Dupondius* d'Hadrien) pour le caveau 27, vers 148-149 (As d'Antonin le Pieux) pour le caveau 26 et 126 pour l'incinération en fosse F. 60 (*Dupondius* d'Hadrien). La fibule de type Alngren provenant de la crémation en fosse F. 13 rattache surtout à des contextes du II^e siècle.



TEMPLEUVE Rue Grande Campagne

Vue d'ensemble du caveau 26. © Dominique Bossut-Inrap.

Les caractéristiques pour le moins originales observées sur la nécropole de Templeuve-en-Pévèle, tant du point de vue architectural que par la qualité de certains dépôts, permettent d'identifier cinq ensembles funéraires privilégiés à caractère élitiste. Ils se rattachent à des modes funéraires particuliers se définissant par un système de chambre funéraire souterraine avec ou sans couloir d'accès, construite selon différentes techniques soit par un coffrage compartimenté en *tegulae* posées de champ, soit par un coffre en bois, ou encore en appareil de moellons de pierres alterné de tuiles.

Sur le territoire ménapien, le recours à la pierre ou/et aux tuiles pour la construction de chambres funéraires demeure exceptionnel (cf. ROBELOT 2014,

Orchies/Le Quarnoy ; DENIMAL & MERKENBREACK 2010, Marquette-Lez-Lille/Le Haut-Touquet). Cet usage semble en grande partie hérité des territoires voisins nervien, attrébate et morin (AMAND 1983 ; SOUPART 2008 ; LORIDANT & HERBIN 2011 ; COMPAGNON 2010). La pratique des coffrages en bois aménagés en fosse est quant à elle bien documentée grâce notamment à des fouilles récentes comme celle de Saultain (Nord) sur le territoire nervien (HENTON 2014).

Évelyne GILLET
avec la collaboration de
Jean-François GEOFFROY
Ludovic NOTTE
Sophie OUDRY
Jean-Marc DOYEN

AMAND M., 1983. Ensemble funéraire des époques romaine et mérovingienne à Antoing-Guéronde, *Vie archéologique*, n° 8, 1983, p. 28-39.

COMPAGNON E., 2011. Noyelles-Godault, rue Joseph Fontaine, *Bilan scientifique régional de la région Nord-Pas-de-Calais* 2009, Ministère de la culture et de la communication, Direction du patrimoine, Sous-direction de l'archéologie, 2011, p. 177-179.

DENIMAL C. & MERKENBREACK V., 2010. Marquette-Les-Lille, le Haut-Touquet, *Bilan scientifique régional de la région Nord-Pas-de-Calais* 2008, Ministère de la culture et de la communication, Direction du patrimoine, Sous-direction de l'archéologie, 2010, p. 86-88.

HENTON A., 2014. Saultain, Rue H. Barbusse Résidence « Champ du Pont Curgies ». Une nécropole à hypogées et un atelier de forge gallo-romain, Rapport de fouille inédit, Inrap Nord-Picardie, 2014, 267 p.

LORIDANT F. & HERBIN P., 2011. Découvertes archéologiques à Cantin (Nord) : parcellaires et caveaux gallo-romains, occupation carolingienne, *Revue du Nord*, T.93, 2011, n° 393, p. 233-260.

NEAUD P., 2014. Templeuve « Rue Grande Campagne » : Voie et tombe privilégiée de l'époque gallo-romaine, Rapport de diagnostic inédit, Inrap, SRA Nord-Pas-de-Calais, Lille, 2014.

ROBELOT S., 2015. Orchies, « Le Quarnoy », tranche 5, *Bilan scientifique régional de la région Nord-Pas-de-Calais* 2014, Ministère de la culture et de la communication, Direction du patrimoine, Sous-direction de l'archéologie, p. 83-84.

SOUPART N., DUVETTE L., CHAIDRON C., LAPERLE G., 2008. Les tombeaux gallo-romains à chambre hypogée de Bruay-La-Buissière, Rue du chemin vert, *Revue du Nord*, 2008, n° 378, p.31-52.

NÉGATIF

TÉTEGHEM

Rue de la Tranquillité

157885

La société SOFIM souhaite aménager un lotissement rue de la Tranquillité à Teteghem. Suite à une saisine anticipée, le projet fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique émise par

le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais le 24 Janvier 2014. L'objectif de cette intervention consiste à mettre en évidence et à caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation

d'éventuels vestiges archéologiques, ceci afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

L'opération archéologique, qui s'est déroulée du 13 au 15 avril 2015, a consisté en la réalisation de tranchées linéaires réparties sur la totalité l'emprise. 8 tranchées continues ont été réparties sur la totalité de l'emprise de 10 229 m². Leurs longueurs varient entre 53 et 86 m. Elles sont larges de deux mètres. La surface d'ouverture totalise 1 222 m² soit 12 % de la surface totale du projet. Le substratum sableux a été rapidement atteint dans la plupart des tranchées : il se situe en moyenne entre 0,30 et 0,50 m sous le

niveau de labour. 63 anomalies ont été observées.

L'emprise concernée par le projet d'aménagement ne comporte pas d'indices susceptibles de renseigner la recherche archéologique. Les anomalies détectées relèvent pour la plupart d'aménagements récents du site et de son occupation contemporaine. Les traces d'un bâtiment sur poteaux et sablière ont cependant été constatées sans pour autant pouvoir en définir la chronologie. Même si le secteur étudié se situe en théorie sur une zone aménageable dès le Moyen-Âge, il semble que celui-ci n'ait pas été occupé.

Mathieu LANÇON

MODERNE

TOURCOING

Jardin du couvent des Ursulines

157971

La construction de classes maternelles dans l'actuelle École Notre Dame Immaculée a fait l'objet d'une surveillance entre le 29 juin et le 3 juillet. Le secteur observé correspond à ce qui était pour les Ursulines l'extrémité de leur propriété : le jardin potager. Le couvent installé au XVIII^e siècle a été partiellement fouillé en 1990.

En 2015, les tranchées de fondations ont recoupé des remblais argileux d'époque moderne avec de nombreux matériaux de construction et du matériel céramique. Quelques tessons recueillis dans les remblais peuvent dater des XV^e et XVI^e siècles mais

l'essentiel du matériel est à rattacher à la période d'occupation du couvent :

- Céramique glaçurée : des fragments de chaufferettes et de la céramique destinée à la préparation des repas en pâte claire glaçurée vert ;
- Grès : ils se rattachent au type saloir ;
- Faïence polychrome : fragments d'assiettes, de jatte ou de saladier. On remarque la partie inférieure d'un bougeoir de très petite taille.

José BARBIEUX

NÉGATIF

TOURCOING

Rue de l'Ermitage

157954

Le projet de construction d'une ZAC habitat sur une surface de 6 870 m² à Tourcoing, dans le quartier du Pont de Neuville, dans une zone très urbanisée mais archéologiquement non reconnue, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

Les six tranchées ouvertes n'ont rencontré que

des perturbations contemporaines à l'exception, en tranchée 4, d'un petit fossé dont le comblement a livré un minuscule tesson probablement gallo-romain.

Ludovic NOTTE

PROTOHISTOIRE, MOYEN-ÂGE

VALENCIENNES

Avenue de Verdun

157801

MODERNE

Le terrain diagnostiqué se situe à la base du versant septentrional de la vallée de la Rhônelle, affluent de l'Escaut qui rejoint le fleuve en rive droite à environ 1 km au nord-ouest du site. Les structures archéologiques les plus anciennes mises au jour au cours de cette opération datent de la Protohistoire. Pour cette période, deux phases peuvent être identifiées. La première serait représentée par un trou de poteau et

quelques fosses peu profondes et pauvres en mobilier archéologique creusés sur le versant en retrait de la plaine alluviale de la Rhônelle. La datation reste sujette à discussion et peut être comprise entre le Bronze final et La Tène ancienne. Le versant est ensuite à nouveau occupé au cours de La Tène finale et pour cette seconde phase deux ou trois fosses ont été reconnues mais l'emprise disponible pour ce

diagnostic n'a pas permis de caractériser la nature exacte de ces occupations. Pour la période gallo-romaine, le diagnostic a révélé l'existence de deux fossés et d'un hypothétique trou de poteau.

À la fin du Moyen-Âge, l'occupation du site se déplace vers la plaine alluviale, au moins deux bâtiments sont alors édifiés dans une zone particulièrement humide et soumise aux crues de la Rhônelle. Ces vestiges appartenaient probablement à une exploitation agricole à l'image de celle mise au jour en 2008 sur la rive droite de la rivière Sainte-Catherine, rue Jean Bernier. La présence de censes dans ce secteur apparaît par ailleurs à la fois dans les sources

iconographiques et écrites.

Au XVI^e et au XVII^e siècle, la volonté d'assainir la zone se traduit par des apports massifs de remblais à la base du versant et dans la plaine alluviale. Quelques fosses et fossés de drainage sont creusés au cours des XVII^e et XVIII^e siècles peut-être en relation avec des habitats situés en bordure de l'ancienne route du Quesnoy qui n'a pas été reconnue au cours de l'opération. Ces structures disparaissent ensuite sous divers remblais contemporains qui donnent à la parcelle sa topographie actuelle.

David DELASSUS

GALLO-ROMAIN

VALENCIENNES

Rue de l'Épaix

158003

Un diagnostic archéologique réalisé aux 25 – 27 de la rue de l'Épaix à Valenciennes a mis au jour une occupation de la fin du I^{er} - II^e siècle après Jésus-Christ sur le versant est de la vallée de l'Escaut, à l'extérieur de l'emprise de la ville. Cette occupation se matérialise par un fossé large de 4,30 mètres pour une profondeur de 1,40 mètre, orienté nord-ouest/sud-est en suivant la pente en direction de l'Escaut. Cette structure était dotée d'un fond d'écoulement en mortier de tuileau dont il ne reste qu'un reliquat à la base de la paroi sud. Un fin dépôt calcaire sur la surface

de cette dalle témoigne de la circulation d'eau. Un trou de poteau s'ouvrant sur le sommet de la paroi nord du fossé pourrait appartenir à un bâtiment qui s'élevait en bordure de cette structure. Ces nouveaux témoignages d'une occupation gallo-romaine sur le versant oriental rejoignent ceux déjà mis au jour plus au sud dans le faubourg de Cambrai datables eux aussi des I^{er} - II^e siècles après Jésus-Christ.

Patrice KORPIUN

MOYEN-ÂGE

VALENCIENNES

Rue des Hospices

158008

Le site de la rue des Hospices est localisé au cœur de la ville médiévale de Valenciennes, à quelques dizaines de mètres au sud de l'actuelle Place d'Armes. Les parcelles concernées par l'aménagement prennent place dans le Vieux-Bourg, dont l'existence est attestée par les sources tant écrites qu'archéologiques au moins à partir du XI^e siècle, et qui constitue probablement le premier noyau urbain à l'origine du développement de la cité.

Les sondages profonds réalisés ont fait apparaître une stratigraphie caractéristique d'un milieu fluviatile avec formations de tufs calcaires et fins dépôts argileux ou sableux. C'est donc dans un contexte particulièrement humide que l'occupation humaine du site débute au XI^e siècle par d'importants apports de sédiments, interprétés comme des remblais visant à assainir le secteur. Ces niveaux sont incisés par deux fossés orientés nord/sud qui pourraient correspondre à des limites parcellaires et/ou à des structures de drainage. Le mobilier osseux et céramique associé est relativement abondant et témoigne de la proximité des structures d'habitats même si ces dernières n'ont pu être observées dans le cadre de ce diagnostic.

Dans la première moitié du XIII^e siècle, des constructions à ossatures de bois dont les plans nous échappent en grande partie, sont implantées en retrait de la rue Derrière-la-Tour mais cèdent rapidement la place, dans la seconde moitié du même siècle, à trois bâtiments massifs construits sur de puissantes fondations en grès et calcaire. La façade nord du bâtiment C, démontée peu de temps avant l'opération archéologique, présentait une maçonnerie de blocs de grès soigneusement équarris sur une hauteur de près de sept mètres, l'accès au bâtiment s'y effectuait par une ouverture de deux mètres de large légèrement décentrée et surmontée d'un arc proche du plein-cintre. De manière générale, la qualité des matériaux employés, la mise en œuvre soignée, mais également la complexité des techniques de constructions associant fondations en tranchées étroites et élévations remblayées, sont autant d'indices de la position sociale privilégiée de leurs propriétaires. Si l'attribution d'un édifice à une personne précise s'avère être un exercice délicat à ce stade des recherches, il est difficile d'ignorer la mention de Simon le Boucq (Histoire ecclésiastique de la ville et

du comté de Valenciennes, 1650) plaçant l'hôtel de Jean Bernier, prévôt du Comte de Hainaut Guillaume 1^{er} dans ce secteur.

Quoi qu'il en soit, les vestiges rencontrés rendent compte d'une « pétrification » de l'architecture civile à partir du XIII^e siècle mais qui ne concerne probablement que l'habitat d'individus privilégiés. Cette élite s'installe à proximité du Marché et de la halle échevinale. Le secteur s'affirme alors comme le centre économique et politique de la ville de Valenciennes.

Au début du XV^e siècle, les terrains sont achetés par la confrérie de Saint-Jacques afin d'y installer, à partir de 1432, un Hôtel-Dieu. La salle des malades de cette institution hospitalière est bâtie le long de l'actuelle rue des Hospices. Cet édifice, qui n'était alors connu que par des sources iconographiques des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, reposait sur de vastes caves à parements de blocs calcaires. La diversité des matériaux employés pour la construction des sols (briques, pierre bleue, grès) laisse envisager une spécialisation des différents espaces des caves qu'une recherche documentaire plus poussée pourrait nous aider à caractériser. Malgré les destructions du XIX^e siècle, le diagnostic a permis de recueillir des données inédites quant au plan de la salle des malades dont l'état d'origine ne semble pas correspondre aux relevés

des plans du XVIII^e siècle. Le bâtiment était divisé en au moins deux parties distinctes répondant à la subdivision observée en sous-sol. Nous supposons également que la construction du XV^e siècle a été élargie, peut-être à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e siècle, le mobilier recueilli ne permettant pas d'établir une chronologie précise. Des aménagements « de confort » ont par ailleurs été observés : cuve maçonnée (latrines ?), conduit d'évacuation maçonné, cheminée. Les habitats médiévaux préexistants sont intégrés aux possessions immobilières de l'hôpital entre le XV^e siècle et le XVIII^e siècle et abritent une brasserie (début du XVIII^e siècle), avant d'être profondément remaniés et transformés en logements, toujours au bénéfice de l'institution charitable.

Après la Révolution, l'Hôtel-Dieu perd progressivement la plus grande part de son patrimoine bâti. La salle des malades, transformée en église puis détruite après 1864, cède la place au passage Boca qui reliait la rue Derrière-la-Tour à la rue des Hospices. Ce dernier, ainsi que les derniers vestiges des édifices médiévaux et modernes conservés en élévation sur le site ont été démontés au cours du premier semestre 2015.

David DELASSUS

ÂGE DU FER

MOYEN-ÂGE

VILLENEUVE D'ASCQ

Rue de la Liberté

157962

La fouille, menée de juillet à septembre sur 1,3 ha, a livré plus d'un millier de structures archéologiques. L'étude du site est encore en cours mais les premiers résultats permettent déjà d'établir une large chronologie du site comprise entre l'âge du Bronze et la période contemporaine.



VILLENEUVE D'ASCQ Rue de la Liberté

Exemple de fond de cabane.

La structure la plus ancienne répertoriée correspond à un cercle de 30 m de diamètre attribué, pour le moment, à l'âge du Fer.

La période Hallstatt est représentée par quelques fosses, fossés et surtout par une vaste dépression

pouvant être qualifiée de collecteur d'eau au sein duquel a été collecté un abondant mobilier céramique.



VILLENEUVE D'ASCQ Rue de la Liberté

L'un des fours daté de la période mérovingienne.

L'emprise est plus densément occupée du V^e siècle apr. J.-C. à la fin de la période mérovingienne. Cette occupation correspond à la mise en place de plusieurs dizaines de fonds de cabane répartis sur l'ensemble de l'emprise de fouille. Ces petites constructions, reposant sur six puissants poteaux,

sont accompagnées de quelques puits, fours, fosses et fossés ayant livré en quantité des restes de faune, de la céramique, des objets métalliques, des peignes, de la verrerie... L'extension de cet ensemble semble assurée à l'ouest et à l'est de l'emprise.

À la période carolingienne, les vestiges sont dorénavant établis à l'extrémité septentrionale de la fouille. Ils se composent exclusivement de fosses

vraisemblablement localisées en marge d'une occupation située hors emprise.

Pour les périodes les plus récentes ont été mis en évidence au nord de l'emprise, en front de rue, deux corps de ferme datés de l'extrême fin du XVII^e au XVIII^e siècle.

Hélène DUVIVIER

GALLO-ROMAIN

VILLENEUVE D'ASCQ

Rue du 8 mai 1945

158016

La construction d'un ensemble de logements sur la commune de Villeneuve d'Ascq au lieu-dit Le Marque a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dans cette zone sensible de découvertes. Nous sommes en bordure du vallon du courant Maître David, à une altitude comprise entre 26 et 27,5 m, le pendage de l'emprise se faisant du nord-ouest au sud-est. Un limon couvre l'emprise.

Le diagnostic du 8 mai 1945 livre différentes séquences d'occupation se rapportant au Haut-Empire (période augusto-tibérienne au début du II^e siècle). La multiplication des recoupements stratigraphiques est avérée au travers des différents états d'implantation fossoyée. La représentativité des structures de type fosse n'est quant à elle pas cernée. En effet, peu de trous de poteau ou faits apparentés (petites fosses) ont pu être mis en évidence.

Nous proposerons avec une prudence mesurée la présence d'un site enclos, dont le développement

de deux côtés serait reconnu. Il aurait été supplanté par une occupation dont la nature précise reste à définir. Les modifications de l'occupation ont conduit les occupants vers une implantation sur semelles de craie dont il ne reste que des traces fugaces aujourd'hui. Il est difficile d'apporter une information plus approfondie à ce stade des investigations.

Les mobiliers rassemblés sont différents des découvertes réalisées sur les sites ruraux d'habitats du secteur. Ils indiquent que nous sommes en présence d'une implantation à statut particulier.

L'ensemble des éléments collectés dans les comblements plaident en faveur d'un bâti avec toiture en *tegulae/imbres*. Les fragments de torchis apportent des éléments sur le type de construction ainsi que le fragment de terre cuite dont l'identification reste à rechercher au travers de parallèles.

Carole DEFLORENNE

NÉGATIF

VILLERS-AU-TERTRE

Le Bois de l'Épinette

158002

La phase de terrain de l'opération de diagnostic menée sur la commune de Villers-au-Tertre au lieu-dit « Le Bois de l'Épinette » s'est déroulée les 12, 13 et 14 octobre 2015. Cette intervention, sur une zone de 1,9 hectares, a été motivée non seulement par la présence d'un habitat médiéval fouillé en 2014 à moins de 300 m au nord de la zone prescrite, mais également par l'existence d'un enclos protohistorique observé par vue aérienne à quelques centaines de mètres plus au sud. Sur les 2 161 m² ouverts (soit 11 % de la surface totale) moins d'une quarantaine de creusements a été inventoriée. De cet ensemble essentiellement constitué de phénomènes naturels (chablis) et de fossés de parcellaire d'époque moderne ou contemporaine, seule une fosse (1032 N) pouvant

être interprétée comme la fosse d'ancrage d'un poteau avec son avant-trou est à remarquer. Ce vestige localisé dans la partie sud est de la parcelle a livré un lot céramique à l'horizon chronologique large se rattachant à la fin de l'âge du Bronze final ou au début du premier âge du Fer (Bronze Final IIIb ou Hallstatt C), ainsi qu'un fragment de broyon ou de molette en grès. Bien qu'unique, cette fosse conservée sur une trentaine de centimètres a piégé un mobilier en lien avec une activité domestique. Il n'est alors pas déraisonnable de penser qu'une installation humaine datée de cette période ait pris place soit sur la zone soit sur les parcelles limitrophes.

Damien CENSIER

Dans le cadre d'un projet de lotissement sur la commune de Volckerinckhove, l'Inrap a procédé, début juillet 2015, à un diagnostic archéologique sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais.

Sur une surface de 26 677 m², l'opération a révélé

une parcelle stérile en vestiges archéologiques. Elle a tout de même permis une première approche archéologique sur une commune dont le sous-sol a été peu exploré jusqu'à présent.

Pierre-Yves GROCH

Le diagnostic archéologique préventif conduit par l'Inrap sur le projet de lotissement rue Gustave Delory à Wallers a permis d'explorer une surface d'environ 11 300 m² en contexte de versant sur substrat crayeux à faible recouvrement limoneux.

Mis à part trois segments de fossés non datés mais pas antérieurs à la période contemporaine (l'un d'entre eux reprend le tracé d'une limite parcellaire toujours d'actualité), les seuls vestiges archéologiques ont trait à la fin du Néolithique et au tout début du premier âge du Fer. Ils sont localisés sur la frange occidentale d'un léger vallon sec aujourd'hui colmaté.

Les éléments de la fin du Néolithique comprennent uniquement les restes d'un vase et une hache polie découverts, hors creusement, dans le colmatage terminale du vallon.

Les éléments du début du premier fer proviennent d'une fosse-chablis masquée par le comblement

terminal du vallon. Le mobilier comprend 3 fragments de meulière chauffés et 33 tessons de céramiques correspondant à 3 individus (NMI). Ce maigre assemblage céramique ne permet pas de caractérisation typochronologique très précise mais rassemble des critères qui permettent d'orienter une datation sur la première moitié du premier âge du Fer, soit le Hallstatt ancien et moyen (Ha C-D1).

Ces découvertes, malheureusement pas associés à des structures anthropiques, laissent malgré tout entrevoir le potentiel archéologique du secteur. Les parcelles voisines, toujours à vocation agricole, verront peut-être un changement d'affectation à moyen terme et il n'est pas exclu que des résultats plus conséquents y voient le jour.

Philippe FERAY

Un projet de création de zone d'activités économiques localisée à Wagnies-le-Grand et Jenlain est à l'origine du diagnostic réalisé sur une surface de 42 509 m² par l'Inrap en septembre 2015. Communes mitoyennes de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, Wagnies-le-Grand et Jenlain sont situées à 11 km à l'est de Valenciennes et à quelques kilomètres au nord du Quesnoy. L'emprise à diagnostiquer est un terrain agricole, longé au sud par le tracé de la voie rapide Jenlain - Saint-Waast-la-Vallée diagnostiqué en 1999 qui n'avait pas, dans ce secteur, livré de vestiges. Ce secteur géographique est un plateau limoneux sur craie du Turonien supérieur et moyen qui s'inscrit dans le bassin de l'Escaut, par l'Aunelle, rivière orientée SE/ NO et affluente du fleuve en rive droite via l'Hogneau. Plus précisément, l'emprise du projet occupe un versant à couverture limoneuse exposé au nord où naît un petit vallon sec

orienté sud-nord. L'altitude est comprise entre 89 et 98 m NGF.

Trois sondages profonds ont permis d'observer ponctuellement la couverture quaternaire ; celle-ci dépasse 6 m en partie haute de versant pour à peine 4 m en partie moyenne. Le substrat tertiaire n'a été observé qu'une seule fois et montre une dominante argileuse mêlée de rognons de silex de la craie locale turonienne. Dans le détail, le bilan sédimentaire quaternaire est majoritairement corrélable au Pléniglaciaire weichsélien et surtout au Pléniglaciaire supérieur. Aucun artefact n'a été découvert.

Le diagnostic n'a pas réellement apporté d'informations du point de vue archéologique, seuls trois segments de fossés d'époque indéterminée ont été mis au jour dans les tranchées de surface. Le relief marqué du terrain et donc un phénomène d'érosion

(loess à l'affleurement sur les parties sommitales) pourrait contribuer à expliquer l'absence de vestiges conservés même si aucun mobilier archéologique n'a été découvert en position secondaire. La découverte la plus inattendue est celle de la présence d'un remblai (totalement insoupçonné tant le versant remodelé paraît aujourd'hui naturel) déposé sur

la partie occidentale du terrain sur une épaisseur progressive qui atteint les 2 mètres, lors des travaux de réalisation de la voie rapide mais sans diagnostic préalable de la zone concernée.

Jennifer LANTOINE

NÉGATIF

WATTIGNIES

Rue Sadi Carnot

157947

Un projet de construction d'un lotissement par la société Promogim est à l'origine du diagnostic réalisé par l'Inrap sur la commune de Wattignies en juin 2015 sur un terrain d'une surface de 12 161 m² situé rue Sadi Carnot. L'emprise destinée à être aménagée est localisée au sud de la commune de Wattignies entre les lieux-dits « Le Marais », « La Jappe » et « Barges » ; il s'agit d'un terrain encore récemment occupé par un horticulteur installé de l'autre côté de la rue.

Plusieurs mentions de découvertes archéologiques sont répertoriées à Wattignies, elles concernent les périodes gallo-romaines et probablement mérovingiennes. Cette présence à l'époque antique a été confirmée par plusieurs diagnostics archéologiques réalisés sur la commune par l'Inrap.

Située dans le secteur géographique du Mélançois ; l'emprise s'inscrit dans le bassin de la Deûle par la Becque, ruisseau artificiel qui rassemble les eaux de surface d'un vallon orienté est-ouest affluent en rive droite de la Deûle. Plus précisément, elle occupe une

position de bas de versant dans l'axe du vallon affluent de la Deûle, cependant elle présente une topographie anormalement plane et surélevée (environ 1 à 1,5 m) par rapport aux parcelles contigües situées au nord et à l'ouest.

Bien que localisée dans un secteur archéologiquement et topographiquement favorable, cette nouvelle opération archéologique menée à Wattignies s'est révélée infructueuse. Seule la partie sud de l'emprise a pu réellement faire l'objet d'un diagnostic, la partie nord étant totalement condamnée du point de vue archéologique (présence d'un remblai composé de déchets domestiques sur plusieurs mètres d'épaisseur). Les tranchées réalisées en partie sud n'ont pas révélé de véritable occupation archéologique, seuls 2 segments de fossés ont été mis au jour. Le premier a livré des fragments de briques d'époque industrielle, le second n'est pas daté.

Jennifer LANTOINE

NÉGATIF

WATTRELOS

Boulevard Mendès France

157948

À Wattrelos, le projet de création d'un centre d'accueil pour autistes adultes le long du Boulevard Mendès France a amené l'Inrap à réaliser, sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, un diagnostic archéologique les 9 et 10 juin 2015. Cette opération a consisté en l'ouverture de 3 tranchées linéaires réparties sur l'ensemble de la partie accessible de la parcelle prescrite.

Suite à l'ouverture de ces tranchées, trente quatre structures ont été relevées. Celles-ci correspondent principalement à des tronçons de fossés, tous parallèles, reflétant une volonté de drainage des zones

hautes vers le fond de la vallée de l'Espierre. Cet ensemble de fossés couvre une chronologie très vaste puisque quelques tessons découverts attestent déjà de son fonctionnement dès la fin de la Protohistoire et au cours de la période gallo-romaine. Une autre série de tronçons, identiques dans leur morphologie et leur orientation aux fossés antiques, fournissaient du mobilier moderne-contemporain. Cette perdurance marque le besoin permanent d'évacuation de l'eau des zones hautes vers les zones basses.

Thierry MARCY

WAVRIN

La Vallée et Château de la Vallée

Un projet de création d'une zone maraîchère et horticole biologique porté par la MEL est à l'origine des 2 opérations de diagnostic réalisées par l'Inrap à Wavrin en septembre et octobre 2015, sur un ensemble de terrains situés aux lieux-dits « La Vallée » et « Château de la Vallée ». Le projet concerne 2 parcelles. Il prévoit notamment la réalisation d'une plate-forme pour assoir un bâtiment agricole et le drainage de la partie basse des terrains, travaux qui vont porter la prescription sur des surfaces respectives de 105 000 m² et 38 500 m². La réalisation de la plate-forme, préalablement à la réalisation du diagnostic et la présence d'une zone inondée en partie basse du secteur de « La Vallée », ont réduit la surface disponible à 132 450 m².

Commune de la Métropole européenne de Lille rattachée à l'arrondissement de Lille et au canton d'Annœullin, Wavrin se situe à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Lille et au nord-est de La Bassée. D'un point de vue géographique, l'emprise fait partie du large secteur de la vallée de la Deûle. Localisée en rive gauche de la rivière, elle se développe sur un versant exposé au sud-est du Pays des Weppes caractérisé par une plaine vallonnée orientée sud-ouest / nord-est au substrat argilo-sableux tertiaire dominant d'une dizaine de mètres la plaine de la Lys à l'Ouest et limitée à l'Est par la vallée de la Deûle. Plus précisément, elle est positionnée sur un versant dont l'altitude décroît régulièrement entre 36 et 26 m NGF.

L'emploi d'une pelle hydraulique a permis de réaliser 35 tranchées, 7 extensions et 2 sondages profonds, répartis sur la totalité de la surface disponible. La surface ouverte en tranchées est 15 127 m², la surface totale ouverte (tranchées et extensions) est de 15 340 m² soit 12 % de la surface disponible. Deux sondages profonds et leur relevé stratigraphique ont été effectués en deux points du versant sous le contrôle de l'équipe. Aucun horizon de sol ancien n'a été découvert.

À l'issue du diagnostic, un nombre important de 661 vestiges pour une surface d'environ 14 hectares a été enregistré ; quatre périodes sont représen-

tées : l'époque gallo-romaine (le Haut-Empire), la fin de l'époque carolingienne (X^e - XI^e siècle), le bas Moyen-âge (XIV^e siècle) et enfin la période moderne et/ou contemporaine. Cette forte densité de structures est essentiellement due à la présence d'un réseau de parcellaire en lanières attribué à l'époque moderne et/ou plus vraisemblablement à l'époque contemporaine. Il est accompagné d'un ensemble de fossés de drainage parfois très massifs, aujourd'hui comblés dont on retrouve les tracés sur le cadastre napoléonien de 1862. On y observe également la délimitation, par le biais de ces imposantes saignées, d'un espace (non cultivé ?) qui correspond aujourd'hui au secteur constamment inondé et dont le drainage s'avère délicat.

Ce réseau, composante à part entière du paysage archéologique du secteur des Weppes, peut constituer une entrave à la détection d'occupations antérieures. Ainsi, il masque partiellement les occupations plus anciennes médiévales et gallo-romaines mises au jour sur l'emprise. De plus, bien qu'une différence de remplissage ait été observée, la forte densité du réseau de fossés qui, localement, tronçonnent littéralement le terrain et par la même occasion les structures anciennes doit laisser planer le doute sur la datation de certains fossés.

La structure carolingienne semble isolée au sein du dense réseau de fossés plus récent, il en est de même pour les 2 structures bas-médiévales repérées au sud-ouest de l'emprise. À l'inverse, l'ensemble de vestiges gallo-romains (une trentaine) auquel est associée la structure funéraire semble clairement en relation avec l'habitat du Haut-Empire localisé à l'ouest, objet de la fouille de 2002, positionné sur un faisceau altimétrique identique qui suggère l'hypothèse d'une conservation partielle du site. Cependant, le diagnostic ne nous livre qu'une vision partielle des données de plus, le découpage de l'emprise nous prive de la partie intermédiaire du site (sur plus de 120 m de large), nous empêchant par la même de faire la liaison entre les 2 zones.

Jennifer LANTOINE

WAZIERS

Le Bas Terroir

Le gisement de Waziers est fouillé depuis 2014 dans le cadre d'une opération programmée. Il se trouve sur la commune de Waziers, au-lieu-dit « Le Bas Terroir », à quelques kilomètres au nord-est de Douai, sur la bordure sud-ouest de la basse plaine de la Scarpe, à une altitude d'environ 21 mètres NGF. Les actions menées en 2015 incluent des prospections

géophysiques, des sondages profonds, des fouilles et des analyses paléoenvironnementales.

Les prospections géophysiques poursuivirent plus au nord, la campagne menée en 2013. Elles ont permis de couvrir 2,3 ha et d'atteindre en cumulé avec 2013 près de 8,9 ha cartographiés par conductivité électrique.



WAZIERS Le Bas Terroir

Carte de conductivité électrique du sol par EM31 de la zone prospectée en 2015 au nord de la route menant à la rocade de Douai et au sud, zone prospectée en 2013, sur fond de MNT.

L'objectif global est d'aider à la restitution du contexte géomorphologique et archéologique de la vallée Eemienne. Aucune zone résistante (jaune et rouge) pouvant matérialiser le paléochenal n'a cependant été reconnue au nord de la route menant à la rocade de Douai. Ces résultats ont pu être pleinement interprétés suite à la campagne de sondages archéologiques menés au cours du mois de juillet 2015. Vingt-deux sondages profonds ont été réalisés en juillet 2015 sur une étroite bande de terre longeant la route. L'exiguïté de l'espace a nécessité l'utilisation d'un godet preneur. L'emprise du sondage est alors plus restreinte et les déblais modérés. La présence d'arbres a, en outre, impliqué un pas important entre certains sondages. L'apport principal de la campagne de prospection géophysique de mai 2015 et des sondages archéologiques de juillet 2015 est donc de confirmer la morphologie du chenal Eemien. L'ensemble du secteur prospecté en géophysique montre dans les sondages une absence de préservation de dépôts Eemiens, probablement érodés lors de phase(s) érosive(s) au Weichsélien. Seul un petit secteur entre les SP 19 à 18 peut présenter un potentiel de préservation de dépôts Eemiens, qu'il conviendra de confirmer. Le plus fort potentiel pour de futures explorations se situe donc au sud-ouest de la zone prospectée en géophysique.

Ce fait est confirmé par la séquence mise au jour dans les SP1 à SP5, identique à celle de la fouille 2014. Cependant, la présence d'eau au moment des sondages n'a pas permis d'explorer pleinement les

dépôts Eemiens et d'en évaluer le potentiel archéologique.

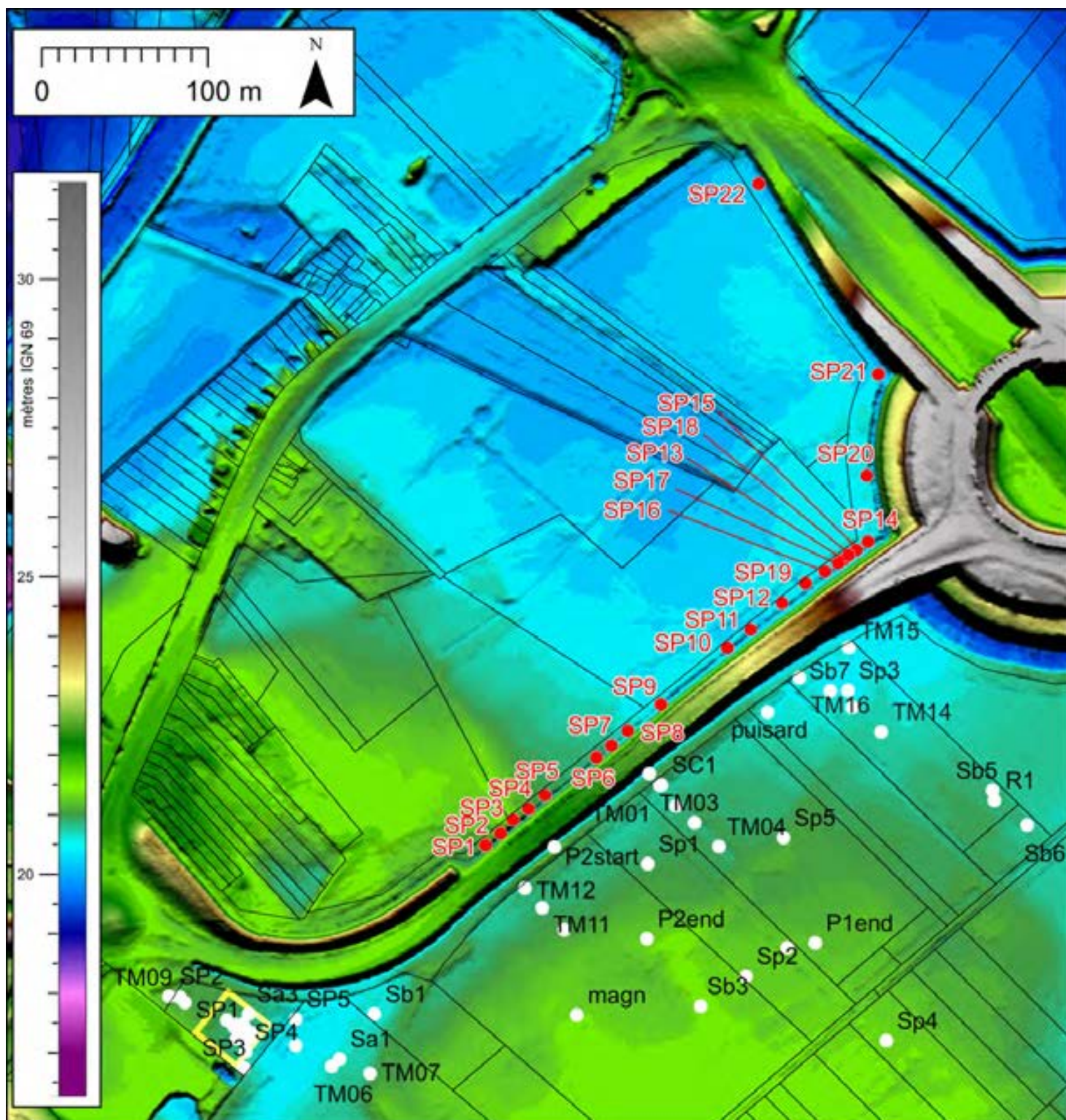
L'opération de fouille programmée 2015 a eu pour objectif principal l'exploration de la zone située au sud de la fouille 2014, supposée être la berge méridionale du chenal Eemien et à fort potentiel pour la préservation d'occupations humaines.



WAZIERS Le Bas Terroir

Fouille manuelle des niveaux de tourbe de la zone de 10 m² située au sud de la coupe 5 de la fouille 2014.

Il convient de souligner le contexte particulier de cette opération de fouille 2015 et les conditions d'intervention particulières qui en ont découlé. Un calendrier très contraint a seulement permis une intervention de neuf jours de terrain.



WAZIERS Le Bas Terroir

Localisation des 22 sondages profonds de la campagne de juillet 2015 en rouge et de la fouille 2015 en jaune dans le contexte des diagnostics archéologiques menés antérieurement sur la zone .



WAZIERS Le Bas Terroir

À gauche, fouille en cours d'un amas de bois et à droite, relevé 3D de l'amas de bois réalisé par photogrammétrie.

L'ouverture au sol du décapage de l'aire de fouille 2015 est d'une superficie de 775 m². Comme en 2014, l'aménagement de trois paliers a été nécessaire pour l'exploration des unités sédimentaires Eemiennes (211 m²). Une zone fouillée manuellement de 11 m² a permis de mettre au jour un amas de bois et d'un ensemble de silex taillés (un ou deux ensembles remontés) dans de la tourbe (US 300), soit 19 restes fauniques et 22 artefacts lithiques. La liste des taxons identifiés s'avère recouper celle des espèces des fouilles de 2014 et conforte l'aspect tempéré du climat et aquatique du milieu. Le matériel est toujours très bien conservé, permettant une très bonne analyse de l'état de surface des os. Les restes d'aurochs dominant l'ensemble, le castor est représenté par une seule pièce et deux oiseaux sont identifiés : un canard et un très gros animal de la taille d'un cygne. Les observations géomorphologiques confirment un modelé de rive avec juste un débordement tourbeux depuis le chenal pour la partie fouillée en 2015 mais celle-ci se situe, comme les secteurs explorés précédemment, dans un lit majeur humide et la

remontée rapide du versant n'est pas confirmée à cet endroit.

L'analyse palynologique de la carotte C5 prélevée en 2013 met clairement en évidence une migration forestière liée à une amélioration climatique de début d'interglaciaire. De plus, la comparaison de la dynamique forestière enregistrée à Waziers avec celles de différentes longues séquences polliniques (Grande Pile, Bouchet, Ribains entre autres) permet d'attribuer cette succession à l'Eemien. Par ailleurs, le début de l'expansion de *Carpinus betulus* marquant le haut de la séquence de Waziers (zone pollinique WazC5-7) représente des dépôts contemporains de la fin de l'Eemien.

L'âge Eemien de la séquence a été confirmé par une première datation radionumérique (U/Th) sur un échantillon de gyrogonite (oogone de Characée) prélevé en 2013 dans le puisard. L'âge calculé (à considérer comme un âge minimal) est de 103 +3,5/-3,4 ka.

David HÉRISSON